



**FIBA**

**FONDATION INTERNATIONALE  
DU BANC D'ARGUIN**



**RAPPORT D'ACTIVITES  
2005**

## Sommaire du document

	Page
<b>Introduction</b>	3
<b>Secrétariat de la FIBA</b>	7
<b>Organes de gestion du PRCM</b>	
• Secrétariat du PRCM et réunions du Forum Côtier	13
• Composante communication du PRCM	19
<b>Appui à la mise en œuvre de la stratégie régionale pour les AMP</b>	
• Projet Régulation de l'Accès aux ressources Naturelles et Surveillance au PNBA	27
• Appui au développement & mise en œuvre de la Stratégie d'Ecotourisme au PNBA	49
• Appui à la création & au renforcement des AMP & Surveillance maritime	56
• Appui au Parc National Marin de João Vieira / Poilão, Guinée Bissau	69
<b>Appui à la conservation et la gestion des habitats et des espèces</b>	
• Femmes et coquillages dans le Sine Saloum, Sénégal	76
• Un écomusée pour Joal Fadiouth	84
• Gestion participative des ressources marines et côtières des Iles Urok, Archipel des Bijagos, Guinée Bissau	89
• Appui à la mise en œuvre du Plan Sous Régional d'Action pour la conservation des populations de Requins (PSRA-Requins) dans les Etats membres de la CSRP	101
• Appui à la gestion concertée des stocks de mulets, courbines & tassergals En Mauritanie & au Sénégal	110
<b>Appui aux activités de recherche</b>	
• Projet Bilan Prospectif de l'environnement ouest-africain	118
• Contribution à l'étude de l'écosystème de la Baie de l'Etoile en Mauritanie	128
<b>Activités diverses</b>	
• Participation à Impac 1	136
• Dossier pétrole	139
• Formation régionale aux études d'impact environnemental	145
• Réunion du Conseil Scientifique du Banc d'Arguin	151

**L**a FIBA a été créée en 1986, à l'initiative du Dr Luc Hoffmann et d'organisations internationales de recherche et de conservation de la nature, pour appuyer le Parc National du Banc d'Arguin - PNBA. Elle a récemment étendu son aire d'intervention en s'engageant dans le Programme Régional pour la Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest - PRCM. Cette initiative conjointe de l'UICN, du WWF, de Wetlands International et de la FIBA, menée en partenariat avec la Commission Sous-Régionale des Pêches - CSRP et le Réseau Régional de Planification Côtière, intervient en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, au Cap Vert, en Guinée Bissau, en Guinée et en Sierra Léone.

Au cours de l'année 2005, avec le concours financier de la Fondation MAVA, de la Coopération néerlandaise - DGIS (via l'UICN BRAO) et du WWF, la FIBA a travaillé sur deux axes principaux : une réflexion interne sur sa planification stratégique et opérationnelle dans ce nouveau contexte, et la mise en œuvre de projets de terrain dans le cadre du PRCM. La planification stratégique de la FIBA a permis de définir les orientations pour les dix ans à venir. L'axe principal sera constitué par la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour les Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest, pour contribuer aux objectifs à l'horizon 2012 (Objectifs du Millenium, Convention sur la Diversité Biologique, Plan d'action de Durban).



*Parc National du Banc d'Arguin, (JF.Hellio & N. Van Ingen)*

La planification stratégique de la FIBA a permis de définir les orientations pour les dix ans à venir. L'axe principal sera constitué par la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour les Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest, pour contribuer aux objectifs à l'horizon 2012 (Objectifs du Millénaire, Convention sur la Diversité Biologique, Plan d'action de Durban). Ceux-ci visent la mise en place de réseaux régionaux cohérents et fonctionnels d'aires marines protégées pour conserver la biodiversité marine, renforcer la résilience des écosystèmes marins et contribuer à la gestion durable des stocks halieutiques. Ces objectifs demandent des efforts importants de coopération régionale et de recherche, et l'élaboration d'outils de gestion basés sur des règles d'accès aux ressources et des modes de gouvernance appropriés ; à ce titre, la FIBA privilégie les approches participatives et de cogestion. Au plan opérationnel, des recrutements ont permis de dynamiser les projets et d'améliorer le suivi du programme dans son ensemble. Le Comité exécutif de la FIBA a décidé de la création d'un bureau des programmes à Nouakchott, afin de rehausser la représentation de la FIBA et les liens avec les partenaires en Afrique de l'Ouest. Enfin, le secrétariat, situé à la Tour du Valat, sera également renforcé et des règles de gestion et de gouvernance correspondant à de hauts standards de transparence ont été adoptées.

Les projets actuellement en cours se répartissent en plusieurs volets, destinés à la mise en œuvre du PRCM, à accompagner la création effective du Réseau Régional des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest - RAMPAN, à soutenir des plans de gestion de groupes d'espèces et d'habitats et à appuyer la réalisation de projets de recherche.

Concernant le fonctionnement du PRCM, la FIBA a fourni les fonds nécessaires au secrétariat du programme, basé à Nouakchott. Cet organe facilite l'intégration du programme, la mise en cohérence des différents projets et assure le suivi évaluation et le reporting aux partenaires. Il organise également les réunions du Comité d'Orientation Scientifique et Technique du PRCM et le Forum Marin et Côtier en Afrique de l'Ouest, dont la seconde réunion s'est tenue en Banjul en décembre 2005. Il s'agit de la rencontre régulière de plus de cent vingt acteurs institutionnels et non gouvernementaux, permettant un débat sur l'évolution de la zone côtière et l'efficacité du programme pour contribuer à une amélioration de sa gestion et pour rendre plus effectives les conditions d'un développement durable. Par ailleurs, la FIBA a assuré pendant l'année la Présidence du Comité de Pilotage du PRCM et a fourni le *staff time* nécessaire à l'animation de ses composantes "AMPs", "Espèces et Habitats" et "Recherche".

Le partenaire ouest africain qui bénéficie de façon privilégiée des appuis de la FIBA est bien sur le PNBA, en Mauritanie. Les projets « Régulation de l'Accès aux Ressources Naturelles et Surveillance » et « Appui au développement de l'Écotourisme » soutiennent le parc pour la mise en œuvre de son plan d'aménagement et de gestion. Les aspects essentiels concernent la gestion participative des pêches et des activités humaines, la surveillance maritime et terrestre et l'appui aux coopératives villageoises pour l'amélioration des compétences professionnelles et des revenus liés à la pêche et à l'écotourisme. Ce dernier aspect est conduit en lien avec l'ONG espagnole IPADE. Ces projets soutiennent des actions de recherche, de formation, d'appui à l'organisation, d'amélioration des outils et des modes de gestion, de communication.

Le PNBA a accueilli en décembre la première réunion des Directeurs des AMP des pays du PRCM, pour préparer la reconnaissance officielle du RAMPAN par les autorités nationales et régionales. L'expérience du PNBA en matière de suivi socio-écologique, gestion participative, surveillance maritime, sera mise à profit à l'échelle régionale au travers du RAMPAN.

La FIBA a apporté son soutien à différents processus de création de nouvelles AMP dans l'écorégion. Elle assiste le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura - CNSHB, en Guinée, pour la création de l'AMP de Tristao & Alcatraz, l'Océanium de Dakar pour celle de la pointe St George en Casamance, au Sénégal et le WWF pour l'AMP de Santa Luzia au Cap Vert. Elle appuie le dossier de classement de l'Archipel des Bijagos en Site du Patrimoine Mondial. A cette fin, une exposition sur l'Archipel a eu lieu en janvier 2005 à Paris, à l'UNESCO, à l'occasion de la Conférence Internationale sur la "Biodiversité: Science et Gouvernance" ; elle a été inaugurée par le Premier Ministre de la Guinée Bissau, en présence du Directeur de l'UNESCO et de plusieurs membres du gouvernement bissau-guinéen.

Parmi les résultats marquants de l'année 2005, on doit souligner la création de l'Aire Marine Protégée Communautaire des Iles de Formosa, Nago et Chediã (Urok), dans la zone centrale de la Réserve de Biosphère de l'Archipel Bolama Bijagos, Guinée Bissau. A l'issue d'un processus de cinq années, conduit par l'ONG Tiniguena avec le soutien de la FIBA, le plan de gestion défini et présenté aux autorités par les populations locales a été entériné par le Gouvernement et consacré au travers de la création officielle de l'AMP Communautaire. Cette création constitue une première en Afrique de l'Ouest et ouvre la voie à une approche nouvelle qui pourra être adoptée dans d'autres sites de la sous-région.

Durant l'année 2005, La FIBA a aussi soutenu les Parcs Nationaux d'Orango et de João Vieira & Poilão, en Guinée Bissau, le Parc de Niuni en Gambie et le Parc National du Delta du Saloum au Sénégal, afin de renforcer leurs capacités de gestion. La surveillance maritime constituait une priorité, et la FIBA, en lien avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - ONCFS, a fourni des embarcations et organisé des formations régionales de chefs de bord et de gardes chargés du contrôle en mer. Les missions techniques ont aussi permis d'identifier les collaborations futures avec l'Institut pour la Biodiversité et les Aires Protégées - IBAP, en Guinée Bissau et la Direction des Parcs et de la Faune Sauvage en Gambie.

Pour partager et rendre plus visibles les expériences ouest africaines, la FIBA a soutenu la participation de représentants d'institutions et d'acteurs techniques du PRCM au Premier Congrès Mondial sur les Aires Marines Protégées – IMPAC1, qui s'est tenu en octobre à Geelong, Australie. Plusieurs communications y ont été présentées. Le PRCM a été cité par les organisateurs comme l'une des initiatives régionales les plus avancées dans le monde.

A l'extérieur du réseau des AMPs, la FIBA a également poursuivi des objectifs de conservation de la biodiversité. Elle apporte un appui à la Commission Sous-Régionale des Pêches - CSR, pour la mise en œuvre du plan sous-régional d'action pour la conservation des requins. En lien avec les Ministères des Pêches des pays du PRCM, études et formations prévues par le plan ont été réalisées et différents outils de gestion sont en préparation, tels qu'un guide d'identification des espèces et une révision des systèmes statistiques nationaux. Des formations régionales à l'identification des espèces de poissons cartilagineux et des mammifères marins ont été organisées. D'autres appuis ont concerné le plan sous-régional de conservation des tortues marines, conduit par le WWF Wamer et, en partenariat avec l'ONG sénégalaise Enda Graf, la recherche de modes d'une gestion durable et d'une meilleure valorisation des coquillages dans quatre villages du Delta du Sine Saloum au Sénégal.

Ces expériences limitées par leur dimension spécifique ou locale ne sauraient bien sur être efficaces de façon isolée et la gestion durable de l'environnement littoral passe par une amélioration des politiques sectorielles des Etats et de leur application. Dans cette perspective, la FIBA soutient un projet régional de recherche, le Bilan prospectif du littoral ouest africain. Ce projet est destiné à identifier les facteurs majeurs de l'évolution de la zone côtière et marine et de ses ressources au cours des cinquante dernières années afin de proposer aux décideurs de la sous-région des scénarii et des outils d'aide à la décision. Des équipes de chercheurs ont été constituées et produisent leurs premiers résultats selon plusieurs axes thématiques. Les réalisations de l'année 2005 comprennent notamment un atlas des houles, un début de modèle numérique tridimensionnel de terrain, l'analyse de l'évolution des traits de côtes, des espaces forestiers côtiers, un programme de suivi des ressources et des activités de pêche et la préparation d'une base de données et d'un système d'information géographique régional situé au laboratoire LERG de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Ce projet, conduit en partenariat avec l'IRD ainsi que de nombreux organismes de recherche et Universités, soutient la création d'une filière universitaire en Afrique de l'Ouest et la réalisation de plusieurs thèses.

La FIBA a participé en février à l'organisation du Symposium sur la gestion des écosystèmes littoraux en Afrique de l'Ouest, organisé par la Fondation pour Favoriser la Recherche en Afrique et l'Académie Royale des Sciences de Belgique. De nombreux chercheurs africains et européens ont pu présenter les résultats de leurs travaux dont les actes seront publiés en 2006. A cette occasion, une délégation du PRCM, composée de chercheurs et de représentants d'institutions et d'ONGs, a rencontré des cadres des Directions générales des Pêches, de l'Environnement, du Développement et de la Recherche de l'Union Européenne, afin de discuter des besoins spécifiques d'appui de la région et des liens à établir entre gestion des pêches et conservation des ressources marines.

Par ailleurs, la FIBA, le WWF, l'UICN et la Commission sur les Politiques Environnementales, Economiques et Sociales de l'UICN - CEESP, ont organisé à Nouakchott, en janvier 2005, un atelier régional d'information sur le développement du secteur pétrolier off-shore en Afrique de l'Ouest. Les enjeux et les risques liés à ce secteur ont été présentés et débattus avec plus de soixante représentants des institutions et de la société civile de la sous-région, avec l'assistance d'experts internationaux. La restitution d'un voyage d'étude dans delta du fleuve Niger, au Nigeria, effectué en janvier 2005 par des parlementaires, des cadres gouvernementaux et des membres d'ONG de la Mauritanie, du Sénégal et de la Guinée-Bissau, a été présentée au cours de cet atelier. Des recommandations fortes, concernant les options techniques et les modes de gouvernance du secteur, ont été formulées à l'adresse des Etats et des compagnies pétrolières. Un ouvrage technique sur le sujet a été publié et diffusé à cette occasion.

La FIBA et le WWF ont organisé, en marge de la réunion du Forum côtier, une formation sur les Etudes d'impact environnementales qui a bénéficié à trente cadres des institutions et des ONG de la sous-région. Un réseau a été constitué et des formations plus poussées sont en cours de préparation pour renforcer les capacités des acteurs locaux à participer à la réalisation ou à la réception des études d'impact et des études stratégiques.

Enfin, plusieurs actions de communication ont été développées en 2005, avec la préparation d'un site web ([www.fibarguin.org](http://www.fibarguin.org)) et la préparation de la publication de plusieurs ouvrages techniques dont la diffusion aura lieu en 2006. Ces nouvelles publications accompagneront la célébration des trente ans du PNBA et des vingt ans de la FIBA.

## Secrétariat, missions et communication de la FIBA.

---

• <b>Montant du financement pour l'année considérée :</b>	506.035 €
• <b>Les différents bailleurs et leur contribution financière :</b>	
Fondation MAVA	470.000 €
Frais de gestion sur projets DGIS	36.035 €
Solde au 31 décembre 2005 :	- 24.684 €
Niveau d'exécution financière :	104,9 %

---

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## **1. Résumé opérationnel**

Le secrétariat de la FIBA est en charge de la gestion quotidienne de la fondation y compris de l'organisation des réunions de ses organes de gestion, de la préparation et de la mise en œuvre de son programme d'activités et du reporting aux partenaires. Suite à une augmentation de son volume d'activité en lien avec le lancement du PRCM et pour estimer les faiblesses dues à sa dépendance vis-à-vis d'un nombre insuffisant de partenaires financiers, la FIBA a fait l'objet d'une évaluation externe en 2004. Les recommandations, validées par son conseil, ont été mises en œuvre en 2005, comprenant notamment un exercice de planification stratégique et opérationnelle et l'organisation d'un audit organisationnel et financier. La FIBA dispose ainsi de lignes directrices pour son action à dix ans ainsi qu'un plan d'action précis qui lui permettra de renforcer ses capacités de gestion et de mise en œuvre.

Le programme d'activité a connu un gain de dynamisme et d'efficacité grâce à différents recrutements et un renforcement de la coordination en lien avec les partenaires du PRCM. La FIBA a poursuivi son soutien au programme régional tant au niveau de sa mise en œuvre que de l'animation de ses organes de gestion et de mise en œuvre, ainsi que par des recherches de financements pour garantir l'avenir.

Le secrétariat a également soutenu des happenings et développé des outils de communication et de capitalisation, qui permettront à la FIBA et à ses partenaires de gagner en visibilité.

## **2. Rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

Début 2005, la FIBA recevait les résultats d'une évaluation externe du fonctionnement de l'organisation et de son niveau de dépendance financière par rapport à la Fondation MAVA. Ce travail avait permis de mettre en évidence les forces et faiblesses de la FIBA et formulait des recommandations, notamment l'établissement d'une planification stratégique et opérationnelle plus précise, la clarification des modes de décisions et des règles de gouvernance et un effort de communication dirigé vers les partenaires externes pour favoriser le captage de fonds.

Les principaux problèmes identifiés concernaient la surcharge de travail du secrétariat, sous dimensionné par rapport au volume d'activité traité et la dépendance excessive par rapport à la MAVA apparaissait également comme un point à adresser en urgence, en cherchant à diversifier les sources de financement de la FIBA.

Par ailleurs, le recrutement de trois nouveaux responsables de projets fin 2004, prenant leurs fonctions en janvier, constituait pour 2005 un espoir de dynamisation importante du PRCM. En effet, les projets Appui à la création et au renforcement des AMP / Surveillance maritime, appui à la mise en œuvre du plan sous-régional d'action pour la conservation des populations de requins et Bilan Prospectif avaient été mis en œuvre à partir du secrétariat en 2004, avec les limitations de la capacité de suivi que cette situation supposait.

Les objectifs du secrétariat pour 2005 étaient de gérer au quotidien la FIBA et son programme d'activité, organiser les réunions des instances de gouvernance de la Fondation, mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation externe et appuyer les partenaires, notamment le Parc National du Banc d'Arguin et la Réserve de Biosphère de l'Archipel Bolama-Bijagos dans leurs efforts pour la conservation des sites naturels et de promotion de la culture des communautés côtières.



### **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

#### ***3.1. Réunions du conseil d'administration et du Comité exécutif de la FIBA***

La 20<sup>ème</sup> réunion du conseil d'administration de la FIBA s'est tenu le 14 février 2005 à Bruxelles. Les membres ont étudié les recommandations de l'évaluation externe et ont demandé au secrétariat de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour établir une planification stratégique et opérationnelle. Ils ont également demandé à ce que soit préparée une proposition de restructuration de l'organisation afin que ses ressources correspondent au programme mis en œuvre ainsi qu'un plan d'affaire correspondant au moins à la phase en cours du PRCM. Ils ont également formulé les recommandations suivantes :

- Chercher à accroître la visibilité et le rôle du PNBA dans le cadre du PRCM,
- Que le PNBA et la FIBA cherchent ensemble des solutions pour un financement durable et plus diversifié du PNBA ; le PNBA doit à ce titre travailler sur les dossiers d'un fonds fiduciaire, d'un renforcement du budget national du PNBA et des contreparties financières du gouvernement aux financements internationaux et d'une contribution sur la base des accords de pêches avec l'UE,
- Que le PNBA cherche à développer un projet de zonage, de façon participative, afin de compléter les outils de gestion spatiale et de l'accès aux ressources.

Le Comité exécutif de la FIBA – Comex s'est réuni à deux reprises en 2005. Une première réunion a eu lieu en janvier pour préparer la réunion du conseil d'administration. Le programme d'activité 2005 a été étudié ainsi que la fiche financière correspondante. Une attention particulière a été portée sur les conditions de démarrage du nouveau projet intégré conduit par le PNBA avec l'appui de la FIBA, le projet RARES.

La seconde réunion s'est tenue à la Tour du Valat, en novembre, afin de prendre connaissance et approuver en première instance le plan d'action pour la restructuration de la FIBA proposé par le cabinet Ernst & Young suite à l'audit organisationnel et financier et prendre certaines décisions de nature organisationnelles recommandées par le plan d'action. Un nouvel organigramme a notamment été validé.

#### ***3.2. Planification stratégique et opérationnelle de la FIBA***

Comme demandé par le conseil d'administration, le secrétariat de la FIBA a organisé deux réunions successives ; la première, en mai, à Gland regroupait, dans les locaux du WWF, des représentants du conseil, des partenaires et du staff ; les faiblesses de la FIBA ont été analysées et des orientations stratégiques ont été choisies pour les dix années à venir. Une seconde réunion, organisée en juin à Dakar, a regroupé le staff technique de la FIBA et a permis de finaliser une proposition de planification organisationnelle pour la phase des trois ans à venir. Les données issues de ces réunions ont été regroupées dans un document unique et complétées par une proposition de business plan sur trois ans. Ces activités ont été financées sur la base de fonds non affectés dont disposait la FIBA.

#### ***3.3. Audit organisationnel et plan de restructuration de la FIBA***

Grâce au soutien de la Fondation MAVA qui a accepté de prendre en charge les coûts de cet exercice, un audit organisationnel et financier de la FIBA a été diligenté par le cabinet Ernst & Young. L'analyse des forces et faiblesses, des procédures internes de gestion et de reporting a permis aux auditeurs, en lien avec le secrétariat et le comité exécutif de la FIBA, un plan d'action pour la restructuration de la Fondation. Celui-ci, approuvé en première instance par le comité exécutif, sera soumis au conseil d'administration en février 2006.

La restructuration envisagée, qui se déroulerait sur 18 mois, implique une révision des statuts de la fondation, des modifications du mode de gouvernance, un renforcement de l'organigramme et l'adoption de procédures garantissant un contrôle interne strict, une transparence et une qualité de reporting aux partenaires optimales.

### **3.4. Contribution à l'animation du PRCM**

La FIBA a assuré la présidence du Comité de pilotage du PRCM en 2005. Ce rôle a été mis à profit par le secrétaire exécutif pour accompagner le secrétariat du PRCM dans ses efforts de renforcement des outils de planification, de suivi évaluation du programme et de communication. Le staff de la FIBA a largement contribué lors des réunions techniques et aux différents efforts de renforcement de la cohésion et de la coordination du programme. Trois des sept composantes du PRCM sont notamment animées par le staff de la FIBA ; il s'agit des composantes "AMP", "Espèces et Habitats" et "Recherche".

### **3.5. Activités de communication et participation à différents évènements**

La FIBA a soutenu diverses expositions en 2005, en lien avec le secrétariat du PRCM :

- Exposition sur la valeur patrimoniale naturelle et culturelle de l'Archipel des Bijagos, Guinée Bissau, à l'occasion de la conférence internationale sur "Biodiversité : sciences et gouvernance", organisée par l'UNESCO, à Paris, en janvier 2005. Cette exposition a été inaugurée par le Premier Ministre de la Guinée Bissau, en présence du Directeur Général de l'UNESCO, du Directeur Général de l'UICN et du Dr Luc Hoffmann ; plusieurs Ministres de la Guinée Bissau ainsi que des représentants d'organisations internationales et du PRCM étaient également présents. L'exposition était destinée à soutenir le dossier de classement de l'Archipel en Site du Patrimoine Mondial pour la Nature et la Culture.
- Symposium scientifique organisé en février 2005 à Bruxelles, par la Fondation pour Favoriser la Recherche en Afrique, sur la gestion des systèmes littoraux ouest africains ; le soutien de la FIBA a notamment permis la participation de nombreux chercheurs et techniciens des pays du PRCM.
- Exposition sur la valeur patrimoniale du littoral mauritanien à Bruxelles, de février à avril 2005.
- Rencontre et débats entre les représentants des institutions nationales et des organisations engagées dans le PRCM avec des cadres de l'Union Européenne représentant les directions générales des pêches, de l'environnement, de la recherche et du développement, à Bruxelles. Les débats ont porté sur les besoins en renforcement de la recherche et des appuis aux efforts de gestion des ressources naturelles ; le lien entre gestion des pêches et conservation des ressources et de la biodiversité marine a notamment été largement abordé.
- Reprise de l'exposition sur l'Archipel des Bijagos à l'aquarium du Musée de la Porte Dorée de mars à octobre 2005.
- Participation au premier congrès mondial sur les aires marines protégées IMPAC1, qui s'est tenu en Australie, Geelong, en octobre 2005. La FIBA et le secrétariat du PRCM ont soutenu la participation d'une délégation constituée de membres d'institutions et d'organisations impliquées dans le PRCM, permettant de donner une visibilité aux efforts conduits en Afrique de l'Ouest et afin de prendre contact avec les organisations les plus engagées dans la conservation marine.

La FIBA a également poursuivi ses efforts propres de communication, travaillant à la réalisation d'un site web a été mis en ligne dans les derniers jours de janvier 2006, ainsi qu'à la préparation de plusieurs ouvrages techniques et de capitalisation. La préparation du "Livre des Imraguen" a particulièrement avancé, promettant un lancement au cours de l'année 2006, en lien avec les festivités des 30 ans du PNBA.

Deux missions d'acquisition d'images ont été organisées au Sénégal, avec les photographes Jean-François Hellio et Nicolas Van Ingen. La perspective d'éditer un bel ouvrage sur la valeur patrimoniale du littoral ouest africain a été envisagée et sera discutée en 2006.

### **3.6. *Appui aux partenaires et recherche de financements***

Le secrétariat a enfin mis à disposition du staff time pour appuyer ses partenaires. Le secrétaire exécutif et le conseiller de la FIBA ont effectué plusieurs démarches destinées à accompagner la Direction du PNBA dans la recherche de financements, auprès de l'Union européenne, de la Coopération espagnole, des Parcs Nationaux d'Espagne. D'autres interventions lors du conseil d'administration du PNBA ont également permis de renforcer la position de la Direction dans ses demandes d'augmentation de la dotation nationale et pour la validation de l'audit organisationnel du PNBA effectué au cours du premier semestre.

Au-delà des appuis prévus dans le cadre des projets, le secrétariat de la FIBA a également fourni des appuis spécifiques, tels que l'animation du comité technique Urok et une participation à l'évaluation de l'ensemble des projets conduits en Guinée Bissau. Une visite de la Fondation MAVA dans l'Archipel des Bijagos et une rencontre des autorités du pays ont également été organisées avec l'appui de la FIBA, du PRCM et de l'UICN.

Des contacts ont été pris avec différents bailleurs potentiellement intéressés à soutenir le PRCM au travers de la FIBA ou des autres organisations impliquées. Ces démarches seront prolongées en 2006.

## **4. Les résultats clés**

- Un document de planification stratégique et opérationnelle,
- Une analyse de fonds des forces et des dysfonctionnements de la FIBA,
- Un plan de restructuration pour aller vers une FIBA efficace et transparente,
- De nouveaux financements acquis par le PNBA,
- Des liens renforcés au sein et autour du PRCM, et une visibilité considérablement augmentée pour le programme et ses premiers résultats,
- Des contacts établis avec des bailleurs potentiels,
- Des outils de communication élaborés et en cours de préparation.

## **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

La dynamisation et le renforcement du PRCM ont sans aucun doute constitué l'un des objectifs centraux de la FIBA en 2005, comme une suite logique de son engagement depuis l'idée même de la naissance du programme.

En effet, la FIBA a décidé d'inscrire l'ensemble de ses activités de terrain et de communication au sein du PRCM, augmentant ainsi le volume d'activité annoncé par le programme. Elle figure ainsi, au sein des quatre ONG internationales impliquées, comme l'organisation la plus directement concentrée sur le développement et la mise en œuvre du PRCM.

La FIBA a assuré la Présidence du Comité de pilotage du PRCM en 2005 et a œuvré au travers de cette fonction pour l'amélioration de la communication et de la gouvernance du programme régional, veillant au renforcement de la cohérence générale, des outils de suivi et de communication internes et externes, de l'implication des partenaires et participant à la recherche de fonds et de nouveaux partenariats techniques.

Enfin, la FIBA, au travers de son personnel affecté à la gestion des projets de terrain, a fourni les ressources nécessaires à l'animation des composantes "AMP", "Espèces et Habitats" et "Recherche" du PRCM.

## **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

Les principales difficultés avaient été identifiées au travers de l'évaluation en 2004, puis confirmées au travers de l'audit organisationnel. Elles concernaient la surcharge de travail et la capacité limitée de l'équipe du secrétariat pour la mise en œuvre et le suivi de l'ensemble du programme ainsi que pour le reporting aux partenaires financiers. La planification opérationnelle et le plan d'action approuvé par le Comité exécutif de la FIBA en novembre identifient un nouvel organigramme et des procédures améliorées qui permettront une mise en œuvre plus sereine et un reporting adéquat.

## **7. Les actions planifiées pour l'année prochaine**

- Tenue des différentes réunions des organes de gestion,
- Mise en œuvre du plan de restructuration de la FIBA,
- Recrutement d'un Directeur général et d'un responsable administratif et financier,
- Ouverture d'un bureau régional des programmes de la FIBA, à Nouakchott,
- Soutien et participation aux festivités du 30<sup>ème</sup> anniversaire du PNBA,
- Festivités du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la FIBA,
- Mise en ligne d'un site web,
- Préparation et édition de documents techniques et d'ouvrages de capitalisation,
- Contribution à l'animation et au renforcement du PRCM,
- Recherche de financements,
- Appuis divers aux partenaires du PRCM.

## Secrétariat du Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest – PRCM et réunions des organes de gestion du PRCM (CP, COST, Forum côtier et marin).

- 
- **Institutions chargées de la mise en œuvre :** UICN & FIBA
  - **Institutions partenaires :** UICN, FIBA, WWF, WI, CSRP et Résocotao
  - **Date de démarrage du projet :** Janvier 2004
  - **Durée :** Cinq ans

---

• <b>Montant financier total prévu pour la durée du projet :</b>	1.775.000 €
• <b>Montant du financement pour l'année considérée :</b>	375.869 €
• <b>Les différents bailleurs et leur contribution financière :</b>	
Reports à nouveau MAV A 2004	4.289 €
Fondation MAV A	339.080 €
Avance FIBA sur financements 2006	32.500 €
Solde au 31 décembre 2005 :	30.928 €
Niveau d'exécution financière :	91,8 %

---

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## **1. Résumé opérationnel**

Le Secrétariat du PRCM a été créé en 2003 dans le cadre d'une coalition regroupant les 4 principales Organisations non gouvernementales internationales concernées par la conservation de la zone côtière et marine ouest africaine, afin de répondre à plusieurs besoins découlant de la mise en œuvre d'un vaste programme régional couvrant 7 pays et regroupant une cinquantaine de partenaires.

Le rôle du Secrétariat consiste essentiellement à assurer une coordination entre l'ensemble de ces partenaires pour faire en sorte que le PRCM constitue effectivement un programme global et cohérent. Il prépare et anime les réunions des organes de gestion du programme et notamment le Forum marin et côtier en Afrique de l'Ouest, qui s'est réuni en décembre à Banjul, le Comité de pilotage du PRCM, qui s'est réuni à deux reprises en 2005 et le Comité d'orientation scientifique et technique COST qui s'est également réuni en décembre, à l'occasion du Forum.

Outre cette fonction de coordination, le Secrétariat a pour objectif de promouvoir la construction d'une approche régionale et de dynamiser les processus de concertation entre les acteurs. En dehors de ses activités propres, il appuie son action sur une stratégie de communication mise en œuvre à partir du Secrétariat. Interface entre les institutions nationales et sous-régionales concernées par l'avenir de la zone côtière et marine, le Secrétariat sert également d'interlocuteur vis-à-vis des bailleurs de fonds du PRCM ou susceptibles de contribuer à son financement.

## **2. Rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

L'essentiel des mécanismes de fonctionnement et de gouvernance ont été mis en place dans le courant de l'année 2004 et ont pu être soumis et validés par les partenaires nationaux à l'occasion du Forum qui s'est tenu la même année. On peut affirmer par conséquent qu'il existait en début d'année 2005 une entente concertée et généralisée de la part de la plupart des partenaires pour inscrire leurs actions dans le cadre du PRCM. Les objectifs de cette coalition sont bien compris et généralement revendiqués par les acteurs eux-mêmes. Parmi les 4 ONGs à l'initiative du Programme les niveaux d'engagement ne sont pas homogènes essentiellement pour des raisons propres à leur fonctionnement interne. Les financements obtenus de la part des deux principaux bailleurs, la Fondation MAVA et la DGIS, sont disponibles. Il faut remarquer cependant que les budgets totaux obtenus atteignent environ la moitié seulement des besoins initialement identifiés, obligeant les partenaires à corriger les prévisions en établissant des budgets opérationnels conformes aux financements existants. Cette contrainte aura de profondes répercussions à la fois au niveau des projets et du programme mais n'empêchera pas la construction d'une architecture globale cohérente, même si cette dernière reste encore fragile.

## **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

Le travail du Secrétariat a consisté tout d'abord à faire fonctionner les différents organes de gouvernance mis en place dans le cadre du Programme.

Il s'agit tout d'abord du **Comité de Pilotage** – CP qui regroupe un représentant des 4 ONGs, le Secrétaire Exécutif de la Commission Sous-régionale des Pêches, le Président du Forum et le Coordinateur Régional du Réseau de Planification Côtière. Le CP s'est réuni à deux reprises dans le courant 2005 (30 et 31 mars, à Dakar et 1 et 2 décembre à Banjul) permettant ainsi de prendre les décisions relatives au fonctionnement du Programme. La première de ces deux réunions, à laquelle les représentants des bailleurs de fonds ont pu assister, a permis par

ailleurs de préparer le contenu de la réunion des bailleurs du PRCM (1 avril, à Dakar) au cours de laquelle des dispositions ont été prises en faveur d'une harmonisation des rapports et audits destinés à ces mêmes bailleurs.

Dans le courant de cette année a également été institué le **Comité d'Orientation Scientifique et Technique**– COST – que le Secrétariat du PRCM a pu réunir à 2 reprises (10 mars à Nouakchott, 3 décembre à Banjul). Composé de 5 membres, 6 depuis la décision du CP début décembre, le COST est chargé d'engager des analyses et de fournir des avis tant au CP qu'au Forum sur les grandes orientations du Programme. Il a notamment proposé un nouveau mode de fonctionnement du Programme basé sur les Composantes qui a été adopté dans le courant de cette année (voir infra).

Le Secrétariat a par ailleurs organisé le **II° Forum Régional Côtier et Marin** qui a réuni 126 participants, représentants des principales catégories d'acteurs concernées en provenance des 7 pays, à Banjul du 5 au 8 décembre. Cette réunion, qui intervient tous les 18 mois, représente l'un des temps forts de la vie du Programme dans la mesure où elle constitue la seule opportunité de rassembler physiquement l'ensemble des partenaires, afin de promouvoir la concertation et de forger une vision dynamique de ce que doivent être les priorités de conservation de la zone côtière au niveau régional. C'est aussi une expérience humaine particulièrement riche au cours de laquelle les liens institutionnels et personnels se renforcent, condition *sine qua non* pour la construction d'un programme commun. La présence des différents participants permet par ailleurs la tenue de réunions périphériques, ainsi qu'une formation d'une semaine, organisée par la FIBA et le WWF avec l'appui du Secrétariat, et consacrée cette fois aux études d'impact environnemental.

Les résultats du Forum et les recommandations qui en ont découlé illustrent le niveau de maturité des parties prenantes. L'une des questions soulevées par les partenaires, mais à laquelle aucune réponse formelle n'a été donnée pour le moment, a consisté à savoir si le Forum doit rester le Forum du PRCM ou bien ne pas être attaché à un programme déterminé, ce qui ne ferait pas dépendre sa pérennité de celle du PRCM, tout en l'élargissant à de nouveaux partenariats.

Sur la base d'une proposition émanant du COST et adoptée par le CP, le Secrétariat a aidé à la mise en place d'un mode de **fonctionnement du Programme sur la base des Composantes**. Pour y parvenir, une réunion a été organisée à Dakar en présence de tous les membres du CP et de l'ensemble des responsables des projets inscrits au Programme. Chacune des 7 Composantes a ainsi travaillé à l'élaboration d'un cadre logique propre, destiné à être soumis à l'approbation des participants du Forum. Pour chacune d'entre elles un animateur a été identifié. Les avantages d'un tel mécanisme sont multiples. Il permet tout d'abord de transcender les clivages éventuels entre les pays ou entre les organisations et, par un abordage purement thématique des questions, il facilite leur appréhension à l'échelle régionale. Il permet par ailleurs une décentralisation des responsabilités au niveau opérationnel, chaque Composante assumant une part de la réflexion relative à ses priorités, à l'évaluation de ses impacts ou encore à sa communication. L'abordage des problématiques sous l'angle des Composantes lors du Forum de Banjul a montré la pertinence de cette approche. A cet égard, le COST a recommandé de promouvoir le principe d'un seul Comité de Pilotage par Composante plutôt que de multiplier les comités par projet. Toutes ces mesures joueront un rôle déterminant dans l'intégration et la cohérence globale des activités du Programme.

Le Secrétariat a donc appuyé la mise en place et le fonctionnement de ces différents organes en préparant les documentations, organisant les réunions, rédigeant et diffusant les rapports et comptes-rendus etc. Il a par ailleurs effectué un travail de routine en faveur de la **coordination des partenaires**. A cet égard, et compte tenu du fait qu'il s'agit là de sa

fonction principale, toutes les occasions ont été mises à profit. Via le courrier électronique qui représente le principal mode de communication et qui sert à connecter les individus, à diffuser les informations pertinentes aux cibles appropriées, à promouvoir des réflexions conjointes sur des sujets prioritaires tels que le développement des hydrocarbures offshore ou la pêche. La coordination s'est effectuée aussi en participant, à la demande, aux travaux des partenaires directs ou indirects (comités techniques, planification, stratégies sectorielles gouvernementales, initiative panafricaine pour la pêche etc.) où il est possible non seulement de diffuser des avis techniques mais aussi de faire savoir ce que font les autres institutions dans le cadre du PRCM afin de valoriser les démarches exemplaires et promouvoir une harmonisation des approches. Il convient à cet égard de conserver à l'esprit que le Programme concerne une cinquantaine de partenaires et que le Secrétariat doit jouer un rôle de carrefour, de *hub*, dans une perspective de connectique institutionnelle, ou individuelle lorsqu'il s'agit de valoriser les compétences régionales. C'est dans cette perspective que le Secrétariat assure la consolidation du rapport annuel du PRCM qui s'est matérialisée pour l'année 2004 par une brochure de 28 pages, illustrée et traduite dans les 3 langues officielles des pays de la région.

Une autre partie importante du travail du Secrétariat a consisté à **diffuser les expériences et les résultats** du PRCM. Cette diffusion a été réalisée systématiquement dans les nombreux ateliers auxquels le Secrétariat a été convié au niveau national, régional ou international. Sur le plan national il s'est investi, par exemple, dans l'élaboration des « journées littoral » en Mauritanie par la rédaction d'un ouvrage et la réalisation d'une exposition présentée à Nouakchott puis à Bruxelles. Il a également activement participé à l'élaboration du Plan de gestion des îles d'Urok (Réserve de Biosphère Bolama-Bijagos) qui s'est traduit au mois d'avril par la reconnaissance officielle de la 1<sup>o</sup> AMP Communautaire de la Guinée Bissau.

Au niveau régional des contacts réguliers et ateliers communs ont été réalisés notamment avec les projets GEF sur le Grand Ecosystème du Courant des Canaries (CCLME) et celui concernant l'adaptation aux changements climatiques (ACCC). Dans la mesure où ces deux projets présentent des objectifs et des échelles d'intervention similaires à ceux du PRCM, les contacts ont consisté à identifier les complémentarités et synergies possibles, notamment en ce qui concerne les éventualités de co-financement d'activités communes. Une contribution active a également été apportée à la préparation et réalisation de l'atelier régional sur les hydrocarbures offshore qui s'est tenu à Nouakchott au mois d'avril et au cours duquel une communication a été présentée par le Secrétariat.

Au niveau international, le Secrétariat s'est investi dans l'élaboration d'une exposition sur l'archipel des Bijagos inaugurée en présence du Directeur Général de l'UNESCO, du Premier Ministre de la Guinée Bissau et du Président Emérite de la FIBA et qui s'est accompagnée d'un ensemble de démarches en vue de la candidature de l'archipel en tant que site du Patrimoine Mondial. L'exposition a par la suite été exhibée à l'aquarium de la Porte Dorée où elle a reçu plus de 126 000 visiteurs entre avril et décembre. Le Secrétariat a collaboré activement à la réalisation du Symposium international sur les écosystèmes côtiers d'Afrique de l'Ouest, à Bruxelles, en facilitant notamment la participation de nombreux chercheurs issus de la région, et en présentant une communication. Il a organisé une entrevue avec les représentants de plusieurs Directions générales de la Commission européenne en faveur d'une délégation de personnalités ouest-africaines présentes au Symposium. Le Secrétariat a facilité la participation d'une délégation de 12 personnes en provenance de la région au I<sup>o</sup> Congrès Mondial des Aires Marines Protégées (IMPAC I) où deux communications ont été présentées par le PRCM, dont une préparée avec la collaboration du Secrétariat et qui a par la suite fait l'objet d'une communication dans la revue MPA news.



Le Secrétariat a enfin participé à entretenir des contacts nourris avec les bailleurs de fonds, notamment auprès de la Fondation MAVVA, à qui un rapport d'activité a été présenté et qui l'a accompagnée lors d'un déplacement en Guinée Bissau, ainsi qu'avec l'Ambassade des Pays Bas à Dakar. Avec l'appui de cette dernière, une réunion des bailleurs de fonds a pu être organisée et sera instituée sur une base annuelle régulière. Des contacts moins soutenus ont été noués avec les représentations diplomatiques ayant leur siège dans les capitales de la région, ainsi qu'avec diverses organisations susceptibles de s'investir dans le futur du PRCM.

#### **4. Les résultats clés**

Les résultats clés pour l'année 2005 sont les suivants :

- Progression de la gouvernance du programme,
- Tenue effective des différentes réunions des organes du PRCM,
- Renforcement de la cohésion interne, entre les acteurs du Forum et les organisations partenaires,
- Appropriation par les différents partenaires du PRCM comme cadre d'évolution et d'action, et du secrétariat comme interface,
- Appui effectif à plusieurs partenaires et gouvernements des pays du PRCM,
- Renforcement des modes de planification, coordination et suivi évaluation du programme,
- Renforcement des capacités propres du secrétariat au travers d'un recrutement d'un chargé de suivi-évaluation,
- Gain de visibilité du PRCM à différentes occasions (Symposium de Bruxelles et Conférence internationale UNESCO "Biodiversité : Science et Gouvernance" en février, IMPAC1 en octobre) et renforcement des liens avec des programmes mondiaux (Global marine program UICN) ou organisations internationales (CEESP, WCPA, WCMC, etc.).

#### **5. La contribution à l'objectif à long terme du PRCM**

Le secrétariat agit essentiellement pour la concrétisation des objectifs du PRCM, particulièrement en assurant cohésion et cohérence au sein du programme, en renforçant les collaborations, en développant la culture de la coopération régionale au sein de l'ensemble de la communauté des acteurs du programme et du Forum côtier et marin en Afrique de l'Ouest.

#### **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

En dehors des obstacles d'ordre logistique qui sont monnaie courante dans les pays concernés, le Secrétariat n'a pas rencontré d'obstacle majeur dans l'exercice de ses activités.

#### **7. Les actions planifiées pour l'année 2006**

En dehors des actions de routine, le Secrétariat s'engagera dans la réalisation des actions suivantes :

- Consolidation et publication du rapport annuel d'activités,
- Elaboration du règlement intérieur du PRCM,
- Elaboration d'une nouvelle brochure de présentation,
- Mission d'appui au processus de création des AMP au Cap Vert,
- Participation aux préparations du 30<sup>e</sup> anniversaire du PNBA,

- Appui à la planification stratégique de l'Institut pour la Biodiversité et les Aires protégées (Guinée Bissau),
- Appui à la préparation du volet environnement en vue de la table ronde des bailleurs de la Guinée Bissau,
- Mission de contact auprès de l'agence de coopération internationale suédoise (SIDA),
- Mise en place du Chargé de Suivi-Evaluation-Capitalisation et réalisation d'un système de suivi-évaluation pour les Composantes et pour le Programme,
- Organisation de l'évaluation externe du PRCM à mi-parcours,
- Recrutement d'un Coordinateur adjoint au Secrétariat,
- Contribution à la mise en place des nouvelles AMP au Sénégal,
- Concertation avec les projets GEF régionaux,
- Facilitation des missions photographiques et filmages,
- Préparation d'un projet régional sur les hydrocarbures,
- Préparation d'un atelier/projet régional sur la conservation des mangroves.

## Communication du PRCM.

- 
- **Institutions chargées de la mise en œuvre :** UICN et FIBA
  - **Date de démarrage du projet :** Mai 2004
  - **Durée :** Cinq ans
- 

- **Montant financier total prévu pour la durée du projet :** 225.000 €
  - **Montant du financement pour l'année considérée :** 125.053 €
  - **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**
    - Reports à nouveau MAV A 2004 25.197 €
    - Fondation MAV A 59.856 €
    - DGIS 40.000 €
- Solde au 31 décembre 2005 : 101 €  
Niveau d'exécution financière : 99,9 %
- 

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## **1. Résumé opérationnel**

Le PRCM a été créé pour appuyer la mise en œuvre concertée d'un vaste programme régional regroupant une cinquantaine de partenaires. Le rôle du Secrétariat consiste essentiellement à assurer une coordination entre l'ensemble de ces partenaires et faire en sorte que le PRCM constitue effectivement un programme global et cohérent destiné à promouvoir la conservation du littoral ouest-africain et ses ressources.

C'est précisément pour répondre à ce besoin permanent de concertation, de coordination et de recherche de cohérence que la dimension communication représente un outil incontournable du Programme.

Le volet communication du PRCM a démarré sur la base d'une stratégie de communication élaborée avec des représentants des 6 pays concernés. Le recrutement d'une chargée de communication est intervenu en septembre 2004 pour aider à la mise en œuvre de cette stratégie.

L'année 2005 a été en outre mise à profit pour renforcer les liens entre les partenaires, diffuser des informations sur leurs activités et inventorier, de manière non exhaustive, l'ensemble des outils et activités de communication déjà réalisés.

Cette période, chargée en manifestations internationales au sein desquelles le volet Communication a pris une part active (Conférence internationale à l'UNESCO, Symposium scientifique de Bruxelles, Voyage de presse au Cap Vert, Congrès des aires marines protégées en Australie, forum côtier et marin PRCM à Banjul) a contribué à valoriser le programme à un niveau régional et international et à mettre en lumière les activités des projets en cours.

L'année 2006 sera consacrée d'une part, à renforcer les actions en cours en appuyant les projets et partenaires dans leur travaux de communication mais sera également employée à concevoir, développer et engager des actions portées sur le moyen et long terme tel que les campagnes de sensibilisation à la gestion durable des ressources marines et côtières.

## **2. Rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

La composante Communication occupe au sein du PRCM une place essentielle pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que les partenaires du Programme sont nombreux et doivent ensemble contribuer à une approche globale et concertée, ce qui implique la mise en place d'outils facilitant les échanges, la concertation et la coordination entre ces mêmes partenaires. Ensuite parce que les résultats du PRCM sont destinés en principe à l'ensemble des acteurs qui interviennent sur la zone côtière ouest-africaine auprès de qui le programme doit délivrer des messages pour progresser en direction des objectifs identifiés au départ : chacun de ces acteurs possède sa vision propre, ses intérêts sectoriels ainsi que sa propre langue d'où un certain nombre de défis pour concilier les échelles locales et globale. Enfin parce qu'il est nécessaire de mettre en place des actions d'éducation et de plaidoyer pour encourager les sociétés dans leur ensemble à identifier et concrétiser des stratégies de durabilité dans un contexte socio-économique particulièrement difficile.

Pour ces différentes raisons, le PRCM s'est doté d'un volet communication spécifique, qui s'ajoute aux actions de communication de ses propres partenaires, afin de promouvoir une vision régionale de la conservation de la zone côtière et marine.

L'atelier régional sur la communication du PRCM, tenu à Mbour en avril 2004, avait pour objectif de définir les grandes lignes directrices du volet Communication du Programme en

partant des expériences existantes dans la sous région. Les axes de la stratégie régionale de communication du PRCM ont ainsi été identifiés pour les cinq années du programme (2004-2008).

La composante communication s'articule ainsi autour de trois axes majeurs :

- Appui aux projets et partenaires
- Campagnes de sensibilisation
- Valorisation du patrimoine côtier.

### **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

#### **3.7. Appui aux projets et partenaires**

- Finalisation du site Internet PRCM : Après quelques retards avec les prestataires sollicités, la mise en ligne du site est effective depuis juin 2005 ([www.prcmarine.org](http://www.prcmarine.org)) et a fait l'objet d'une présentation dans le cadre du Forum Régional.
- Création d'un Bulletin d'informations électronique : Depuis mai 2005, une lettre d'information mensuelle est envoyée à l'ensemble des partenaires du PRCM ainsi qu'aux médias ouest africains et internationaux. Cette lettre d'information est en ligne sur le site internet.
- Réalisation d'une exposition sur l'archipel des Bijagos : du 24 au 28 janvier 2005 – (Siège de l'UNESCO, Paris). Cette exposition a été présentée à l'occasion de la Conférence Internationale « Biodiversité, science et gouvernance » organisée au siège de l'UNESCO à Paris sous le haut patronage du Directeur Général de l'UNESCO et de Jacques CHIRAC (public de décideurs) L'exposition a ensuite été installée à l'Aquarium de la Porte Dorée (Paris) jusque décembre 2005 (grand public). Ces expositions ont été accompagnées d'affiches et de dépliants.
- Mise en place de l'exposition du littoral mauritanien, du 03 février au 20 avril 2005 (Jardin botanique de Bruxelles). Cette exposition mise en place à Nouakchott en décembre 2004 a été déplacée en Belgique et a introduit le Symposium scientifique « Ecosystèmes côtiers de l'Afrique de l'Ouest » (15-16 février 2004). Cette exposition a été accompagnée de la diffusion d'un livret élaboré en majeure partie par le Secrétariat, richement illustré et tiré à 11 000 exemplaires en deux langues (arabe et français).
- Réalisation d'une exposition photographique lors de la commémoration du vingtième anniversaire de la Commission Sous régionale des Pêches (CSR), Avril 2005 (Dakar). Les photographies présentées illustrent les pêcheries du littoral ouest africain. Cette exposition a été accompagnée d'affiches promotionnelles (français et anglais).
- Participation au Congrès Mondial des Aires Marines Protégées (IMPAC 1), Octobre 2005 (Geelong, Australie). Une délégation ouest africaine PRCM a pris part au premier Congrès Mondial des Aires Marines Protégées. Un dépliant présentant les aires marines protégées de l'Afrique de l'Ouest a été réalisé (français et anglais). Une carte régionale (français, anglais, portugais) décrivant les différentes AMPs de la région a également été conçue pour l'occasion. Deux communications ont été présentées lors de cette manifestation.
- Réalisation de deux posters pour le Parc National Marin de Joao Vieira et Poilao (Guinée Bissau) Novembre 2005. Deux posters ont été réalisés pour un public large. L'un décrit la réglementation dans le Parc, le second présente les tortues marines présentes dans l'Archipel des Bijagos (français et portugais).

- Réunion des chargés de communication des organisations du PRCM, Juin 2005 (Dakar). Les chargés de communication des institutions fondatrices du PRCM se sont rencontrés pour uniformiser leur niveau de connaissance et s'organiser pour transmettre leurs informations de manière plus efficace.

Il a été retenu de mettre en place à partir de septembre 2005 :

- Une lettre trimestrielle du PRCM (pour le moment cette activité n'est pas encore réalisée)
- Un communiqué d'urgence à diffuser immédiatement (en cas d'alerte),
- L'inscription dans le calendrier annuel d'une réunion des chargés de communication.

### **3.8. Campagne de sensibilisation**

- Appui au projet « camion de sensibilisation itinérant »

Cette campagne initiée par l'Océanium (ONG Sénégal) est intitulée «Sensibilisation des populations locales et des jeunes des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, à la gestion durable des ressources halieutiques et à la mise en place des aires marines protégées» vise à sensibiliser les populations directement concernées par la raréfaction des ressources halieutiques. Le camion itinérant a parcouru le Sud Sénégal, la Gambie et le Nord de la Guinée Bissau. Lors du Forum côtier et marin du PRCM (décembre 05), les partenaires PRCM ont été invités à suivre l'animation de l'Océanium dans l'une des communautés villageoises de la région de Banjul (Gambie). La première phase de ce projet, comprenant l'acquisition du camion et ses équipements de diffusion a été financée par la composante communication du PRCM. Une recherche de fonds est en cours par l'Océanium pour poursuivre cette activité.

- Rencontres avec les responsables des radios pour la mise en place d'un réseau des radios environnementales régionales (Gambie, Cap Vert et Guinée Bissau).
- Rencontres avec les ONGs nationales investies dans la conservation de la zone côtière et marine :
  - Guinée Bissau (Palmeirinha, AD, Swissaid, Tiniguena, Informorac),
  - Cap vert (Atelier Mar et Natura 2000),
  - Sénégal (Océanium).

### **3.9. Valorisation des patrimoines**

- Participation au Forum Plane'ERE 3 : du 18 au 26 juillet 05 (Ouagadougou, Burkina Faso). Le volet communication du Secrétariat a présenté le PRCM et la diversité des acteurs du programme lors du forum planet'ERE 3 axé sur l'éducation environnementale. Des contacts avec les représentants des Ministères de l'Education et de l'Environnement (Sénégal) ainsi qu'avec des experts internationaux permettront d'amorcer la mise en oeuvre d'un programme de sensibilisation destiné aux scolaires (activité prévue en 2006).
- Participation au voyage de presse WWF WAMER : du 19 au 23 septembre 05 (Cap Vert). L'équipe WWF Cap Vert a organisé un voyage de presse (agences Reuters, AFP, RFI, Infopress) sur les îles de Sal, Boa Vista et Santiago. Le groupe a rencontré de nombreuses personnes impliquées dans la problématique « tourisme et conservation » (Ministères de l'Environnement et des Pêches, promoteurs touristiques, ONG nationales, médias, municipalités).

- Réalisation de dossiers techniques d'informations transmis à divers médias africains et internationaux dont plusieurs ont publié des articles ou des reportages sur les activités du PRCM (AFP, RFI, Reuters, Lusa, Thalassa, Géo, Jeune Afrique, Spore, MPA news, Le point, Odyssee, ARTE France, European report, etc.).
- Des séances de vulgarisation ont été organisées au profit des journalistes et des professeurs (journées du littoral, ateliers hydrocarbures, Forum II PRCM).
- Des projections des documentaires réalisés par le PRCM ont été organisées à diverses reprises (Ministère de l'écologie et du développement durable (France), centres culturels Français de Dakar et de Nouakchott, médias, forum II PRCM).
- Participation au second Forum côtier et Marin du PRCM, décembre 2005 (Banjul). Les médias ont été invités à couvrir l'événement. Une table ronde constituée de plusieurs participants régionaux a été organisée à la télévision nationale gambienne (08/12/05).

#### **4. Les résultats clés**

Les activités 2005 mises en œuvre découlent directement du document de stratégie de communication réalisé à la suite de l'atelier de M'Bour. Chacun des trois volets constituant la composante communication a été abordé durant l'année 2005.

Le travail de communication s'est particulièrement porté sur les manifestations internationales durant lesquelles des expositions ont été présentées et des outils ont été réalisés (carte, dépliants, affiches). De nombreux contacts ont été établis avec le public des décideurs régionaux et internationaux (bailleurs, scientifiques).

Des appuis en communication spécifiques aux différents projets ont également été développés (posters sur les tortues marines, présentation de Parc national) contribuant ainsi à renforcer l'appropriation du PRCM par les partenaires

L'appui octroyé au camion itinérant de l'Océanium a permis la mise en place d'une large campagne de sensibilisation au niveau régional, notamment auprès des communautés côtières.

L'année 2005 a permis à la chargée de communication (prise de fonction le 20 septembre 2004) de se familiariser avec le programme et de tisser des liens entre l'ensemble des partenaires du PRCM lors des manifestations auxquelles ont participé les acteurs régionaux (Conférence internationale à l'UNESCO, Symposium scientifique de Bruxelles, Voyage de presse au Cap Vert, Congrès des aires marines protégées en Australie, forum côtier et marin à Banjul).

#### **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

La cellule communication du PRCM, et ce notamment lors des rencontres internationales, a sollicité la contribution des partenaires du PRCM et ainsi favorisé l'échange et renforcé la cohésion entre ces acteurs.

Un des rôles de la communication étant de diffuser au mieux les informations découlant des activités du programme, il est absolument nécessaire d'offrir à chacun des acteurs la possibilité d'exposer ces réalisations et cela de manière permanente. La création du site internet PRCM, dans lequel est intégré l'ensemble des projets, s'inscrit dans cette perspective cohérente d'union sur le long terme et permet de révéler également le dynamisme de chacun des projets.

Depuis le Comité de Pilotage PRCM de juin 05 (Dakar), les différents projets sont répartis en sept Composantes (aires marines protégées, espèces et habitats gestion des pêches, , tourisme

durable hydrocarbures et qualité des milieux recherche et communication). Avant cette nouvelle configuration, l'appui en communication aux projets et aux partenaires était spécifique aux projets sollicitant un soutien dans ce domaine. Le volet communication inscrit désormais ses travaux au sein des Composantes, favorisant ainsi le lien entre les différents projets d'une même thématique.

Les outils de communication produits durant l'année écoulée (livrets d'informations, cartes régionales des AMPs, dépliant de présentation des AMPs, posters, affiches, photographies, panneaux d'information, documentaires vidéo) sont autant d'éléments susceptibles de sensibiliser les bénéficiaires et les utilisateurs du littoral ouest africain vers une gestion durable des ressources marines et côtières, et ce bien après la vie du projet.

## **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

Le démarrage du volet communication du PRCM est relativement récent et sa mise en route a demandé à la chargée de communication de prendre connaissance de l'ensemble des projets et de rencontrer les partenaires afin de mieux appréhender la globalité du programme. Les six premiers mois (sept 04 - avril 05) du projet ont été en partie consacrés à cette prise de connaissance. Depuis, les échanges avec les différents partenaires sont facilités, le carnet d'adresses s'est considérablement développé et, malgré la multitude d'acteurs constituant le PRCM, la cellule communication considère l'ensemble des partenaires comme faisant partie d'une équipe soudée, axée sur une problématique commune.

Durant cette même période, l'organisation de nombreuses manifestations internationales a mobilisé une large partie du temps de travail de la chargée de communication lui permettant ainsi difficilement de planifier les activités sur le moyen et long terme (campagnes de sensibilisation notamment).

Le début d'année 2006, sera consacré à l'élaboration d'une planification plus précise des activités tout en suivant le document de stratégie de communication, base de travail de la composante.

La cellule communication du PRCM, basée à Nouakchott, doit travailler en synergie avec les chargés de communication des institutions fondatrices dont deux d'entre elles (WWF WAMER et Wetlands) sont basées à Dakar. Leur éloignement ne facilite pas les échanges pourtant indispensables aux travaux de communication communs du programme.

De plus, et ce malgré une modernisation rapide de la capitale mauritanienne, certains sous traitants essentiels pour la réalisation d'outils de communication (concepteur créateur, graphiste, imprimeur) ne sont pas présents sur Nouakchott. Les outils sont alors réalisés « virtuellement » via internet vers l'étranger. Cette manière de procéder est handicapante pour un travail efficace.

Afin d'améliorer l'efficacité de son travail, la chargée de communication prévoit par conséquent des missions plus fréquentes à Dakar d'une part pour approfondir les travaux communs avec les chargés de communication de WWF et Wetlands International et, d'autre part, afin de travailler plus directement avec les prestataires impliqués dans les travaux de conception et de réalisation des outils de communication.



## **7 Les actions planifiées pour l'année prochaine**

### **7.1. Volet appui aux projets et partenaires**

- Entretenir et dynamiser le site Internet PRCM : Une page web est consacrée à chacun des projets PRCM, les porteurs de projet et les partenaires du PRCM devront fournir régulièrement des informations sur leurs activités. Un formulaire particulier sera mis à leur disposition pour uniformiser la présentation des documents reçus (Activité 1.1.).
- Contribuer à la mise en place de l'exposition photographique et objets traditionnels sur l'archipel des Bijagos (Guinée Bissau) au muséum d'Histoire Naturelle de Lisbonne (mars-mai 2006) Cette exposition sera accompagnée d'affiches et de dépliants et aura pour objectif de soutenir la candidature de l'archipel au titre de Site du patrimoine mondial naturel et culturel (UNESCO) (Activité 1.2.).
- Relancer la campagne de protection des requins sur l'ensemble de la zone côtière ouest africaine. Un outil de sensibilisation destiné en priorité aux pêcheurs actifs dans la capture des sélaciens sera conçu et réalisé dans le courant du deuxième semestre 2006 (Activité 1.3.).

### **Réunir les chargés de communication des institutions fondatrices (WWF, Wetlands, FIBA, IUCN) pour coordonner l'information et parfaire la stratégie de communication commune.**

- Concevoir et réaliser avec les responsables de deux au moins des Composantes du PRCM (AMP, , Espèces et habitats, Pêche, Tourisme ou Hydrocarbures et qualité des milieux) un documentaire vidéo destiné à valoriser le travail entrepris dans les domaines concernés (Activité 1.5.).
- Autres activités, ponctuelles, d'appui aux projets et partenaires en fonction des événements, des activités en cours et de la nécessité, à un moment donné, d'accentuer la visibilité des projets.

*Exemples :* participation à la réalisation du guide de formation destiné aux agents de surveillance des aires marines protégées, soutien à la composante «Tourisme durable » au niveau régional, appui du projet «Pélagiques côtiers » pour la réalisation de posters de transformations du poisson, etc...(Activité 1.6.) ;

### **7.2. Volet campagnes de sensibilisation**

- Valoriser la première phase du projet de l'Océanium (ONG Sénégal) intitulé «Sensibilisation des populations locales et des jeunes des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, à la gestion durable des ressources halieutiques et à la mise en place des aires marines protégées » afin d'amplifier ses impacts en termes de cibles et de répartition géographique.
- Concevoir et réaliser un outil de communication destiné à l'ensemble des pêcheurs artisans de la région. Il s'agira de déterminer au moyen d'enquête de terrain (notamment du camion itinérant) les revendications, les nécessités des pêcheurs et de concevoir un outil les incitant à s'impliquer davantage dans la bonne gestion des ressources (Activité 2.1.).
- Appuyer le réseau des radios communautaires au niveau régional. Les responsables radios rencontrés en 2005 en Guinée Bissau, Cap vert, Mauritanie et Gambie ont montré un vif intérêt à s'investir dans ce type de sensibilisation environnementale (Activité 2.2.).
- Organiser des sessions de formations « environnementales » destinées aux médias de la

région pour une meilleure connaissance du système côtier et donc une meilleure restitution de l'information dans le domaine de la conservation. Ces formations pourraient concerner deux journalistes (presse, radios ou télévision) de chacun des pays du PRCM (Activité 2.2.).

### **7.3. Volet valorisation du patrimoine**

- Inventorier les outils d'éducation environnementale en Mauritanie, Guinée et Gambie (Activité 3.1).
- Etudier la faisabilité d'un livret d'éducation environnementale régional en partenariat avec les acteurs du domaine éducatif rencontrés lors du forum planet'ERE 3 « éducation environnementale » (Ouagadougou juillet 05) (Activité 3.1).
- Proposer aux compagnies aériennes d'intégrer des reportages sur la conservation du littoral ouest africain dans les magazines distribués dans les avions (Activité 3.2).
- Proposer aux télévisions (nationales, régionales et internationales) d'intégrer des reportages sur la conservation du littoral ouest africain dans leur programmation (Activité 3.2).

## Projet Régulation de l'Accès aux Ressources Naturelles Et Surveillance au PNBA - RARES PNBA

- 
- **Institution chargée de la mise en œuvre :** Parc National du Banc d'Arguin
  - **Date de démarrage du projet :** Janvier 2005
  - **Durée :** Cinq ans
- 

- **Montant financier total prévu pour la durée du projet :** 7.921.255 €
  - **Montant du financement pour l'année considérée :** 448.029 €
  - **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**
    - Reports à nouveau 2004 38.540 €
    - Fondation MAVVA 165.000 €
    - DGIS via UICN BRAO 194.489 €
    - WWF bureau Wamer 50.000 €
- Solde au 31 décembre 2005 : -24.916 €
- Niveau d'exécution financière : 105,6 %
- 

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## 1. Résumé opérationnel

Le projet RARES, prévu pour 5 ans, a débuté janvier 2005 au Parc National du Banc d'Arguin avec l'appui financier et technique de la MAVA, de la FIBA, de la DGIS, de l'UICN et du WWF. Venant s'insérer dans le cadre du Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine de l'Afrique de l'Ouest – PRCM et cherchant une réponse aux pressions croissantes que connaît le parc, ce projet est la suite logique d'une politique de soutien international au PNBA, traduites au travers des projets d'appui à la gestion durable de la pêche Imraguen et à la mise en place d'un système efficace de surveillance et contrôle dans le parc.

L'objectif principal du projet est de garantir la conservation du PNBA à travers la régulation participative de l'accès aux ressources naturelles, le renforcement du système de surveillance et la valorisation des expériences et des savoir-faire acquis, afin de promouvoir la conservation des ressources du Golfe d'Arguin et contribuer ainsi au développement socioéconomique durable en Mauritanie et dans la sous-région. Vu la complexité des problématiques, les insuffisances techniques et financières et la dimension du PNBA, l'atteinte des objectifs du projet sera progressive et la plupart de la programmation ne sera pas mise en exécution avant la deuxième, voir troisième année du projet.

Un des principaux acquis de cette première année est sans doute la réalisation d'un audit organisationnel au PNBA et la préparation, en conséquence, d'un plan de restructuration approuvé par le conseil d'administration du PNBA. La mise en place d'un système efficace de rapportage et de suivi-évaluation de l'exécution du plan opérationnel annuel permettra de suivre au cours de son déroulement les résultats du projet ainsi que sa contribution à la mise en œuvre du Plan d'aménagement et de gestion - PAG. L'élaboration d'un cahier de charges permettant la remise en fonctionnement du chantier de R'Gueiba dans des conditions économiquement durables, la réalisation de consultations pour la mise en place d'un système de micro-finance et pour permettre aux coopératives villageoises de mieux jouer leur important rôle de régulation socio-économique, comptent aussi parmi les résultats importants de cette première année du projet. Le projet vise également à la diminution de l'impact de la pêche Imraguen sur les ressources marines, notamment les raies et requins et le renforcement du système de surveillance maritime, pièce maîtresse du dispositif de conservation du PNBA. Celui-ci a été renforcé cette année, notamment au niveau des moyens de communication, de la logistique et des équipements de terrain. La constitution de la base de données du PNBA et la mise en place d'un système d'information géographique - SIG figurent parmi les principaux résultats de l'année ; le parc dispose aujourd'hui de moyens scientifiques et techniques permettant la réalisation d'un zonage fondé scientifiquement, discuté de manière participative et approuvé par consensus. Le projet a par ailleurs contribué à l'organisation au PNBA de la première rencontre des directeurs d'AMP de la sous-région, donnant ainsi une impulsion historique à la constitution du Réseau Régional des AMP en Afrique de l'Ouest, le RAMPAO.

Enfin, l'engagement de plusieurs partenaires internationaux du PNBA à travers ce projet a encouragé la signature d'un protocole de collaboration entre le Secrétariat Général du Gouvernement de la RIM et la Présidence de l'Organisme Autonome des Parcs Nationaux du Royaume de l'Espagne – OAPN, permettant la mise en place d'un nouvel appui, indispensable à l'amélioration des conditions de vie et de travail de l'équipe technique de terrain au long des trois prochaines années.

## **2. Historique du projet et rappel sur la situation en début d'année et sur les résultats annoncés dans la fiche annuelle de projet**

À partir de 1998, la mise en place successive des projets « Appui au Département de Surveillance et Conservation du PNBA », « Raies et Requins », « Appui à la Reconversion de la Pêche Imraguen » et « Vers une Pêche Durable Imraguen » a permis entre autres le démarrage d'un processus de gestion participative au PNBA. Les fruits principaux sont la mise en place depuis 2000 d'un système de surveillance maritime effective et considéré exemplaire dans la sous-région et l'arrêt consensuel de la pêche ciblée aux sélaciens fin 2003 et par. Le projet RARES démarré début janvier 2005 est la suite logique de cette démarche et intègre les différents outils de gestion mis en place au PNBA.

De nombreux objectifs du plan de gestion et d'aménagement – PAG restent à atteindre et de nouvelles pressions apparaissent, avec par exemple la construction de l'axe routier reliant Nouakchott à Nouadhibou, le démarrage de l'exploitation pétrolière off-shore en Mauritanie et la raréfaction générale des ressources halieutiques dans la sous-région. Le système de gestion des ressources naturelles et des activités humaines dans le parc, s'il a fortement progressé au cours des dernières années, connaît encore des faiblesses dues à une insuffisance des capacités humaines et matérielles, des capacités de suivi, d'évaluation et de communication et à l'absence d'un zonage approprié. Le PAG, finalisé en 2005, sera le document guide du PNBA, le projet RARES étant le principal instrument de sa mise en oeuvre.

La plupart des résultats inscrits dans le projet RARES sont pluriannuels et ne peuvent pas être obtenus au bout d'une seule année. Courant 2005 le projet a contribué à l'atteinte de plusieurs résultats (chapitre 3.), inscrits dans les quatre objectifs suivants :

- Réduction de l'impact écologique de la pêche des lanches par la régulation de l'accès aux ressources et mise en oeuvre de mesures d'accompagnement
- Consolidation de la gestion participative à travers la définition de mécanismes adaptés au contexte et le renforcement des capacités des acteurs
- Optimisation de la surveillance et du contrôle des activités humaines dans le PNBA grâce à une meilleure communication et au renforcement des partenariats et des capacités d'intervention
- Valorisation des expériences et des savoir-faire du PNBA basée sur la mise en oeuvre d'un système de suivi et d'évaluation de l'efficacité de sa gestion

## **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

L'atteinte des résultats identifiés par le projet sera progressive et ne pourra pas se concrétiser pour la plupart de la programmation, avant la deuxième, voir troisième année du projet. Des 43 activités programmées pour la première année, dont 29 devaient être réalisées intégralement pendant l'année 2005 et 14 encore en cours les années suivantes, 17 (40%) ont été réalisées comme prévu et 10 (23%) n'ont pas pu démarrer. Les 16 restantes ont des taux de réalisation divers, entre 75% et 25% (Tableau 1, page suivante).

Programmation 2005		Niveau d'Exécution				
		100%	75%	50%	25%	NR
ECR	14	7		2		5
Réalisée 100%	29	10	4	8	2	5
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>17 (40%)</b>	<b>4 (9%)</b>	<b>10 (23%)</b>	<b>2 (5%)</b>	<b>10 (23%)</b>

Tableau 1 – Résumé du niveau d'exécution des activités du projet RARES programmées pour l'année 2005 (ERC - En Cours de Réalisation ; NR – Non-réalisée)

La présentation ci-dessous est une synthèse des activités menées durant l'année 2005. Les détails sur leur niveau d'exécution sont présentés sous le format de tableau de bord simple dans l'Annexe 1.

### 3.1. Régulation de l'accès aux ressources naturelles dans le PNBA

Plusieurs activités ont été démarrées courant 2005 dans ce domaine pour réduire l'impact de la pêcherie Imraguen, notamment à travers la diminution des captures accessoires d'espèces protégées, le déplacement de la pression de pêche en dehors du noyau du système vasières/herbiers, la préparation d'un zonage futur et de la mise en application du principe de l'exclusivité Imraguen pour accéder aux ressources, la valorisation des produits de la pêche et le renforcement des systèmes de régulation socio-économique sur place. Le niveau d'exécution prévu n'a pas dépassé en effet les 43% (Tableau 2). Une meilleure efficacité dans la mise en exécution des activités programmées est souhaitable courant 2006.

Niveau d'exécution prévue en 2005		Niveau atteint en 2005				
		100%	75%	50%	25%	NR
ECR	4	2				2
Réalisée 100%	10	4	1	3		2
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>6 (43%)</b>	<b>1 (7%)</b>	<b>3 (22%)</b>	<b>0</b>	<b>4 (28%)</b>

Tableau n°2 – Résumé du niveau d'exécution des activités contribuant au résultat1 Régulation de l'accès aux ressources naturelles au PNBA du projet RARES programmées pour l'année 2005

#### 3.1.1. Définition des règles et des droits d'accès aux ressources

Une étude sur les engins de pêche en utilisation au PNBA a été réalisée par l'IMROP. Des propositions de calendriers et d'engins de pêche adaptés aux objectifs du PAG ont été préparées pour discussion et décision lors de l'atelier annuel de concertation qui aura lieu en février 2006.

La liste des espèces protégées a fait l'objet d'une note de service et le niveau maximal pour les captures accessoires doit être déterminé pendant l'atelier de février 2006. Le relevé des coordonnées géographique des zones de pêche Imraguen a été effectué et leur cartographie a été poursuivie par le Département de Coordination Scientifique avec l'appui de la Coopération Française.

Le recensement des mareyeurs et des pêcheurs a démarré. Une première version de la charte de mareyage a été élaborée et circulée en interne au PNBA mais celle-ci n'a pas été adoptée officiellement et les cartes professionnelles de mareyeurs agréés n'ont pas été établies en 2005.

### *3.1.2. Amélioration des capacités de navigation des lanches*

Une étude des besoins d'adaptation des lanches aux nouvelles pêcheries en développement a été réalisée. Au cours de cette étude un catalogue de la flottille des lanches a été élaboré et la situation du chantier naval de R'Gueiba a été évaluée. Un système d'immatriculation des lanches a été mis en place et 85 lanches (80% des lanches en activité) sont actuellement immatriculées. La consultation pour la révision des plans de coque a été lancée, les nouveaux plans sont disponibles et les gabarits seront construits début 2006.

### *3.1.3. Orienter les techniques de pêche vers des pratiques durables*

La description des engins de pêche en utilisation au PNBA n'a pas été possible avant la fin d'année et l'appui aux pêcheurs pour s'armer avec des engins permettant la pratique d'activités de pêche durables et en conformité avec les objectifs de création du parc n'a pas démarré courant 2005. Cette activité devrait pouvoir démarrer pendant le premier trimestre de 2006.

### *3.1.4. Valorisation des produits de la pêche*

Une évaluation du niveau d'utilisation et de la fonctionnalité des tickits communautaires de transformation du poisson a été réalisée, révélant que ceci ont été faiblement utilisés lors de l'année 2004, en partie du à une certaine inadaptation aux besoins. Les besoins en termes de matériels et formation pour la campagne 2005 ont été évalués. Un projet conjoint PNBA – UICN, spécifique à l'appui à la valorisation des produits Imraguen a été élaboré et un protocole a été signé pour permettre un appui organisé et conséquent aux femmes transformatrices. Le réaménagement des tickits de transformation a pu démarrer et des matériaux ont été distribués aux groupements de femmes à travers les coopératives villageoises des villages de Teichott et R'Gueiba. Dans le domaine de l'amélioration des produits frais issus de la pêcherie des lanches, un plan de caisse à glace adapté aux lanches et aux véhicules de transport est en cours de réalisation.

### *3.1.5. Renforcement des structures et services d'appui au développement d'activités économiques*

Des consultations ont été réalisées pour évaluer le mode de fonctionnement des coopératives et le niveau d'endettement des ménages, envisageant une régulation socio-économique efficace et la mise en œuvre d'un organisme de micro-finance. La mise en application des recommandations de ces études est prévue courant 2006.

Concernant le mode de fonctionnement des coopératives l'étude constate que malgré les insuffisances au niveau organisationnel et l'isolement culturel et géographique dont la zone est victime depuis des siècles, l'expérience des coopératives du PNBA reste et demeurera l'exemple le plus intéressant du mouvement coopératif national. La consultation prévoit néanmoins des interventions importantes au niveau organisationnel, des activités, des financements et des systèmes de crédit, du rôle des coopératives dans le PNBA et des mesures d'accompagnement et de suivi-évaluation.

Concernant la consultation sur la mise en place d'un organisme de micro-finance au PNBA, l'étude propose un schéma institutionnel, organisationnel et un planning de mise en œuvre.

Un cahier de charges et un plan de réorganisation du chantier de R’Gueiba ont été élaborés, le chantier a été remis en service et sa gestion a été confiée à la coopérative lanches. Un audit de l’exercice 2005 doit être réalisée début 2006.

### 3.2 Consolidation de la gestion participative

L’option d’impliquer les populations résidentes dans les prises de décision relatives à l’activité de pêche dans le PNBA, a été assumée par les autorités mauritaniennes, lors de l’adoption officielle par le Conseil des Ministres de la RIM, le 6 septembre 1995, du Plan Directeur pour le Parc National du Banc d’Arguin 1994-2003. La loi 2000-024, relative au PNBA, confirme cette approche, prévoyant l’intégration des représentants des populations résidentes à l’organe délibérant de l’institution. En 2005 aucune initiative nouvelle n’a été prise dans ce domaine mais les engagements préalables ont été maintenus et l’exécution des activités programmées pour 2005 a atteint un bon niveau (Tableau 3)

		Niveau atteint en 2005				
		100%	75%	50%	25%	NR
Niveau d’exécution prévue en 2005						
Réalisée 100%	5	4	1			
Total	5	4 (80%)	1 (20%)	0	0	0

Tableau n°3 – Résumé du niveau d’exécution des activités contribuant au résultat 2 Consolidation de la gestion participative du projet RARES programmées pour l’année 2005

De plus, en vu du renforcement de l’approche de gestion participative au PNBA, les protocoles d’accord avec la Délégation à la Surveillance et au Contrôle en Mer - DSPCM et l’Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et des Pêches - IMROP ont été renouvelés. Un nouveau protocole a aussi été signé avec le Parc National du Diawling.

#### 3.2.1. Elaboration et mise en application des règles d’accès aux ressources

Chaque année depuis 1998, un atelier de concertation est organisé fin décembre au PNBA, l’objectif étant de définir les engagements des différentes parties prenantes concernées par l’exploitation des ressources naturelles dans le parc et le développement socio-économique des populations résidentes. L’activité d’exploitation principale étant la pêche, la plus grande partie des efforts de conservation et développement durable sont portés sur la régulation de cette activité.

En 2005, il a été décidé avec l’IMROP de repousser l’atelier de concertation annuel à février 2006 afin de pouvoir analyser et utiliser les données de suivi de la pêcherie de l’ensemble de l’année 2005 pour discuter avec les pêcheurs. L’analyse des données de pêche et des enquêtes socioéconomiques s’est donc déroulée fin décembre et la restitution de ses résultats aux différents acteurs aura lieu en janvier 2006. Les scientifiques ont mis en évidence une augmentation substantielle de l’effort de pêche et le maintien à un niveau important de captures accessoires de raies et de requins. Le PNBA devra préparer une série de propositions de gestion à négocier avec les pêcheurs au cours de l’atelier de février afin de les réduire.

### 3.3. Optimisation de la surveillance et du contrôle

Le développement de la pêche artisanale côtière et la raréfaction progressive de certaines ressources halieutiques provoquent une augmentation des pressions extérieures sur la partie



maritime du PNBA. La sédentarisation des populations sur le littoral et la mise en place de certaines infrastructures indispensables au développement de la Mauritanie, comme la route Nouakchott Nouadhibou, sont également à l'origine de pressions dont le contrôle est indispensable pour assurer l'avenir du PNBA. Avec l'appui à la surveillance et au contrôle apporté par le projet, l'activité de pêche illégale doit diminuer progressivement, tandis que l'efficacité du système de surveillance se consolide.

Le niveau d'exécution des activités prévues pour 2005 n'a pas dépassé cette année les 40% (Tableau 4) du en partie à des problèmes logistiques et au partage de certaines activités entre plusieurs départements du PNBA.

Niveau d'exécution prévue en 2005		Niveau atteint en 2005				
		100%	75%	50%	25%	NR
ECR	8	5				3
Réalisée 100%	7	1	1	3	1	1
<b>Total</b>	15	6 (40%)	1 (7%)	3 (20%)	1 (7%)	4 (26%)

Tableau n°4 – Résumé du niveau d'exécution des activités contribuant au résultat 3  
*Optimisation de la surveillance et du contrôle* du projet RARES programmées pour l'année 2005

### 3.3.1. Progression de l'efficacité de la surveillance maritime

Le protocole qui lie le PNBA à la Délégation à la Surveillance des Pêches et du Contrôle en Mer – DSPCM assurant un effort conjoint des deux institutions pour la surveillance maritime du parc a été renouvelé. Malgré cela, l'élaboration du programme de surveillance 2005 a pris du retard et finalement cette activité n'a pas été réalisée. Le rapport 2005 et le programme 2006 doivent être élaboré début 2006.

Le comité technique de suivi ne s'est pas réuni, comme prévu dans le protocole. Par contre, la Commission Restreinte de Transaction – CRT, chargée de la gestion des dossiers d'arraisonnement des embarcations artisanales motorisées a continué à assurer ses fonctions et ses réunions sont actuellement hebdomadaires. Les PV trimestriels de l'exercice de la CRT sont disponibles chaque début de trimestre, informant en détail sur les arraisonnements au PNBA (positionnement de chaque embarcation arraisonnée, identification de l'armateur, de l'embarcation et du capitaine si possible, délits commis et transaction versée au trésor).

Le système de veille radio/téléphone satellite permanent a été mis en place mais le radar de Mamghar est toujours en panne (depuis 2003). L'activité de surveillance a progressée (Fig. 1), malgré l'absence d'un plan de surveillance et de difficultés liées à l'état des moteurs et la qualité du carburant fourni à partir du réservoir de 12.000 litres installé à Iwik. Le problème a été détecté et le système a repris son efficacité à partir d'octobre avec l'appui de la DSPCM malgré la panne d'une vedette du PNBA, actuellement en réparation (Annexe 2).

Pour augmenter d'avantage l'efficacité du système, une nouvelle unité de 16 pieds a été commandée et doit être livrée début 2006. La nouvelle embarcation, construite aux Ateliers du Cap Vert, à Dakar, doit travailler surtout en collaboration directe avec le radar de Tafarit.

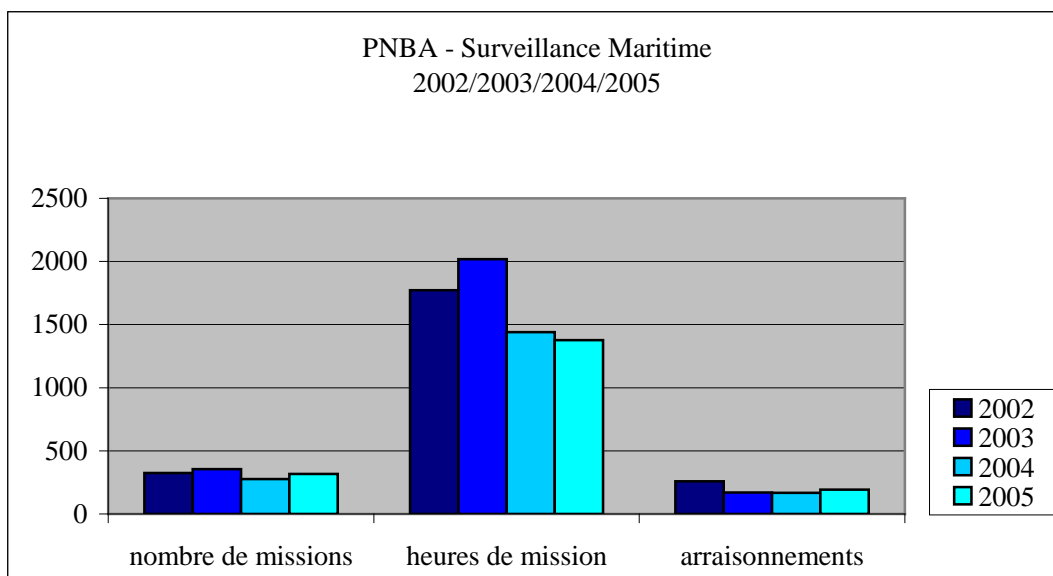


Figure 1 – Résumé de l'activité de surveillance maritime au PNBA entre 2002 et 2005

### 3.3.2. *Suivi des activités humaines dans le PNBA*

Les infrastructures d'accueil et les logements du personnel sur le terrain ont été réaménagés ; du matériel de bureau, tels que des ordinateurs, imprimantes et photocopieuses a été installé. Deux voitures 4x4, une par secteur, ont été placées sur le terrain en permanence et un nouveau pick-up a été acheté hors du cadre budgétaire du projet pour renforcer la logistique de terrain. Les uniformes des l'agents de conservation ont été renouvelés et leur équipement a été amélioré.

Le plan de formation pour le personnel de surveillance n'a pas été élaboré en attendant un plan de formation global pour l'institution PNBA qui devrait être disponible courant 2006.

### 3.3.3. *Etablissement d'un zonage du PNBA*

Certaines des activités de terrain permettant un zonage fondé scientifiquement ont pu démarrer courant 2005. Les travaux pour la réalisation d'atlas de faune et flore sont en cours ainsi que la cartographie des sites archéologiques.

### 3.4. *Valorisation des expériences et savoir-faire du PNBA*

Le PNBA est une AMP phare dans la sous-région. La capitalisation de ses expériences est indispensable au renforcement du réseau régional d'AMP – RAMP AO et à son animation. Pour ce faire la validation des expériences du PNBA dans les domaines biophysiques, socio-économiques et de gouvernance est indispensable ; celle-ci passe par la mise en place d'un système efficace et adapté de suivi de l'efficacité de sa gestion.

Le niveau d'exécution atteint dans ce domaine est satisfaisant (Tableau 5) et les déficits en 2005 se trouvent particulièrement au niveau de la mise en place du système de suivi de l'efficacité de gestion.

Niveau d'exécution prévue en 2005		Niveau atteint en 2005				
		100%	75%	50%	25%	NR
ECR	5	3		2		
Réalisée 100%	3			1		2
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3 (38%)</b>	<b>0</b>	<b>3 (38%)</b>	<b>0</b>	<b>2 (24%)</b>

Tableau n°5 – Résumé du niveau d'exécution des activités contribuant au résultat 4  
*Valorisation des expériences et savoir faire du PNBA* du projet RARES programmées pour l'année 2005

### 3.4.1. Identification des indicateurs biophysiques, socio-économiques et de gouvernance

L'analyse des informations disponibles de nature biophysique, socio-économique et de gouvernance est en cours. Ceci permettra d'établir un état de référence dans les domaines concernés et facilitera l'identification d'un ensemble d'indicateurs permettant la mise en place d'un système de suivi de l'efficacité de gestion au PNBA (« How is your MPA doing ? » WWF, NOAA, WCPA et IUCN 2004). Les progrès concernant ce point ont été très limités en 2005 mais les conditions de base sont créées (constitution de la base de données et du SIG) et les résultats d'une consultation pour le montage d'un système de suivi socio-économique sont disponibles.

### 3.4.2. Conception et mise en place d'un système permanent d'information – observatoire de l'environnement socio-écologique

Un SIG est en cours d'installation au PNBA et une base de données de terrain est déjà constituée. Ce volet, piloté par le Département de Coordination Scientifique et bénéficiant de l'appui de la Coopération Française et du projet RARES, a pu être développé de façon particulièrement active courant 2005 et le PNBA dispose déjà des moyens pour produire et éditer des cartes.

### 3.4.3. Renforcement de la contribution du PNBA à l'animation du RAMPAAO.

Les acteurs du Forum côtier et marin en Afrique de l'Ouest ont demandé au PNBA d'assumer le secrétariat du Réseau Régional des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest – RAMPAAO. Ce travail d'animation n'a pas été très efficace pendant l'année 2005 en partie à cause d'une confusion entre le RAMPAAO et le projet RAMAO. Cependant, une première rencontre de directeurs d'AMP de la sous-région s'est tenue à Nouakchott et sur le parc en décembre 2005. Une déclaration d'intentions a été signée par les participants invités, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, du Sénégal et de la Mauritanie, encourageant la création formelle d'un réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest. Les résultats de cette réunion ont été présentés par le directeur du PNBA lors de la réunion du Forum côtier à Banjul, en décembre.

## 4. Les résultats clés

- Réalisation d'un audit organisationnel et validation par le conseil d'administration du PNBA des recommandations et du plan d'action pour la restructuration de l'institution.
- Mise en place d'un tableau de bord et d'un système de suivi évaluation du plan opérationnel.

- Elaboration d'un cahier de charges permettant la remise en fonctionnement du chantier de R'Gueiba dans des conditions économiquement durables.
- Révision du plan de coque des lanches pour permettre la diminution de la pression sur le cœur de l'écosystème.
- Réalisation des consultations pour la mise en place d'un système de micro-finance permettant la capitalisation du fond de roulement Imraguen, actuellement géré par le PNBA et la FIBA et de révision du mode de fonctionnement des coopératives.
- Renforcement du système de surveillance et de contrôle
- Constitution de la base de données du PNBA et mise en place d'un SIG. Le parc dispose actuellement de moyens permettant entre autres, le démarrage des atlas de faune et flore et la cartographie des zones de pêche Imraguen, envisageant la réalisation d'un zonage fondé scientifiquement, discuté de mode participatif et approuvé par consensus.
- Réalisation du premier rencontre des directeurs d'AMP de la sous-région. Cette rencontre peut être considérée historique car les bases ont été créés pour permettre la constitution d'un réseau formel d'AMP en Afrique de l'Ouest.
- Signature d'un protocole entre le Secrétariat Général du Gouvernement de la RIM et la Présidence de l'Organisme Autonome des Parcs Nationaux du Royaume de l'Espagne – OAPN. Dans le cadre de ce nouvel accord plusieurs actions d'amélioration des conditions d'accueil et de la logistique de terrain sont prévues pour financement dans les trois années qui viennent.

## **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

Le projet vient de démarrer et il serait prématuré de faire une évaluation objective de son impact ainsi que de la durabilité de cet impact et de ses retombées après la fin du projet. Nous sommes pourtant persuadés que les démarches en cours permettront courant 2006, la mise en place d'un ensemble de règles qui rendront possible dès l'année prochaine une diminution appréciable des captures accessoires et de l'effort de pêche pratiquée actuellement dans la zone des herbiers, noyau de l'écosystème et base de la production primaire au PNBA.

Les niveaux de participation des populations résidentes aux prises de décisions à propos de la gestion du PNBA n'ont pas été modifiés en 2005. En 2006 la situation devrait progresser, notamment avec la publication du décret qui institutionnalise cette démarche et la réalisation d'une évaluation du système de cogestion, donnant des recommandations claires à ce niveau.

Au niveau de la surveillance et du contrôle le projet n'a pas réussi à contribuer à l'objectif global de la façon programmée, l'état des vedettes et plusieurs pannes mécaniques du à la qualité de l'essence ayant empêché les équipes d'atteindre l'objectif de 2000 heures de missions prévues par an. Le contrôle de la partie terrestre n'a pas non-plus atteint les niveaux souhaités, par manque de moyens logistiques opérationnels à plein temps. L'appui de l'OAPN prévoit l'achat de deux nouvelles vedettes et d'une nouvelle voiture ce qui devrait permettre un net renforcement du volet surveillance courant 2006.

Dans le cadre de la valorisation des expériences et des savoir-faire du PNBA l'activité de l'équipe du parc n'est pas négligeable cette année. L'organisation au PNBA, en partenariat avec le WWF, d'une activité internationale de partage d'expériences de gestion d'AMP au niveau de l'Afrique et des Caraïbes (« Learning Partnership team ») et la réalisation de la première réunion de directeurs d'AMP de l'Afrique de l'Ouest en font preuve.

Le projet RARES constitue actuellement l'épine dorsale de l'institution PNBA et la plupart

des activités de terrain sont réalisées avec son soutien. En outre, la mise en place du projet a facilité la mise à disposition par la FIBA d'un conseiller auprès de la direction du PNBA, qui, mis à part la coordination de RARES, s'occupe de plusieurs autres tâches au sein de l'institution et dans le cadre du PRCM (Annexe 3).

En plus de la contribution intrinsèque du PNBA aux objectifs du PRCM par l'amélioration de sa propre gestion, le PNBA continue à jouer son rôle de catalyseur au sein du PRCM. La réplication de son expérience a été particulièrement importante durant 2005, au niveau de la formation à la surveillance et au contrôle en mer, ainsi qu'au niveau de la formalisation du RAMPAO.

## 6. Les obstacles rencontrés et solutions identifiées

Le projet RARES vient de démarrer dans un nouveau contexte PNBA (Tableau 6) très encourageant, malgré les quelques retards de mise en œuvre du projet. L'arrivée d'un nouveau directeur a eu pour conséquence entre autres, le renouvellement de l'équipe de cadres gestionnaires et l'introduction de nouveaux systèmes de gestion financière, de rapportage et de suivi-évaluation dans le PNBA, aux quels le personnel a dû s'adapter.

L'institution fait des efforts pour répondre à l'augmentation progressive de la confiance et de l'intérêt des bailleurs et pour améliorer ses performances. Un audit organisationnel a été réalisé, avec l'appui du projet RARES et de la Coopération Allemande – GTZ. Les résultats de cet audit demandent une réforme importante au niveau de l'institution courant 2006. La mise en œuvre du projet sera certainement retardée si celle-ci ne se réalise pas et une nouvelle planification bien adaptée aux contraintes locales devra être entamée dans ce cas.

<b>Changements au niveau interne PNBA</b>
Nouveau directeur
Réaménagement de l'équipe nationale
Nouveaux postes d'assistance technique (conseiller FIBA et conseiller pêche)
Nouveau plan d'aménagement et gestion pour une durée de 5 ans
Plan opérationnel 2005
Démarrage de nouveaux projets (RARES et Programme d'Appui à l'Ecotourisme)
Mise en place de nouveaux systèmes de gestion financière, de rapportage et de suivi-évaluation
Démarrage d'un audit organisationnel
Changements politiques importants au niveau national

Tableau n° 6 – Changements du contexte

Les changements déjà opérés dans la structure, pour la plupart plutôt positifs, l'arrivée de nouveaux partenaires et la situation de démarrage du projet ont certainement contribué à un certain retard dans l'exécution de la planification 2005. Pourtant, l'émergence d'une nouvelle structure suite à l'audit organisationnel, plus adaptée aux défis actuels et plus apte à répondre efficacement aux attentes des décideurs nationaux et des partenaires de l'institution, dont les bailleurs de fonds, pourra atténuer ce retard et permettre une vitesse de croisière plus importante à partir de la deuxième année du projet.

Le manque d'infrastructures de terrain bien adaptées aux besoins pressants de déplacer sur le parc l'ensemble de l'équipe technique, constitue un obstacle très important à la bonne exécution du projet et à l'efficacité de l'institution en général. Ni la subvention de l'Etat ni le budget du projet RARES permettent à l'institution de combler cette lacune majeure. Un nouveau partenariat a été constitué formellement avec l'Organisme Autonome des Parcs Nationaux d'Espagne et des engagements de principe existent permettant au long des trois prochaines années de compléter le réseau d'infrastructures du parc et de renforcer les équipements de surveillance et contrôle.

### ***6.1. Régulation de l'accès aux ressources naturelles dans le PNBA***

Dans ce domaine d'intervention clef pour le PNBA, un retard est constatable en ce qui concerne la réalisation de la cartographie des zones de pêche Imraguen malgré les importantes avancées réalisées dans ce domaine pendant le deuxième semestre 2005. Les zones sont déjà identifiées, leur nomenclature est connue et leur positionnement géographique a été déterminé dans la plupart des cas. L'activité n'a pourtant pas pu être achevée jusqu'à présent, ce qui rend difficile un zonage de la partie maritime du PNBA. Un stage de biologie est en cours de réalisation pour faciliter la réalisation intégrale de cette activité.

L'appui aux pêcheurs pour l'équipement d'engins conformes aux techniques de pêche durable et la formation sur leur maîtrise et leur entretien, ne pourra pas démarrer avant que la liste de ces engins ne soit validée, processus déjà en cours, devant aboutir début 2006. Les actions prévues pour réaliser le renforcement des circuits de commercialisation n'ont pas pu démarrer mais sont prévues pour 2006. La diminution des captures accessoires d'espèces protégées, notamment de raies et requins est un des principaux objectifs du projet et plusieurs activités ont été entamées pour faire face à ce problème. Pourtant, les résultats du suivi des débarquements montrent que l'effort de pêche continue à augmenter de façon importante, ainsi que les captures globales et même les captures accessoires. Le premier semestre 2005, l'augmentation des captures globales de raie-guitare de 4 à 25 tonnes est particulièrement préoccupante, vu l'interdiction de l'utilisation des engins raies et requins dans le PNBA... L'utilisation abusive de filets mono-filaments dans la plupart des villages Imraguen du PNBA courant 2005, la pêche avec des filets tollo hors la période autorisée, sans que nos agents soient en mesure de l'interdire et le non-respect des engagements concernant la composition des équipages des lanches sont aussi source de préoccupations, exigeant de la part de l'institution la prise de mesures appropriées courant 2006. L'atelier de cette année va certainement être crucial pour l'avenir du parc et aussi pour l'avenir des relations entre les différents acteurs et parties prenantes.

### ***6.2. Consolidation de la gestion participative***

Malgré l'importance attribuée à ce volet du projet par la Direction du PNBA et ses partenaires, les priorités cette première année n'ont pas ciblé la réalisation d'activités spécifiques dans le domaine de la gestion participative. Malgré cela, le processus est en cours à travers une concertation permanente avec la population et les partenaires nationaux ; le renouvellement des protocoles avec la DSPCMet l'IMROP, l'efficacité du système de surveillance maritime et de suivi des pêcheries sur place et la tenue de plusieurs réunions avec la population pour la mise en œuvre d'autres volets du projet en sont la preuve. Pour des raisons stratégiques et d'opportunité, la consultation d'experts pour l'évaluation du système actuel de gestion participative (Act. 2.1.1.), prévue pour cette année, sera réalisée dans le début de l'année prochaine.

### **6.3. Optimisation de la surveillance et du contrôle**

En attente de la mise en application des recommandations de l'audit organisationnel du PNBA, les besoins en formation du personnel de l'équipe de surveillance non pas été établis et le plan de formation n'a pas été élaboré. Ces deux activités sont prévues pour l'année 2006, pendant lequel un recyclage des agents de conservation est prévu en collaboration avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage – ONCFS, dans les domaines de la surveillance en mer, du contrôle, de la lutte anti-braconnage et de la communication avec les contrevenants. L'entretien du système de balisage et de signalisation du PNBA est aussi prévu pour l'année 2006, ainsi que l'amélioration des moyens de surveillance et contrôle avec l'appui de l'OAPN. La réforme des vedettes de surveillance et des voitures de terrain est urgente sans quoi l'efficacité du système sera pénalisée courant 2006.

### **6.4. Valorisation des expériences et savoir-faire du PNBA**

La mise en place du système de suivi de l'efficacité de gestion au PNBA a peu progressé au cours de l'année 2005 pour des raisons stratégiques. En fait, ce volet du projet RARES n'a pas été considéré prioritaire pour cette période pendant la planification mais son plein développement est prévu au cours de la deuxième année pour appuyer la capitalisation de l'expérience du parc au niveau sous-régional. Une liste d'indicateurs pertinents et mesurables dans les domaines biophysique, socio-économique et de gouvernance sera établie en fonction des objectifs et des contraintes spécifiques au PNBA. Cette liste sera validée par l'ensemble des partenaires concernés, pendant la deuxième année du projet et un système d'enquêtes permettant le recueil des informations nécessaires au suivi des indicateurs sera mis en place. Une partie du matériel indispensable à la mise en œuvre du système d'enquêtes doit être acheté et la formation du personnel à son utilisation sera amorcée.

## **7. Les actions planifiées pour l'année 2006**

Le budget des actions programmées pour l'année 2006 (Tableau 7), montait initialement à 398.290,00 euros, d'un budget total de 735.532,20 euros Vu les restrictions budgétaires (budget global RARES pour l'année 2006 – 485.000,00 euros) le montant disponible pour les activités a été réduit à 200.000,00 euros. Cependant, une des activités plus coûteuses, budgétisée pour un montant de 90.000,00 euros (3.2.5 Acquérir et entretenir les matériels indispensables au fonctionnement du système de surveillance et contrôle) sera en principe prise en charge dans le cadre du nouveau partenariat avec l'OAPN du Royaume de l'Espagne. D'autres démarches sont aussi actuellement en cours, auprès de la coopération de la Région Autonome des Iles Canaries, pour financement de certains volets du projet, relatifs à l'amélioration des capacités de navigation des lanches en termes de voilerie.

Tableau 7 – Liste globale des activités programmées pour l’année 2006. Les activités sans budget, vu les contraintes budgétaires du projet, sont présentées en gras. En italique souligné, les activités dont le budget global a été réduit.

<b>Activités planifiées pour être démarrées ou achevées pendant l’année 2006 (en gras, activités disposant d’un budget)</b>	<b>Avancement prévu en 2006</b>	<b>Produits identifiés</b>
1.1.4. Réaliser la cartographie des zones de pêche Imraguen	En cours de réalisation. Le positionnement des zones de pêche est amorcé et une proposition de zonage a été discutée pendant l’atelier de concertation.	Une proposition de zonage est élaborée, discutée et approuvée pendant l’atelier annuel de concertation.
1.1.5. Établir des cartes professionnelles pour les pêcheurs et mareyeurs habilités à exercer leurs activités dans le PNBA	Réalisé. Les pêcheurs et mareyeurs autorisés à exercer leurs activités au PNBA sont identifiés.	Note de service circulée et cartes professionnelles attribuées.
1.2.2. Faciliter la modification des lanches et l’amélioration de leur équipement pour la navigation en mer ouverte	En cours de réalisation. La consultation est achevée et ses résultats sont validés et capitalisés	Gabarits disponibles, charpentiers formés à son utilisation et crédits mis à disposition pour l’équipement des lanches
<b>1.2.3. Former les capitaines et les équipages à la navigation en mer ouverte et aux principes base de la sécurité en mer</b>	<b>En cours de réalisation. Des formations sont organisées.</b>	<b>Les lanches pêche plus loin de la côte et utilisent des matériaux de sécurité à bord.</b>
1.3.1. Appuyer les pêcheurs pour que les équipements de pêche soient en conformité avec les règles définies.	En cours de réalisation. Des appuis sont fournis aux pêcheurs pour qu’ils s’équipent graduellement en conformité avec les dispositions légales.	L’utilisation des engins de pêche interdits est arrêtée.
1.3.2. Former capitaines et équipages lanches sur la maîtrise et l’entretien des engins et des techniques de pêche durable.	En cours de réalisation. Un certain nombre de capitaines est formé.	Les engins et techniques de pêche durable sont en utilisation.
1.4.1. Apporter un appui aux groupements de producteurs pour promouvoir la transformation locale des produits de la pêche	En cours de réalisation. Des appuis divers sont fournis dans tous les villages et 3 groupements de femmes sont appuyés lors de la saison de transformation de la poutargue	La proportion de produits transformés annuellement progresse
1.4.2. Favoriser une amélioration générale de la qualité des produits frais issus de la pêcherie des lanches par des actions de formation et d’appui à un équipement adapté	En cours de réalisation. Les pêcheurs ligneurs sont appuyés et formés dans tous les villages par l’intermédiaire des coopératives.	Augmentation des prix et du niveau de valeur ajoutée des produits issus des villages du PNBA
1.4.3. Renforcer la maîtrise des circuits de commercialisation par les populations résidentes et faciliter la négociation de rapports sociaux de production équilibrés	En cours de réalisation. Le système d’information des prix est évalué et des décisions sont prises en conséquence.	Augmentation des prix et du niveau de valeur ajoutée des produits issus des villages du PNBA
1.5.2. Élaborer et mettre en œuvre un programme d’appui et de renforcement des coopératives villageoises et de la coopérative lanches	En cours de réalisation. L’appui aux coopératives est amorcé.	Rapports d’évaluation, document de programme, rapports de missions de terrain
1.5.3. Faciliter la création d’un organisme de micro-finance (OMF) pour éviter un endettement important vis-à-vis d’autres acteurs de la filière pêche	En cours de réalisation Les résultats de la consultation sont disponibles.	L’OMF existe et des micro-crédits sont octroyés aux résidents des villages du PNBA



<b>2.1.1. Organiser une consultation pour évaluer le système de gestion participative et faire des recommandations pour son renforcement</b>	Réalisé	Le rapport est disponible.
<b>2.1.2. Organiser des ateliers pour restituer les résultats de la consultation et définir les mécanismes de gestion participative</b>	En cours de réalisation.	Deux ateliers sont organisés courant 2006
<b>2.1.3. Institutionnaliser les mécanismes de GP identifiés et adoptés</b>	En cours de réalisation	Présentation de la proposition approuvée par consensus au CA
2.2.1. Organiser des groupes de travail pluridisciplinaires pour l'exploitation des résultats des suivis et de la recherche et la formulation de recommandations de gestion	Réalisé.	Tenue des groupes de travail et édition des actes
2.2.2. Restituer les résultats des suivis et de la recherche ainsi que les recommandations de gestion à l'intention des différentes parties prenantes	Réalisé.	Missions de terrain dans les villages, ateliers de restitution à Nkt, rapports de mission et PV des ateliers.
2.2.3. Organiser des ateliers de concertation pour définir les règles d'accès aux ressources et les rôles et responsabilités des différents acteurs pour leur mise en application	Réalisé.	Rapports d'ateliers de concertation et notes de service
<b>2.2.4. Faciliter la restitution des résultats des ateliers de concertation aux différentes parties prenantes</b>	Réalisé.	Organisation des ateliers villageois de restitution et réunions de restitutions avec PV
2.2.5. Mettre en place un programme participatif de suivi et d'évaluation de l'application des règles d'accès aux ressources naturelles	Réalisé. Le dispositif de suivi/évaluation est discuté et approuvé pendant l'atelier annuel de concertation.	Rapports annuels de suivi-évaluation
<b>2.3.1. Appuyer la structuration de la population pour renforcer leurs capacités de représentation et négociation</b>	En cours de réalisation. <b>Organiser une mission d'experts pour identifier les types et modes de représentation socioprofessionnelle et discuter avec la population</b>	<b>TdRéf pour la mission disponibles et atelier organisé pour discuter les propositions des experts avec la population</b>
3.1.2. Renforcer le système de veille permanente dans les postes de terrain	Réalisé. Suivre le fonctionnement et entretenir l'équipement.	Fiches de suivi, rapports d'utilisation et rapports de missions logistiques
3.1.3. Élaborer conjointement avec la DSPCM un rapport et un programme annuel de surveillance maritime	Réalisé.	Document de programme et disponible en janvier et rapport en décembre
3.1.4. Veiller à la mise en application du protocole PNBA / DSPCM notamment à travers la tenue de réunions de suivi prévues	Réalisé. Les réunions conjointes de suivi ont lieu.	Procès-verbaux de 4 réunions annuelles.
3.1.5. Assurer la tenue des réunions de la commission restreinte de transactions	Réalisé. Les réunions de la commission sont tenues régulièrement.	Procès-verbaux de toutes les réunions des commissions de transaction
3.2.1. Compléter le personnel de l'équipe de surveillance et contrôle	En cours de réalisation. Organiser le processus de sélection.	Nouveaux agents sous contrat et assermentés

3.2.2. Évaluer les besoins en formation du personnel de l'équipe de surveillance et de contrôle et établir un plan de formation continue	Réalisé.	Rapport d'évaluation et plan de formation disponibles.
3.2.3. Organiser entre autres des formations dans les domaines de la surveillance en mer, du contrôle, de la lutte anti-braconnage et de la communication avec les contrevenants	En cours de réalisation. Au moins une formation organisée.	Rapports des sessions de formation disponibles
3.2.4. Construire, équiper et entretenir les infrastructures nécessaires à la mise en œuvre des activités de surveillance et contrôle	En cours de réalisation.	Existence d'une base centrale équipée et électrifiée; deux actions de réhabilitation des infrastructures du parc au cours du projet
3.2.5. Acquérir les matériels indispensables au fonctionnement du système de surveillance et de contrôle	En cours de réalisation. La logistique est opérationnelle et certains nouveaux équipements sont disponibles	3 vedettes opérationnelles 80% de l'année, 3 voitures 4x4 opérationnelles sur le terrain 80% de l'année
3.2.6. Équiper le personnel de terrain avec le matériel nécessaire à l'accomplissement de sa mission	Réalisé.	Personnel doté d'équipements de terrain et uni-formes chaque année
3.3.1. Réaliser la cartographie des zones d'herbiers	En cours de réalisation. Localiser et analyser l'information disponible et interpréter annuellement l'évolution	En collaboration avec le DCS dans le cadre de l'Observatoire de l'Environnement
3.3.2. Réaliser un atlas de la faune terrestre et de l'avifaune côtière et marine	En cours de réalisation. La méthodologie de base pour la réalisation de l'atlas est définie	Document de projet élaboré
3.3.3. Réaliser un atlas de la flore terrestre	En cours de réalisation La méthodologie de base pour la réalisation de l'atlas est définie	Document de projet élaboré
3.3.4. Cartographier les zones sensibles pour les sites archéologiques	En cours de réalisation Cette activité dépend de la réalisation de l'activité 4.2.2.	Carte avec le positionnement géographique des sites archéologiques
3.3.6. Élaborer et institutionnaliser une proposition de zonage	Réalisé. Organiser des ateliers de concertation à ce propos et soumettre la proposition finale au CSBA	Note de service concernant le zonage, divulguée et mise en application
3.5.1. Divulguer le zonage du PNBA auprès des usagers de la ressource	En cours de réalisation. Élaborer et mettre en œuvre un programme de communication.	Les PV des réunions d'information sont disponibles
4.1.1. Analyser l'ensemble des informations disponibles dans les domaines biophysiques, socio-économiques et de gouvernance pour établir un point de référence	Réalisé.	Rapport technique disponible
4.1.2. Établir la liste des indicateurs pertinents et mesurables en fonction des objectifs et des contraintes spécifiques du PNBA	Réalisé	Liste provisoire des indicateurs validée par le PNBA
4.1.3. Valider les indicateurs et concevoir un système d'enquête permettant le recueil des informations nécessaires à leur suivi	Réalisé.	Liste définitive des indicateurs et système de mise en œuvre des enquêtes adoptés

4.1.4. Acquérir le matériel nécessaire à la réalisation du suivi biophysique et des enquêtes socio-économiques et de gouvernance et former le personnel à son utilisation	En cours de réalisation.	Inventaire du PNBA et organisation de sessions de formation
4.1.5. Mettre en œuvre le système d'enquêtes	En cours de réalisation.	Enquêteurs en place et remontée d'informations vers le PNBA
4.2.2. Organiser une consultation pour concevoir un système d'information adapté au stockage et au traitement des données	Réalisé.	Rapport de consultation
4.3.1. Organiser annuellement des groupes de travail thématiques pour l'interprétation des résultats, sa validation et l'élaboration de propositions pour l'amélioration de gestion au PNBA	Réalisé	Les recommandations des groupes de travail sont prises en compte par la gestion du PNBA
4.4.1. Décrire et analyser les démarches du PNBA en matière de gouvernance, GP, recherche, conservation et dév. durable	En cours de réalisation. TdRéf pour les documents de capitalisation disponibles et leur rédaction initiée	La moitié du document de capitalisation est rédigée
<b>4.4.2. Soutenir la participation du PNBA lors de congrès scientifiques, groupes de travail, conférences, ateliers et autres événements liés aux AMP</b>	<b>Réalisé.</b>	<b>Participation effective du PNBA, présentation de posters, communications, etc.</b>
4.4.3. Organiser des visites de terrain pour les principales parties prenantes à la gestion du PNBA	Réalisé Définir les bénéficiaires, élaborer les programmes de visite et les réaliser	Rapports de visite disponibles
4.5.1. Renforcer les partenariats entre les AMP de la sous-région	En cours de réalisation. Réunion des directeurs d'AMP au PNBA.	Définition de principes communs et réalisation d'échanges annuels entre personnels des AMP
<b>4.5.2. Collaborer au renforcement de capacités dans les AMP de la sous-région</b>	<b>En cours de réalisation. Fournir appui technique aux formations organisées</b>	<b>Une formation régionale organisée par an</b>
. Activités non-prévues et réalisées au cours de l'année 2005 dans le cadre du projet RARES		
<b>Améliorer le balisage des limites terrestres, des pistes autorisées à la circulation des véhicules et installer le balisage maritime</b>	<b>En cours de réalisation.</b>	<b>Les limites terrestres sont facilement identifiées ainsi que les pistes principales</b>
<b>Signaler les zones d'accès interdit, les points d'entrée et les sites d'intérêt particulier où l'accès est autorisé</b>	<b>En cours de réalisation.</b>	<b>Les entrées du parc, les sites fragiles ou menacés et les sites d'intérêt particulier sont signalés avant la fin de la 2ème année</b>
Entretien du système de balisage et de signalisation du PNBA	Réalisé.	80% des balises et de signaux sont en place en permanence
Appuyer la mise en application des recommandations de l'audit organisationnelle du PNBA	Réalisé	Rapport financier

## ANNEXE 1 – Suivi de l'exécution des activités programmées pour l'année 2005

<i>Activités planifiées pour être démarrées ou achevées pendant l'année 2005</i>	<b>État d'avancement en fin d'année</b>	<i>Produits identifiés</i>
1.1.1. Définir les engins et techniques de pêche autorisées	Exécution prévue 100% À réaliser début 2006	Note de service élaborée après décision finale prise lors de l'atelier annuel de concertation en fin d'année.
1.1.2. Déterminer des calendriers de pêche pour les différentes campagnes	Exécution prévue 100% À réaliser début 2006	Note de service élaborée après décision finale prise lors de l'atelier annuel de concertation en fin d'année.
1.1.3. Dresser la liste des espèces protégées et fixer un niveau maximal pour les captures accessoires	Exécution prévue 100% À réaliser début 2006	Note de service élaborée après décision finale prise lors de l'atelier annuel de concertation en fin d'année.
1.1.4. Réaliser la cartographie des zones de pêche Imraguen	En cours de réalisation.	Une première proposition de zonage est élaborée, discutée et approuvée pendant l'atelier annuel de concertation.
1.1.5. Établir des cartes professionnelles pour les pêcheurs et mareyeurs habilités à exercer leurs activités dans le PNBA	Exécution prévue 100% Réalisé à 50%.	Note de service circulée et cartes professionnelles attribuées.
1.2.1. Modifier le plan de coque et l'armement des lanches pour les adapter aux conditions de navigation en mer ouverte et aux nouvelles techniques de pêche durable	Exécution prévue 100% Réalisé à 75%	Plan de coque disponible et validé par le CSBA et l'Assemblée de la coopérative lanches
1.3.1. Appuyer les pêcheurs pour que les équipements de pêche soient en conformité avec les règles définies.	Exécution prévue - en cours de réalisation. Non-réalisée	L'utilisation des engins de pêche interdits est arrêtée.
1.3.2. Former capitaines et équipages lanches sur la maîtrise et l'entretien des engins et des techniques de pêche durable.	Exécution prévue - en cours de réalisation. Non-réalisée	Les engins et techniques de pêche durable sont en utilisation.
1.4.1. Apporter un appui aux groupements de producteurs pour promouvoir la transformation locale des produits de la pêche	Exécution prévue 100% Réalisé	La proportion de produits transformés annuellement progresse
1.4.2. Favoriser une amélioration générale de la qualité des produits frais issus de la pêcherie des lanches par des actions de formation et d'appui à un équipement adapté	Exécution prévue 100% Non-réalisé	Augmentation des prix et du niveau de valeur ajoutée des produits issus des villages du PNBA
1.4.3. Renforcer la maîtrise des circuits de commercialisation par les populations résidentes et faciliter la négociation de rapports sociaux de production équilibrés	Exécution prévue 100% Non-réalisé	Augmentation des prix et du niveau de valeur ajoutée des produits issus des villages du PNBA
1.5.1. Évaluer le mode de fonctionnement des coopératives villageoises et de la coopérative lanches	Exécution prévue 100% Réalisé à 50%	Rapports d'évaluation validés par les comités villageois et l'AG de la coopérative lanches

1.5.2. Élaborer et mettre en œuvre un programme d'appui et de renforcement des coopératives villageoises et de la coopérative lanches	En cours de réalisation.	Rapports d'évaluation, document de programme, rapports de missions de terrain
1.5.3. Faciliter la création d'un organisme de micro-finance (OMF) pour éviter un endette-ment important vis-à-vis d'autres acteurs de la filière pêche	Exécution prévue100% Réalisé à 50%	L'OMF existe et des micro-crédits sont octroyés aux résidents des villages du PNBA
2.1.1. Organiser une consultation d'experts pour l'évaluation du système actuel de gestion participative et la formulation de recommandations pour son renforcement	<b>Non réalisé. L'activité n'a pas été retenue comme prioritaire pour cette année</b>	
2.2.1. Organiser des groupes de travail pluridisciplinaires pour l'exploitation des résultats des suivis et de la recherche et la formulation de recommandations de gestion	Exécution prévue100% Réalisé à 75%	Tenue des groupes de travail et édition des actes
2.2.2. Restituer les résultats des suivis et de la recherche ainsi que les recommandations de gestion à l'intention des différentes parties prenantes	Exécution prévue100% À réaliser début 2006	Missions de terrain dans les villages, ateliers de restitution à Nkt, rapports de mission et PV des ateliers.
2.2.3. Organiser des ateliers de concertation pour définir les règles d'accès aux ressources et les rôles et responsabilités des différents acteurs pour leur mise en application	Exécution prévue100% À réaliser début 2006	Rapports d'ateliers de concertation et notes de service
2.2.4. Faciliter la restitution des résultats des ateliers de concertation aux différentes parties prenantes	Exécution prévue100% À réaliser début 2006	Organisation des ateliers villageois de restitution et réunions de restitutions avec PV
2.2.5. Mettre en place un programme participatif de suivi et d'évaluation de l'application des règles d'accès aux ressources naturelles	Exécution prévue100% À réaliser début 2006	Rapports annuels de suivi-évaluation
3.1.2. Mettre en place un système de veille permanente dans les différents postes de terrain du PNBA	Exécution prévue100% Réalisé à 75%	Rapports mensuels de l'activité de communication radio et de l'état des moyens disponibles
3.1.3. Élaborer conjointement avec la DSPCM un rapport et un programme annuel de surveillance maritime	Exécution prévue100% Non-réalisé	Document de programme disponible en décembre et rapport disponible en janvier
3.1.4. Veiller à la mise en application du protocole PNBA / DSPCM notamment à travers la tenue de réunions de suivi prévues	Exécution prévue100% Réalisée à 50%	Procès-verbaux de 4 réunions annuelles.
3.1.5. Assurer la tenue des réunions de la commission restreinte de transactions	Exécution prévue100% Réalisé	Procès-verbaux de toutes les réunions des commissions de transaction

3.2.2. Évaluer les besoins en formation du personnel de surveillance et de contrôle et établir un plan de formation continue	Exécution prévue100% Réalisée à 50%	Rapport d'évaluation et plan de formation disponibles.
3.2.3. Organiser entre autres des formations dans les domaines de la surveillance en mer, du contrôle, de la lutte anti-braconnage et de la communication avec les contrevenants	Exécution prévue100% Réalisée à 50%	Rapports des sessions de formation disponibles
3.2.4. Construire, équiper et entretenir les infrastructures nécessaires à la mise en œuvre des activités de surveillance et contrôle	En cours de réalisation	Existence d'une base centrale équipée et électrifiée; deux actions de réhabilitation des infrastructures du parc au cours du projet
3.2.5. Acquérir les matériels indispensables au fonctionnement du système de surveillance et de contrôle	En cours de réalisation	3 vedettes opérationnelles 80% de l'année, 4 motos 4 roues (quad) opérationnelles sur le terrain, 3 voitures 4x4 opérationnelles sur le terrain 80% de l'année
3.2.6. Équiper le personnel de terrain avec le matériel nécessaire à l'accomplissement de sa mission	En cours de réalisation	Personnel doté d'équipements de terrain et uni-formes chaque année
3.3.2. Réaliser un atlas de la faune terrestre et de l'avifaune côtière et marine	En cours de réalisation	Document de projet élaboré
3.3.3. Réaliser un atlas de la flore terrestre	En cours de réalisation. Non-réalisé	La méthodologie de base pour la réalisation de l'atlas est définie
3.3.4. Cartographier les zones sensibles pour les sites archéologiques	En cours de réalisation	Carte avec le positionnement géographique des sites archéologiques
Améliorer le balisage des limites terrestres, des pistes autorisées à la circulation des véhicules et installer le balisage maritime	En cours de réalisation. Non-réalisé	Les limites terrestres sont facilement identifiées ainsi que les pistes principales
Signaler les zones d'accès interdit, les points d'entrée et les sites d'intérêt particulier où l'accès est autorisé	En cours de réalisation. Non-réalisé	Les entrées du parc, les sites fragiles ou menacés et les sites d'intérêt particulier sont signalisés avant la fin de la 2ème année
Entretien le système de balisage et de signalisation du PNBA	Exécution prévue100% Réalisé à 25%	80% des balises et de signaux sont en place en permanence
4.1.1. Analyser l'ensemble des informations disponibles dans les domaines biophysiques, socio-économiques et de gouvernance pour établir un point de référence	Exécution prévue100% Réalisé à 50%	Rapport technique disponible
4.1.2. Établir la liste des indicateurs pertinents et mesurables en fonction des objectifs et des contraintes spécifiques du PNBA	Exécution prévue100% Non-réalisé	Liste provisoire des indicateurs validée par le PNBA
4.1.3. Valider les indicateurs et concevoir un système d'enquête permettant le recueil des informations nécessaires à leur suivi	Exécution prévue100% Non-réalisé	Liste définitive des indicateurs et système de mise en œuvre des enquêtes adoptés
4.1.4. Acquérir le matériel nécessaire à la réalisation du suivi biophysique et des enquêtes socioéconomiques et de gouvernance et former le personnel à son utilisation	En cours de réalisation.	Inventaire du PNBA et organisation de sessions de formation

4.1.5. Mettre en œuvre le système d'enquêtes	En cours de réalisation. Réalisé à 50%	Enquêteurs en place et remontée d'informations vers le PNBA
4.2.2. Organiser une consultation pour concevoir un système d'information adapté au stockage et au traitement des données	En cours de réalisation. Réalisé à 50%	Rapport de consultation
4.4.2. Soutenir la participation du PNBA lors de congrès scientifiques, groupes de travail, conférences, ateliers et autres événements liés aux AMP	En cours de réalisation.	Participation effective du PNBA, présentation de posters, communications, etc.
4.5.1. Renforcer les partenariats entre les AMP de la sous-région	En cours de réalisation.	Définition de principes communs et réalisation d'échanges annuels entre personnels des AMP
• Activités non-prévues pour l'année 2005 dans le cadre du projet RARES		
Réalisation d'un audit organisationnel du PNBA	Exécution prévue 100% Réalisé	Rapport de l'audit

**ANNEXE 2 – Données détaillées sur l'activité de surveillance au PNBA entre 2003 et 2005**

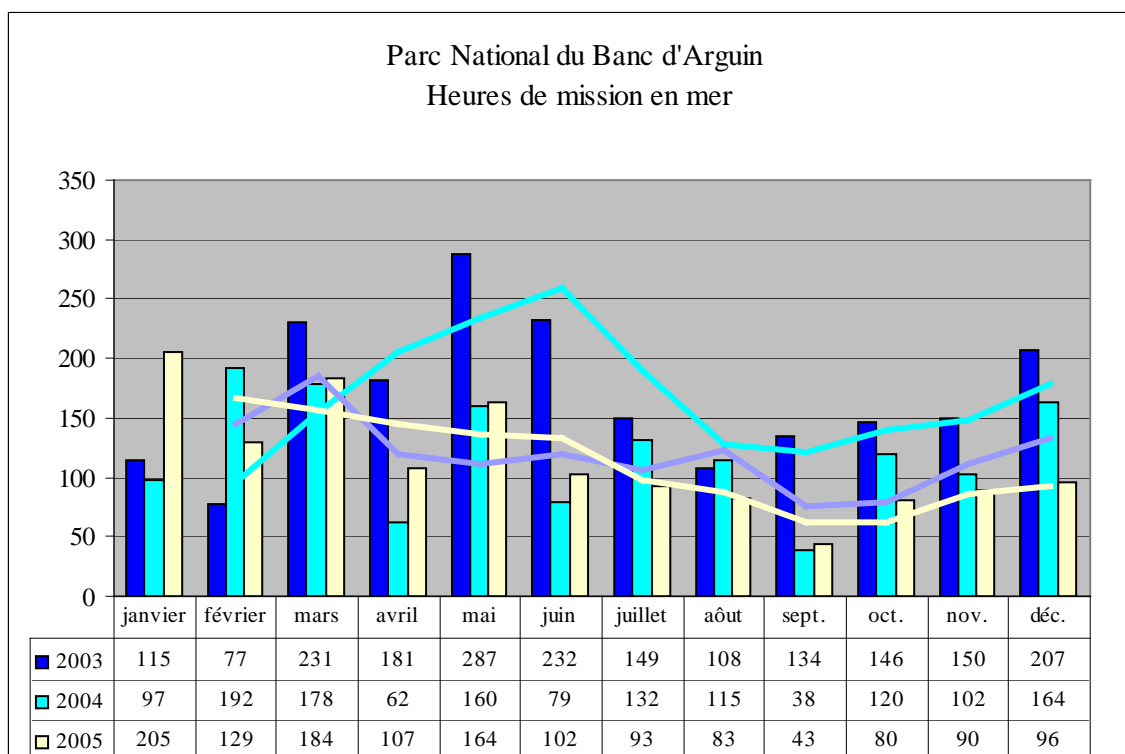


Figure 2 – Données relatives à l'effort de surveillance maritime dans le PNBA (2003 – 2005)

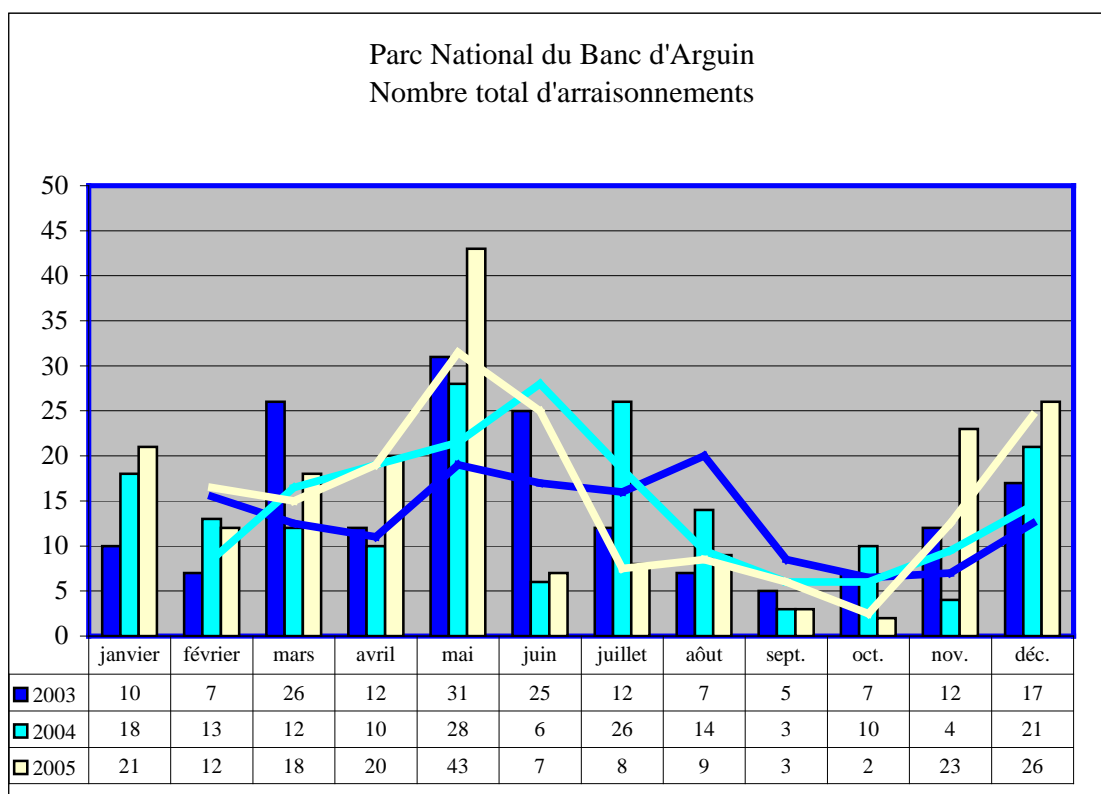


Figure 3 – Données relatives au nombre total d'arraisonnements effectués dans le PNBA par les équipes de surveillance maritime du parc entre 2003 et 2005



## Appui au développement et à la mise en œuvre de la stratégie d'Ecotourisme du Parc National du Banc d'Arguin

- 
- **Institutions chargées de la mise en œuvre :** PNBA et IPADE
  - **Date de démarrage du projet :** Janvier 2005
  - **Durée :** Trois ans
- 

• <b>Montant financier total prévu pour la durée du projet :</b>	1.359.653 €
• <b>Montant du financement pour l'année considérée :</b>	355.689 €
• <b>Les différents bailleurs et leur contribution financière :</b>	
IPADE	256.489 €
Coopération allemande	34.200 €
Reports à nouveau MAV A 2004	65.000 €
Solde au 31 décembre 2005 sur fonds MAV A :	34.977 €
Niveau d'exécution financière / fonds MAV A :	46,2 %

---

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## 1. Résumé opérationnel

Ce projet s'intègre dans un programme global d'Appui au Développement et à la Mise en Oeuvre de la Stratégie d'Ecotourisme du Parc National du Banc d'Arguin (ci-après Programme Ecotourisme), qui a démarré en janvier 2005, pour une durée de trois ans. Ce programme a comme objectif l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations Imraguen résidentes au PNBA à travers le développement de l'écotourisme dans le Parc. L'écotourisme constitue la seule alternative viable à la pêche en tant que activité génératrice de revenus compatible avec la conservation de l'environnement.

Actuellement, des campements écotouristiques communautaires existent dans la plupart des villages du PNBA mais les infrastructures d'accueil et les services offerts sont très précaires. Ce programme vise l'amélioration de l'accueil, le renforcement de la culture Imraguen à travers la dynamisation communautaire, l'amélioration de la gestion des déchets, l'amélioration de l'offre de produits artisanaux, souvenirs et produits autochtones, le développement d'un système de signalisation et interprétation environnementale et la promotion des services et de la valeur du PNBA aux potentielles visites.

Cette première année d'exécution du projet a permis :

- De réaliser les études et identifications nécessaires pour la mise en œuvre des infrastructures d'accueil, d'animation socioculturelle et d'interprétation environnementale
- D'établir une stratégie pour la gestion des déchets dans le Parc et de formuler un projet pilote dans ce domaine
- De mener des formations pour les gérants des campements et pour le personnel du Parc
- De dynamiser des activités socioculturelles
- De démarrer la mise en place de mécanismes de gestion, suivi et contrôle pour les activités écotouristiques dans le Parc.

Le taux d'exécution dans cette première année a été très faible due a plusieurs facteurs tels qu'une surcharge dans la planification des activités, le besoin d'une restructuration de l'institution du PNBA pour améliorer sa capacité de gestion et ses ressources humaines et la faible taille de l'équipe de projet. Pour l'année 2006 il est important d'essayer de planifier de façon plus réaliste les actions à mener et d'augmenter le nombre de personnes travaillant pour le projet.

Pour l'année 2006 les activités prioritaires à mettre en œuvre seront :

- La construction d'un centre d'interprétation environnementale,
- La construction de 2 maisons de la culture et la dynamisation d'actions socioculturelles,
- La construction d'un ticket de transformation du poisson,
- La formation en hygiène et en technique de transformation des femmes transformatrices de poisson,
- L'identification de nouveaux circuits touristiques, des formations en accueil et guidage,
- La production de documents de communication et l'amélioration de la signalisation dans le Parc,
- La réalisation d'une évaluation externe du projet à la mi-parcours.

## **2. Historique du projet et rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

Ce programme a démarré en janvier 2005 et a une durée de trois ans. L'objectif global est l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables résidant dans le Parc à travers la promotion d'alternatives de développement compatibles avec la conservation de l'environnement. Le programme vise à augmenter les capacités des populations résidentes et des agents du PNBA pour une meilleure gestion des activités écotouristiques dans le Parc et à améliorer les infrastructures d'interprétation environnementale et d'accueil au PNBA.

La population bénéficiaire directe de ce projet, d'un total de 1736 personnes, se répartie entre 9 villages Imraguen du Parc: Agadir, Arkeiss, Ten Alloul, Iwik, Tessot, Teichott, R'Gueiba, Awguej et Mamghar. Le niveau de développement de ces communautés est très précaire: haut niveau d'analphabétisme et accès difficile à l'éducation primaire, manque d'accès à l'eau potable et à l'électricité, services de santé déficitaires, habitat et assainissement précaires. En outre, leur enclavement et leur dépendance vis à vis de l'activité de pêche comme principale source de revenus contribuent à la vulnérabilité de ces communautés et à une pression excessive sur le milieu marin due à des pratiques de pêche non durables. Le développement de l'écotourisme dans le Parc constitue la seule alternative viable à la pêche comme activité génératrice de revenus compatible avec la conservation de l'environnement.

Actuellement des campements communautaires existent dans la plupart des villages. Ils sont gérés généralement par un groupe de femmes appartenant aux coopératives villageoises. Mais ces campements sont très précaires, manquent d'infrastructures sanitaires de base et le service offert est très faible. Le seul produit touristique disponible sont les sorties en Lanche pour découvrir les îles et observer les oiseaux. Seules quelques lanches sont équipées avec du matériel de confort et de sécurité et la qualité des prestations des guides est médiocre.

La prolifération de déchets au PNBA est un problème important qui a une influence négative sur le développement de l'activité touristique. Une autre limitation pour le tourisme est le manque d'un système de balisage et d'interprétation environnementale dans le parc. L'offre de produits artisanaux locaux, de souvenirs et de documentation sur le Parc est très limitée.

Afin de pallier ces lacunes, le programme appuie le développement de l'écotourisme à travers :

- L'amélioration des infrastructures et équipements d'accueil
- L'amélioration des services touristiques à travers la formation et la diversification des produits touristiques offerts
- Le renforcement de la culture Imraguen à travers la dynamisation communautaire
- L'amélioration de la gestion des déchets
- L'amélioration de l'offre de produits artisanaux, souvenirs et produits autochtones
- Le développement d'un système de signalisation et interprétation environnementale
- La promotion des services et de la valeur du PNBA aux potentiels visiteurs

## **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

L'atteinte des résultats identifiés par le projet sera progressive et cette année de démarrage a avant tout permis de poser les bases en terme de gestion et de coopération au sein du projet, néanmoins les activités prioritaires ont pu être réalisées.

### *3.1. Appui à l'amélioration des infrastructures et équipements eco-touristiques*

Un plan pour les sanitaires/douches des campements avec un choix justifié du mode d'assainissement écologiquement approprié au Parc sera proposé avant fin janvier 2006. Deux consultations ont été réalisées dans ce sens car la première n'a pas donné de résultats satisfaisants due à l'incompétence du bureau d'études retenu. La GTZ devait financer la construction des sanitaires/douches dans les campements, à condition que le fond fiduciaire du PNBA ait été créé, ce qui n'a pas été le cas. Vu l'importance primordiale de ces infrastructures pour l'amélioration des conditions d'accueil, le comité de pilotage du projet a décidé de financer les plans de ces infrastructures avec des fonds de la FIBA et de financer leur construction en demandant un réaménagement budgétaire des fonds IPADE. Il est prévu que ces unités soient mises en service dès le premier trimestre de l'année 2006.

Un plan pour un campement modèle est en train d'être élaboré et devrait être finalisé avant fin janvier. La coopérative d'Arkeiss est prête à construire ce campement modèle avec ses propres moyens et la GTZ envisage de lancer une consultation pour définir le mode de gestion et le cahier de charges pour ce campement.

Une sélection des lanches aptes techniquement à réaliser des activités écotouristiques a été réalisée par des charpentiers professionnels. Des matériaux de confort pour 15 lanches (escalier, bancs, caisson-table) ont été commandés et sont en train d'être fabriqués au chantier naval traditionnel de R'Gueiba. Des devis ont été demandés pour le matériel de sécurité nécessaire pour ces 15 lanches (gilets de sauvetage, bouée couronne, boîte pharmacie) et ce matériel devrait être acheté dans le premier trimestre de l'année 2006.

### *3.2. Appui à l'amélioration des services écotouristiques du PNBA*

Deux formations en cuisine d'une durée d'une semaine chacune ont été réalisées pour 40 femmes responsables des campements touristiques communautaires. Ces formations ont eu lieu aux villages d'Agadir et de Mamghar et ont été menées par une experte en restauration, gérante du restaurant Halima à Nouadhibou. L'objectif de ces formations était d'améliorer le service de restauration dans les campements, à travers la diversification des plats proposés, l'amélioration de l'hygiène. Ces formations ont eu un grand succès et ont permis aux femmes des différents campements d'échanger leurs expériences et connaissances. Après la formation, des soirées de chants et danses ont été animées de façon improvisée par les participantes.

### *3.3. Appui à l'amélioration et la diversification des produits touristiques*

La plupart des activités de ce volet, prévues pour l'année 2005, devaient être financées par le Fond pour l'Environnement Mondial mais ce financement n'est pas encore disponible. Néanmoins, un dépliant définissant la réglementation de l'activité de pêche sportive est en phase de publication. Des devis ont été demandés pour l'achat de matériel de pêche sportive, destiné à la location, il doit être acheté dans les prochains mois.

### *3.4. Appui à l'amélioration des attraits touristiques des villages Imraguen du PNBA*

Des critères ont été élaborés pour choisir les 3 villages où seront construites les maisons de la culture. Les villages sélectionnés sont : R'Gueiba, Teichott et Mamghar. Un bureau d'architecture est en train de finaliser les plans et les devis. Les populations se sont engagées à participer, en apportant de la main d'œuvre ou bien avec en acheminement des matériaux pour la construction de ces maisons et ont montré un très vif intérêt à ce projet. Deux centres seront construits en 2006.

Un tournoi de football a été organisé à Mamghar avec 4 équipes du PNBA : Iwik, R'Gueiba, Teichott et Mamghar. Ce tournoi a eu un énorme succès au niveau des jeunes.

### 3.5. *Appui à l'amélioration de l'offre en produits artisanaux, souvenirs locaux*

Des missions d'identification ont été menées pour évaluer l'intérêt des femmes et les besoins en formation dans le domaine du tissage au PNBA. Il est prévu de contacter le centre national de formation en tissage (Matisse) afin qu'il soumette au projet un plan de formation.

### 3.6. *Mise en place de mécanismes de gestion des déchets*

Une campagne de nettoyage a été menée au mois de juin, sur la plage entre Mamghar et Awguej. Une proposition de stratégie de gestion des déchets dans les villages du PNBA a été élaborée à l'aide d'une ONG locale, ECO Développement. Ce travail propose des scénarios organisationnels pour mettre en place une stratégie de ramassage et traitement des déchets dans les différents villages en tenant compte de tous les acteurs impliqués.

Le rapport final vient d'être remis, il propose de mettre en œuvre un projet pilote de gestion des déchets au PNBA avec leur collaboration. Cette ONG a déjà fait une proposition avec différentes alternatives :

- Projet sommaire d'achat d'équipements pour tous les villages
- Projet plus ciblé sur quelques villages avec des actions de sensibilisation, campagnes de nettoyage, achat d'équipements, formation, et suivi rapproché.

Le projet souhaite donc demander le report du financement disponible pour ce volet en 2005 pour l'année 2006, le projet pilote sera réaliser durant le premier semestre 2006.

### 3.7. *Appui aux campements et infrastructures communautaires en vue de l'installation de l'électricité (avec énergie renouvelable)*

Dans le budget IPADE, il était prévu de réaliser une étude technique pour l'électrification des campements et des infrastructures communautaires avec des énergies renouvelables. Vu la possible réalisation par le PNUD d'un grand programme dans la zone pour l'électrification avec des énergies renouvelables, il a été décidé de n'électrifier avec le projet que les nouvelles infrastructures qui seront construites.

### 3.8. *Mise en place d'un réseau d'infrastructures d'accueil et d'un système de signalisation et d'interprétation environnemental*

L'Organisme Autonome des Parcs Nationaux d'Espagne s'est engagé avec le PNBA à élaborer le plan et définir le contenu du centre d'interprétation environnemental et d'apporter le financement additionnel pour la construction. Une mission d'experts de cet organisme s'est déplacée au mois de décembre 2005 pour l'élaboration d'une proposition initiale pour l'architecture de ce centre qui devrait être situé sur la route entre Nouadhibou et Nouakchott, à la hauteur de Chami. bloquées car il faut au préalable que le PNBA définisse une charte graphique et les règles définissant tous les aspects de signalisation au PNBA.

### 3.9. *Favoriser le développement d'un tourisme de proximité et assurer la promotion du PNBA*

Un inventaire des publications écotouristiques faisant référence au Parc sera disponible à partir du mois de janvier. Un rapport provisionnel a d'ores et déjà été remis. Un dépliant sur la pêche sportive au PNBA est en phase de publication.

Des propositions pour l'amélioration de la page web du PNBA ont été demandées à différents bureaux spécialisés mais le PNBA n'a pas encore clarifié sa stratégie pour l'entretien et la mise à jour de sa page web.

### *3.10. Améliorer les connaissances et les capacités techniques des acteurs en matière de gestion communautaire des ressources naturelles*

Trois cadres du PNBA ont participé à un cours sur la Gestion des Ressources Naturelles à Tabarka, Tunisie, organisé par IPADE et WWF Méditerranée.

Le Directeur du PNBA a réalisé une visite d'étude au Parc National de Doñana en Espagne organisée par IPADE.

### *3.11. Définir la capacité de charge et mettre en place le Suivi-évaluation du programme*

Une étude sur la capacité de charge au PNBA a été réalisée. Le système de suivi des flux touristiques au PNBA a été amélioré et re-activé. Il est prévu maintenant d'élaborer un mécanisme de suivi des activités écotouristiques.

## **4. Les résultats clés**

Le projet vient de démarrer et il serait prématuré de faire une évaluation objective de son impact ainsi que de la durabilité de cet impact et de ses retombées après la fin du projet. Néanmoins, cette première année d'exécution du projet a permis de réaliser les études et identifications nécessaires pour la mise en œuvre des infrastructures d'accueil, d'animation socioculturelle et d'interprétation environnementale prévues dans le projet, d'établir une stratégie pour la gestion des déchets dans le Parc et de formuler un projet pilote dans ce domaine, de mener des formations pour les gérants des campements et pour le personnel du Parc, de dynamiser des activités socioculturelles et de démarrer la mise en place de mécanismes de gestion, suivi et contrôle pour les activités écotouristiques dans le Parc. Ces résultats sont très importants pour le déroulement du projet même si leur visibilité n'est pas élevée. L'année 2006 devrait être une année de réalisation importante sur le terrain basée sur les efforts et le travail de l'année 2005.

En parallèle à la mise en œuvre du projet, la coordinatrice IPADE a participé à la réunion de Dakar pour l'élaboration des cadres logiques des différentes composantes du PRCM, ce qui a permis d'établir des liens avec les chefs de projets et institutions travaillant dans le cadre du PRCM et en particulier dans le domaine du tourisme durable. Dans le cadre des activités du PRCM, nous avons participé à l'atelier sur le « Renforcement des capacités de gestion environnementale de l'exploitation pétrolière » et à la réunion du réseau RAMPAO à Nouakchott.

## **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

Le projet est à au stade de démarrage, il est donc difficile d'évaluer la contribution des activités réalisées à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM. Néanmoins, les résultats obtenus ont déjà eu un impact sur la capacité des populations résidentes et des agents du PNBA à mieux gérer les activités écotouristiques et à améliorer les infrastructures d'accueil, objectifs spécifiques du projet. Tous les résultats obtenus jusqu'à maintenant contribuent à promouvoir un tourisme respectueux des équilibres socioéconomiques, culturels et environnementaux de la zone côtière du PNBA et s'inscrivent donc pleinement dans l'objectif spécifique de la composante de tourisme durable du PRCM.

Ce programme d'appui à l'écotourisme au PNBA arrive à une phase fondamentale, où le Parc National du Banc d'Arguin s'expose à de nouveaux défis et risques, notamment dus à l'ouverture de la route entre Nouadhibou et Nouakchott et à l'intérêt croissant des opérateurs touristiques à intervenir dans le Parc. L'accès des touristes au Parc est désormais plus facile et les flux de visiteurs pourraient s'accroître considérablement dans les prochaines années. Ceci nécessite une amélioration des conditions d'accueil des visiteurs en termes d'infrastructures d'hébergement, sanitaires et d'interprétation, et de services offerts par les populations. En outre, le PNBA doit

mettre en place un mécanisme de suivi et contrôle des activités touristiques dans le Parc et une réglementation stricte pour veiller à ce que cette activité n'ait pas d'impact négatif sur l'environnement ou sur le patrimoine socioculturel du PNBA. Toutes les activités du programme sont intégrées dans les Plans d'Action Annuels du PNBA et l'équipe du projet fait partie de la structure du PNBA. Ceci devrait contribuer à la durabilité du projet une fois qu'il sera achevé.

Le programme écotourisme a servi aussi à attirer d'autres partenaires à s'investir dans le domaine tels que l'Agence Française de Développement qui va probablement appuyer des actions relatives à l'écotourisme durant l'année 2006. Les Parcs Nationaux d'Espagne vont appuyer la construction du centre d'interprétation environnementale sur l'axe Nouadhibou-Nouakchott, et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale a financé un nouveau projet visant à appuyer les infrastructures des campements touristiques du PNBA et à renforcer les capacités des femmes gestionnaires de ces campements.

## **6. Les obstacles rencontrés et solutions identifiées**

Pour cette première année du programme, les résultats programmés étaient trop ambitieux. Le niveau d'exécution est très faible par rapport à ce qui était prévu et ceci est dû à plusieurs facteurs :

- Une surcharge dans la planification des activités,
- Le besoin d'une restructuration de l'institution du PNBA pour améliorer sa capacité de gestion,
- Une surcharge de travail constante pour l'équipe du projet.

Pour l'année 2006 il est important d'essayer de planifier de façon plus réaliste les actions à mener et d'augmenter le nombre de personnes travaillant pour le projet.

Un des points forts de ce programme est le fait qu'il soit appuyé par trois partenaires tels que la FIBA, la Coopération Espagnole et la GTZ et la mise en synergie du programme avec d'autres expériences similaires dans la sous-région à travers le PRCM.

## **7. Les actions planifiées pour l'année prochaine**

Dans l'année 2006 il est prévu de finaliser les activités programmées dans l'année 2005 et qui n'ont pas abouti telles que :

- La construction des sanitaires et douches dans les campements touristiques,
- L'agrandissement du poste d'Iwik,
- La mise en œuvre d'un projet pilote de gestion des déchets,

Pour l'année 2006 les activités prioritaires à mettre en œuvre, viendront soutenir

- La construction d'un centre d'interprétation environnementale,
- La construction de 2 maisons de la culture,
- La dynamisation d'actions socioculturelles,
- La construction d'un ticket de transformation du poisson,
- La formation en hygiène et techniques de transformation de poisson des femmes,
- L'identification de nouveaux circuits touristiques à offrir,
- La formation en accueil et guidage des populations.
- L'élaboration de produits publicitaires PNBA et de dépliants,
- L'amélioration de la signalisation dans le Parc,
- La réalisation d'une évaluation externe du projet à la mi-parcours.

## Projet d'appui à la Création et au Renforcement des Aires Marines Protégées et Surveillance Maritime

- 
- **Institution chargée de la mise en œuvre :** FIBA
  - **Date de démarrage du projet :** Janvier 2004
  - **Durée :** Cinq ans
- 
- **Montant financier total prévu pour la durée du projet :** 1.160.000 €
  - **Montant du financement pour l'année considérée :** 342.503 €
  - **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**
    - DGIS via UICN BRAO 152.778 €
    - Fondation MAVA 165.000 €
    - GEF (géré par Wetlands International) 24.725 €
- Solde au 31 décembre 2005 : -15.327 €  
Niveau d'exécution financière : 104,5 %
- 
- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
  - **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006





## **1. Résumé opérationnel**

Le projet d'appui aux aires marines protégées fait partie de la composante Aires Marines Protégées de la 1<sup>ère</sup> phase du PRCM, dont la FIBA est gestionnaire. Il vise la création de nouvelles AMPs, notamment dans les Etats membres de la CSRP où il n'en existe pas encore, le renforcement des capacités de gestion des AMP existantes et la consolidation et institutionnalisation du réseau régional des AMPs d'Afrique de l'Ouest- RAMPAO ;

Ce projet intègre « l'appui à la création et au renforcement des AMP » et « l'appui au développement de la surveillance maritime », deux volets initialement distincts mais qui ont été fusionnés pour plus de cohérence.

Au cours de l'année 2005, un appui technique et financier a été accordé par le projet aux processus de création de nouvelles AMPs en Guinée-Bissau, en République de Guinée, au Sénégal et en Mauritanie ; des négociations ont été initiées autour de l'appui à être fourni au Cap Vert. Grâce au soutien du projet, des AMPs de la Guinée-Bissau, de la Gambie et du Sénégal ont amélioré leurs capacités de gestion. Le processus de consolidation et institutionnalisation du réseau régional d'AMPs a été renforcé.

Quelques résultats clé ont été atteints en 2005 :

- La mise en place d'une unité de coordination du projet, ce qui a permis de dynamiser l'ensemble des activités du projet ; cette unité de coordination assure également l'animation de la composante AMP du PRCM ;
- Le démarrage effectif du processus de création de la première AMP en République de Guinée (Tristao et Alcatraz) avec la création des structures de concertation interinstitutionnelle, l'amélioration des connaissances sur le site et les échanges entre les communautés guinéennes et sénégalaises et la réalisation d'une visite d'échanges entre communautés de Tristao et de Bamboung au Sénégal ;
- Le processus de mise en place d'une AMP communautaire en Casamance a déjà mobilisé les différents partenaires locaux qui veulent s'impliquer de plus en plus dans la gestion des ressources ;
- Le renforcement des capacités de surveillance, notamment à Joao Vieira et Orango en Guinée-Bissau, à travers l'acquisition des vedettes de surveillance maritime et à travers les sessions de formation a contribué à renforcer les capacités de gestion de ces AMP ;
- La dynamisation de la réflexion en cours sur la nécessité d'améliorer la gestion des AMPs en Gambie et la définition de quelques actions prioritaires pour les trois prochaines années ;
- la réalisation de la 1<sup>ère</sup> réunion des responsables d'AMP a permis de mettre en évidence encore plus la nécessité de travailler en réseau et d'accélérer la réflexion autour de la création effective du RAMPAO et de définir et programmer les actions nécessaires à cet effet.

## **2. Objectifs du projet et situation en début d'année**

Ce projet fait partie de la composante Aires Marines Protégées de la 1<sup>ère</sup> phase du PRCM, dont la FIBA est gestionnaire. Il trouve son cadre de référence dans la Stratégie régionale pour les Aires Marines Protégées (AMPs) et a pour objectif de soutenir la création d'un réseau d'AMPs dans la région, de façon à favoriser simultanément la conservation d'un ensemble de différents types d'écosystèmes côtiers représentatifs, la régénération des ressources marines et la protection de la diversité biologique au bénéfice des populations du littoral. Cet objectif se retrouve également parmi les résultats que la FIBA s'est fixés au cours de son exercice de planification stratégique, pour son programme sur la période allant

jusqu'en 2008.

Cet objectif général se décline dans les objectifs spécifiques/résultats suivants :

- De nouvelles AMP sont créées, notamment dans les Etats membres de la CSRP où il n'existe pas encore
- Les capacités de gestion des AMP existantes sont renforcées et
- Le réseau régional des AMP - RRAMP est institutionnalisé et fonctionnel

Le projet d'appui aux AMPs est en cours depuis 2004 et pour une durée de cinq ans ; il intègre « l'appui à la création et au renforcement des AMP » et « l'appui au développement de la surveillance maritime », deux volets initialement distincts mais qui ont été fusionnés pour plus de cohérence. Le début de l'année 2005 a été marqué par l'entrée en fonction de la coordinatrice du projet, laquelle a été recrutée au mois d'octobre 2004 et par la mise en place d'un bureau de coordination.

### **3. Actions conduites et résultats atteints**

Un appui technique et financier a été accordé par le projet aux processus de création de nouvelles AMPs en Guinée-Bissau, en République de Guinée, au Sénégal et en Mauritanie ; des négociations ont été initiées autour de l'appui à être fourni au Cap Vert. Grâce au soutien du projet, des AMPs de la Guinée-Bissau, de la Gambie et du Sénégal ont amélioré leurs capacités de gestion et le processus de consolidation et institutionnalisation du réseau régional d'AMPs a été renforcé. Les activités réalisées en 2005 peuvent être déclinées dans les volets suivants :

#### **3.1. Appui à la création de nouvelles AMP**

- *Processus de création de l'AMP de Tristao et Alcatraz en République de Guinée*

Le projet de création de l'AMP de Tristao et Alcatraz est en cours depuis 2004 sous la coordination du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNHSB). Il vise à contribuer à la conservation des ressources côtières et marines des îles de Tristao et Alcatraz, proches de la frontière nord de la Guinée Maritime. Ce processus a bénéficié depuis fin 2004 de l'appui technique et financier de la FIBA.

La première activité qui a été financée fin 2004 a été la réalisation d'une étude pour l'amélioration des connaissances sur le site de la future AMP Tristao/ Alcatraz. Elle a permis de recueillir des informations sur les populations des îles, leurs traditions, leurs modes d'organisation et de gestion des ressources, la biodiversité, les activités socio-économiques et la perception des communautés locales par rapport à la mise en place d'une AMP. En 2005, un appui financier total de 37 500 euros a été accordé au CNSHB. Grâce à cet appui et à l'assistance technique du projet, la mise en place et le fonctionnement du processus de concertation interinstitutionnel et avec les communautés locales ont véritablement démarré. L'étude sur les activités humaines sur les différentes îles en vue de l'amélioration des connaissances a été finalisée. Deux études supplémentaires ont été réalisées sur l'utilisation de l'espace et des ressources agro-sylvo-pastorales et sur les interactions entre le pouvoir traditionnel et la gestion du terroir. Les résultats sont en cours de restitution et serviront de bases à la réflexion et aux négociations des mesures de gestion de la future AMP.

La formulation, par les services techniques compétents, de l'arrêté de création et de nomination des membres du Comité de Pilotage (CP) a créé un cadre institutionnel favorable à la poursuite du processus. La composition de ce dernier traduit l'intérêt et l'engagement des différentes institutions impliquées dans la gestion des ressources côtières et marines et l'importance d'une constante concertation interinstitutionnelle. Pour son fonctionnement

collégial, le CP a décidé de créer en son sein 4 commissions de travail, respectivement sur la délimitation / zonage, le cadre institutionnel et législatif, la communication et le fonctionnement et budget du processus. L'identification d'un animateur local a permis une forte impulsion de la concertation au niveau local ; cet animateur a également été retenu comme point focal du projet d'appui à la gestion participative des AMP (RAMAO) en Guinée.

Dans le cadre du renforcement des capacités des communautés locales, une visite d'échanges auprès des communautés de l'AMP de Bamboung dans le Delta du Saloum a été identifiée comme pouvant inspirer et contribuer à la réflexion en cours à Tristao. La visite d'échanges a été organisée avec l'appui du projet RAMAO et de l'association Océanium de Dakar, entre des représentants des communautés de Tristao et celles de Bamboung. Cette visite a été suivie d'une séance de restitution à Tristao, en présence de deux représentants des communautés du delta du Saloum. Tout en permettant aux sénégalais de valoriser leur expérience de création d'une AMP communautaire dans le delta du Saloum, ces échanges dans les deux sens ont permis aux communautés de Tristao de s'inspirer de l'exemple de Bamboung et ont aussi servi de catalyseur de la réflexion sur le processus en cours à Tristao et Alcatraz.

Tous ces résultats obtenus dans le cadre du processus de création sont encourageants et ont permis de rattraper en partie les importants retards enregistrés au début de l'année plus particulièrement, induits par les changements survenus dans le cadre institutionnel, notamment par la création d'un ministère de l'environnement.

- *Appui à la création d'une AMP en Casamance*

Le projet de création d'une aire marine protégée communautaire sur le fleuve Casamance vise la protection des écosystèmes à mangroves et d'espèces patrimoniales dépendant de ce milieu, particulièrement le lamantin. Un appui financier au processus de création a été accordé dès fin 2004 à ce projet qui est porté par l'association sénégalaise Océanium de Dakar. L'année 2005 a permis le démarrage du processus de sensibilisation et de réflexion avec les communautés locales sur l'état des ressources du fleuve et les facteurs de risques existants. La réalisation d'enquêtes et d'un travail de proximité dans les villages ont permis de commencer une caractérisation fine du milieu et des activités humaines dans la future AMP. Une première analyse de ces données a permis de mieux cerner la dynamique de l'utilisation des ressources, d'identifier les acteurs-clés et de poursuivre le processus de concertation et de négociation en vue de l'élaboration de règles de gestion consensuelles.

La mise en place d'une structure préliminaire de gestion a été créée et assure le rôle de co-promoteur de ce processus. Ce processus de réflexion a servi de base pour l'élaboration par l'Océanium d'un document de projet pour la mise en place de l'aire marine protégée sur une période de trois ans. Ce document a été soumis et a déjà obtenu un accord de la part de différents bailleurs, dont la FIBA. La participation d'un représentant de l'Océanium au forum côtier de Banjul en décembre 2005 a permis à cette association de partager son expérience en matière d'appui à la création d'AMP, notamment au delta du Saloum et en Casamance, avec les autres membres du forum. Sa participation a été financée par le projet d'appui aux AMP.

- *Soutien à l'élaboration des Plans de gestion de quatre AMP sénégalaises*

Depuis 2004, le bureau régional du WWF-WAMER a reçu un soutien financier de la FIBA pour l'appui à l'élaboration des Plans de gestion de 4 AMP nouvellement créées (Saint-Louis, Kayar, Joal-Fadiouth et Abéné). La contribution financière accordée a été de 35 000 euros pour 2005.

Une série de consultations ont eu lieu entre le WWF et les autorités gouvernementales, en vue de la mise en place des nouvelles AMP et un Comité Technique a été installé par arrêté

ministériel. Etant donné la complexité du cadre institutionnel en vigueur et la nouveauté que constituent les aires marines protégées dans le paysage des aires protégées, une concertation interinstitutionnelle poussée s'est vite avérée indispensable. Un atelier de concertation technique a été organisé en Février 2005 pour proposer un cadre institutionnel et les priorités pour la mise en oeuvre des plans de gestion. Une proposition de schéma institutionnel est en cours de discussion au niveau étatique.

Un film a été produit sur les enjeux de gestion de ces AMP qui, étant donné leurs particularités individuelles, se trouvent à des phases différentes dans le processus de leur mise en place. Ainsi les AMP de Joal et Abéné semblent avoir fait des progrès plus importants : des commissions de réflexion, d'information et de sensibilisation ont été mises en place, lesquelles sont chargées de réfléchir sur des projets de règlement intérieur, en concertation avec les différentes catégories d'acteurs. Dans ces deux AMP sont également en cours le zonage participatif (impliquant communautés et experts) et le balisage des limites des zones protégées. Dans les AMP de Kayar et Saint Louis, un nouveau staff chargé de la conduite du processus (animation, concertation participative, etc.) a été mis en place.

Afin de viabiliser les processus de mise en place de ces différentes AMP, il sera important de renforcer les mécanismes de coordination interinstitutionnelle entre les différentes interventions, notamment entre les entités ministérielles chargées des secteurs de la pêche et de l'environnement et les autres partenaires (ONG et projets) actifs dans le domaine de la conservation côtière et marine. Un ancrage plus fort avec le niveau régional et le renforcement des activités de sensibilisation des groupes d'utilisateurs contribueront aussi au succès de ces AMP ;

- *Appui au zonage de la Baie de l'Étoile en Mauritanie*

Un petit appui financier ponctuel a été accordé à l'UICN Mauritanie pour l'acquisition d'une image satellite SPOT de la baie de l'Etoile, pour un montant de 3 500 euros. L'acquisition de l'image satellite SPOT de Nouadhibou vient en complément de l'acquisition d'une série d'images SPOT et LANDSAT sur l'ensemble du littoral, afin de réaliser un référentiel unique et actualisé de la zone côtière mauritanienne. Ces images serviront d'élément central pour constituer une base d'information géographique sur la région de Nouadhibou et pour alimenter la réflexion scientifique dans le cadre du projet de valorisation et d'aménagement concerté de la Baie de l'Etoile ainsi qu'à l'échelle nationale dans le cadre de l'observatoire du littoral mauritanien. Elles représentent ainsi un important outil d'aide à la décision dans le cadre du processus de réflexion en cours sur le zonage et l'aménagement de la Baie de l'Etoile et l'opportunité de créer une aire protégée.

A cet effet, un document de projet pour la mise en place d'une aire protégée dans la Baie de l'Etoile a été élaboré et est en cours de finalisation, les différents partenaires et parties prenantes (mairie, DMM, Dire, PNBA, FIBA, UICN, CBD Habitat) devant s'accorder et s'engager pour la réalisation de ce projet.

- *Appui à la création de l'AMP de Santa Luzia au Cap Vert*

Dans le cadre du PRCM, des actions sont déjà en cours depuis 2004, pour appuyer le Cap Vert dans ses efforts en vue de la conservation de ses ressources côtières et marines, notamment avec l'appui du WWF et de Wetlands International. En complément à ces efforts, une mission du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et des Pêches, accompagnée de techniciens du WWF, du RAMAO et du Secrétariat du PRCM a accepté fin 2004 d'appuyer l'INDP (Instituto Nacional de Desenvolvimento das Pescas) afin d'élaborer un document de projet balisant le processus de création participative d'une AMP à Sta Luzia, une île qui a été déclarée Réserve naturelle Intégrale par les autorités du Cap Vert depuis 2003.

En 2005, à la suite de cette mission, la FIBA a exprimé sa disponibilité pour appuyer la création de l'AMP de Sta Luzia pour un montant total de 40 000 euros, qui n'a pas été utilisé par les partenaires au Cap Vert pour des raisons de calendrier. L'année 2005 a été mise à profit pour un travail nécessaire de concertation préliminaire entre la FIBA, les bureaux régional et national du WWF et les autres partenaires locaux, notamment l'INDP, afin d'identifier les actions devant être mises en oeuvre dans le cadre de l'appui à la création de l'AMP de Sta Luzia à partir de 2006.

Des séances de travail avec la coordinatrice du programme du WWF au Cap Vert et avec le coordonnateur de la mise en place de l'AMP de Sta Luzia ont permis d'identifier les volets prioritaires issus du document de projet qui feront l'objet de l'appui de la FIBA à partir de 2006. Il s'avère important de clarifier principalement la nature des engagements des partenaires nationaux et internationaux impliqués, les mécanismes de synergie entre les interventions et les relations interinstitutionnelles au niveau local, afin de garantir le succès de la mise en place de ce projet. Dans cette perspective, une mission conjointe de la FIBA, du secrétariat du PRCM et du WWF-WAMER sera réalisée fin février 2006.

### **3.2. Renforcement des capacités de gestion des AMP**

- *Parc National Marin de João Vieira & Poilão*

Le Parc National Marin de João Vieira & Poilão (PNMJVP) a bénéficié à partir de 2002 d'un appui de la fondation MAVA pendant une première phase de 3 ans (2002-2004) au bout de laquelle une évaluation a été réalisée en début de l'année 2005. Suite à cette évaluation, un appui financier supplémentaire de 60 000 euros a été obtenu auprès de la MAVA pour 2005, afin de garantir le fonctionnement du parc et faciliter la mise en oeuvre des principales recommandations de l'évaluation, tout en permettant au nouvel Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP), chargé de la gestion des aires protégées en Guinée-Bissau, de procéder à une planification à moyen terme et de préparer un document pour les prochaines années.

Le parc dispose actuellement d'une équipe motivée plus complète et d'infrastructures adéquates. Les activités de suivi écologique et les missions de surveillance du parc ont été renforcées ; la collaboration avec les services chargés de la surveillance a permis de réduire la présence de pêcheurs à l'intérieur des eaux du parc et les activités touristiques ont également fait l'objet d'un suivi régulier. La construction d'une case supplémentaire pour les gardes du parc, lancée également cette année, va contribuer à améliorer les conditions de travail de l'équipe du parc.

Début 2005, une vedette financée en 2004 par la FIBA a été acquise par le parc dans le cadre de l'appui à la surveillance (voir plus bas). Des tournées d'information et sensibilisation auprès des pêcheurs ont été poursuivies dans différents ports de concentration et campement de pêcheurs de la zone côtière (Varela, de Cacheu, de Bubaque, Inorei, île de Porcos). Les activités de communication ont été intensifiées grâce à la signature d'un contrat avec la radio locale de l'archipel « Radio Djan djan » pour la production et diffusion de programmes sur les objectifs et activités du parc et les règles de gestion en vigueur.

Dans le domaine de l'appui à la cogestion, la réunion annuelle du conseil de gestion du parc a été organisée et a permis aux représentants de la population de Canhabaque propriétaires traditionnels des îles du PNMJVP et des différentes institutions partenaires du parc d'analyser la situation du parc et de réfléchir sur les actions à développer. Le travail d'élaboration du règlement interne du parc a commencé et permettra de doter le parc d'un instrument légal de plus pour sa gestion.

En matière d'appui au développement local, le projet a facilité la présence d'un animateur

dans les 4 villages de l'île de Canhabaque propriétaires traditionnels des îles du parc. L'accent a été mis sur la gestion de l'école communautaire d'Ambeno, le renforcement organisationnel des femmes notamment par l'alphabétisation, l'appui à la gestion des boutiques communautaires, au transport par l'utilisation de la pirogue du parc, ainsi que sur l'amélioration du cadre de vie par l'accès à l'eau potable dans deux villages.

Le parc a également initié sur l'île de Poilão une expérience d'écotourisme à très petite échelle pour la visite des sites de ponte des tortues marines, afin de tester le potentiel de cette activité notamment pour contribuer au financement à long terme du parc.

- *Parc National de Orango (PNO)*

Depuis 2005, le PNO a bénéficié d'un appui à son fonctionnement de la part de la FIBA et pour un montant total de 30 000 euros. L'appui du projet a permis au parc de reprendre ses activités qui étaient restées paralysées pendant plusieurs mois, faute de ressources financières. Début 2005, une vedette financée en 2004 par la FIBA est venue renforcer le niveau d'équipement du PNO dans le cadre de l'appui à la surveillance (voir plus bas). Des changements sont survenus dans la composition de l'équipe du parc qui aura dorénavant un nouveau conservateur, suite au processus de recrutement des conservateurs en cours dans la plupart des aires protégées du pays. Néanmoins, les activités du parc se poursuivent sous la supervision de l'adjoint du conservateur.

Grâce à la vedette de surveillance, l'équipe a pu renforcer sa présence dans les eaux du parc et la vigilance et assurer le suivi des ressources. Des missions d'information et sensibilisation sur le zonage du parc ont été faites dans tous les campements de pêcheurs situés à l'intérieur du parc. La collaboration avec les services étatiques chargés de la fiscalisation de la pêche a permis de réduire la présence de campements de pêche illégaux à l'intérieur du parc et plusieurs camps illégaux ont été déguerpis de la zone centrale du parc. D'après les gardes du parc, le nombre de tortues observées sur les plages du parc aurait augmenté suite à la présence renforcée des agents et surtout grâce au déguerpissement des campements de pêcheurs de la zone centrale.

Dans le domaine de la gouvernance et de l'appui à la cogestion du parc, le parc a organisé la réunion annuelle de son conseil de gestion, au cours de laquelle des questions liées au fonctionnement et à la gestion ainsi qu'aux activités planifiées pour 2006 ont été abordées. Le règlement interne du parc est également en cours d'élaboration et permettra d'améliorer considérablement la gestion.

En matière d'appui aux actions de développement, le projet a soutenu quelques actions limitées dans le village de Eticoga sur l'île de Orango Grande et sur l'île de Canogo. A Eticoga il s'agissait essentiellement de l'acquisition d'un système d'éclairage solaire pour équiper l'école, en vue de l'ouverture d'une classe du soir pour l'alphabétisation des adultes et l'introduction d'un moyen de transport peu coûteux et adapté aux conditions locales pour faciliter l'exploitation de la paille et des coquillages par les femmes. A Canogo le projet a cofinancé une évaluation des précédentes actions d'appui au groupement ASPECA (pêcheurs artisanaux et femmes transformatrices) (avec Swissaid, une ONG de coopération suisse ayant appuyé ce groupement), afin d'analyser les possibilités de relancer cette initiative, bloquée suite à des problèmes de gestion interne survenus au cours de la période chaotique connue par le pays de mi 98 à fin 2003.

- *Réserve de la Biosphère Bolama-Bijagos*

L'appui financier octroyé à la Réserve de la Biosphère en 2005 était destiné à appuyer le fonctionnement de la Maison de l'environnement et de la culture Bijagos, à initier le

processus d'actualisation du plan de gestion, la concertation entre les différents acteurs autour de questions liées à la conservation des ressources de l'Archipel et à renforcer les mécanismes de co-gestion de la réserve de la biosphère. Le montant total accordé était de 40 000 euros.

Les changements institutionnels survenus au niveau des structures de gestion des aires protégées en Guinée-Bissau ont aussi affecté partiellement les activités de la réserve de la biosphère, qui est restée plusieurs mois sans coordinateur. Néanmoins certaines activités ont pu être réalisées grâce à l'appui du projet telles que la surveillance, le lancement des travaux de révision et actualisation du plan de gestion, l'organisation de l'Assemblée de la réserve de biosphère et les activités de communication

Des missions de surveillance participative des pêches ont été organisées conjointement avec les parcs de Orango et Joao Vieira, sur toute la zone côtière, en impliquant les représentants de l'administration locale et les services chargés de la fiscalisation de la pêche. Ces missions ont permis d'informer et de sensibiliser les groupes d'utilisateurs dans différents ports sur les AMPs et de mettre fin à l'existence de plusieurs campements de pêche illégaux dans les zones centrales de la réserve de la biosphère.

L'assemblée de la Réserve de biosphère a permis aux différents représentants des communautés et des autorités traditionnelles Bijagos, de l'administration locale et des services techniques de se réunir et d'échanger sur la situation et les problématiques auxquelles fait face la Réserve et sur les actions en cours. L'assemblée a été aussi une occasion pour réfléchir au futur de la Réserve et pour faire des recommandations spécifiques aux différents intervenants. En outre, des programmes radio d'information et sensibilisation ont été divulgués par la radio locale « Radio Djan Djan ». Suite à un processus de concertation élargi, un plan de développement régional est en discussion, sur la base du plan de gestion de la réserve de la biosphère.

- *Appui à la gestion transfrontalière du complexe Saloum-Niumi*

Le projet d'appui à la gestion transfrontalière du complexe Saloum-Niumi vise à appuyer le parc national du delta du Saloum au Sénégal et le parc national de Niumi en Gambie, en vue de la mise en œuvre du protocole d'accord entre les deux pays pour une gestion transfrontalière du complexe Saloum-Niumi et de la participation des populations locales dans la gestion des ressources.

Ce projet, issu d'une requête conjointe de Wetlands International (WI) et de l'UICN-Sénégal à la FIBA et au GEF, est géré par WI. Le soutien accordé par la FIBA en 2005 pour un montant total de 20 125 euros était destiné à l'appui au développement d'un plan de gestion transfrontalier, à la gestion des oiseaux d'eau et aux actions d'information et sensibilisation des communautés, des décideurs et des associations de journalistes.

La constitution de comité de suivi composé du représentant de l'UICN basé sur le terrain au Saloum, du point de contact de Wetlands International et des représentants des deux directions nationales du Sénégal et de la Gambie permettra d'assurer le suivi des activités du projet et de renforcer la coopération entre le personnel des deux sites.

Une formation sur les plans de gestion des zones humides a été réalisée. Elle a réuni les techniciens des deux départements des parcs nationaux de la Gambie et du Sénégal et surtout ceux qui sont impliqués directement dans la gestion des deux parcs. Une quinzaine de personnes ont pu bénéficier d'une mise à niveau sur l'utilisation de ces outils d'aménagement.

Une synthèse des deux plans de gestion a été élaborée et pourra servir de référence pour l'élaboration d'un plan de gestion transfrontière. Un dépliant du projet est en cours de finalisation pour des besoins de sensibilisation et d'information du projet aux différents groupes cibles.

Les différentes organisations de journalistes en environnement ont été contactées dans les deux pays pour préparer les prochains ateliers avec eux. En matière de sensibilisation, le projet a recherché la concertation et la coordination avec les travaux menés par UICN Sénégal pour la mise en place de la réserve de biosphère transfrontière Niimi Saloum.

- *Appui aux AMP de la Gambie*

Un processus de réflexion a été initié en 2004 avec la Direction des parcs et de la faune sauvage (DPWM) et le Secrétariat permanent du ministère de l'environnement, afin d'identifier les possibles domaines de coopération et d'appui par le projet. La mission réalisée en 2005 a permis d'identifier deux domaines clé pour un partenariat dans le futur : le soutien à la gestion des AMP et un renforcement de la surveillance maritime. Avec l'appui du projet, deux documents de requête ont été élaborés et soumis à la FIBA pour une demande de financement à partir de 2006.

- *Renforcement de la surveillance maritime*

L'appui à la surveillance maritime vise à renforcer les capacités des AMP, afin qu'elles puissent atteindre leurs objectifs de conservation. Trois volets d'activités sont mis en œuvre dans ce cadre par le projet : l'appui à l'acquisition d'équipements de surveillance adéquats, la formation des agents chargés des AMPs et le suivi/évaluation des systèmes de surveillance en place.

- Appui à l'acquisition d'équipements de surveillance

En 2005, le parc national de Orango et le parc national marin de João Vieira et Poilão ont chacun reçu en dotation une vedette rapide pour les activités de vigilance. Ces vedettes dont l'achat avait été financé en 2004, sont équipées afin d'assurer une surveillance efficace dans de bonnes conditions de navigation et de sécurité pour l'équipage. La livraison des vedettes début février 2005 s'est accompagnée d'une formation sur place et de l'introduction de nouveaux outils (fiches) de suivi des activités de surveillance. Cette formation a été dispensée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - ONC FS, organisme qui, en lien avec la FIBA, a développé le programme de formation en surveillance maritime avec le PNBA initialement puis avec le PRCM.

- Formation des agents chargés de la surveillance des AMPs

Une seconde session de formation régionale a eu lieu en Novembre/décembre 2005 dans l'archipel des Bijagos, avec l'assistance technique de l'ONCFS. Ce stage faisait suite à une première session qui a eu lieu en 2004 au Parc national du Banc d'Arguin (PNBA).

Cette formation, qui a impliqué 8 agents de surveillance des AMP de la sous-région (deux sénégalais, deux gambiens et trois bissau-guinéens) s'est divisée en 2 niveaux de formation différents : un stage d'une semaine destiné à former les agents au niveau 2 (adjoint au chef de bord) et qui concernait 5 agents et un stage de formation de chef de bord de 2 semaines qui concernait 3 agents ayant obtenu le niveau 2 en 2004 au cours de la première session.

En plus des résultats positifs obtenus au cours de ces formations, une valeur ajoutée indiscutable de ces stages est, d'après les formateurs et les stagiaires, le brassage de culture et les échanges d'expériences qui se réalisent entre les participants des différents pays.

- Suivi/Evaluation des systèmes de surveillance

Au cours de cette formation, une évaluation des systèmes de surveillance en place dans les deux AMP a été faite par l'équipe des formateurs ; le rapport de cette évaluation est en cours



d'élaboration. Un guide de formation destiné aux agents de surveillance maritime a été élaboré et est en cours de finalisation. Ce document, qui reprend les principaux thèmes des formations pratiques qui ont déjà dispensée aux agents, sera édité en trois langues courant 2006 (français, portugais et anglais). Le guide de surveillance sera distribué dans les différentes AMP, afin de servir de support et d'outil de formation et de travail aux agents de surveillance, contribuant ainsi à consolider leurs connaissances et capacités pratiques. Des discussions sont en cours avec les formateurs de l'ONCFS sur l'assistance de cette institution en matière de formation et appui à la mise en place de stratégies de surveillance. Ces discussions pourraient aboutir à un protocole d'accord pour une collaboration à moyen terme

### **3.3. Appui au renforcement du réseau d'AMP**

Appui à la réalisation de la première réunion des responsables d'AMP Au cours du forum côtier de 2004, le Parc National du Banc d'Arguin avait reçu le mandat d'assurer le secrétariat du réseau régional des aires marines protégées (RAMPAO). Une des activités prévues dans ce cadre était la réalisation d'une réunion des responsables d'AMP des différents pays. Le projet a fourni un appui technique et financier au PNBA pour la préparation et la réalisation de cette première réunion qui s'inscrit dans le processus de mise en place effective du RAMPAO. La réunion a permis aux responsables d'AMP venus de 4 pays de la sous-région (Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sénégal) d'avoir des échanges sur les objectifs, les modalités et les prochaines étapes de la mise en place du réseau. Les responsables d'AMP présents à la réunion ont formulé et présenté des recommandations au Forum côtier de Banjul pour une rapide reconnaissance officielle de la création du réseau par les responsables des différents pays, notamment à travers la signature d'une déclaration officielle. Un groupe de travail restreint a été créé à cette occasion, lequel a été chargé de l'élaboration des projets de textes réglementaires du réseau.

*Participation au premier congrès mondial sur les aires marines protégées « IMPAC 1 »* Dans le cadre du renforcement du réseau d'AMPs, la participation au premier congrès mondial sur les aires marines protégées « IMPAC 1 » à Geelong en Australie a été une activité extrêmement importante. Au cours de ce congrès, qui a eu lieu en octobre 2005, des présentations et échanges ont eu lieu autour de 5 thèmes principaux : la durabilité et résilience, les réseaux d'AMP, les écosystèmes, la gestion effective des AMP et la responsabilités partagées. Des sessions ont été organisées autour des problématiques transversales suivantes : les communautés locales et indigènes, les aspects socio-économiques, les pêcheries et les AMP et les AMP transfrontalières et la haute mer. Unes des principales leçons de ce congrès a été la reconnaissance de la nécessité pour les AMP de travailler en réseaux, que ce soit au niveau national, régional et international, si les ressources marines et côtières doivent être conservées de manière efficace.

« IMPAC1 » a été également une occasion unique pour faire connaître l'expérience et la démarche de l'Afrique de l'Ouest en matière de création de réseau d'AMP, mais il a aussi permis de reconnaître la pertinence des réalisations effectuées par la sous région par rapport aux recommandations internationales formulées dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et le Sommet Mondial pour le Développement Durable. La Stratégie régionale pour les AMP en Afrique de l'Ouest a été citée par les organisateurs du congrès comme l'une des deux expériences mondiales devant inspirer à l'échelle globale la constitution des réseaux régionaux d'AMP.

- *Participation au suivi/évaluation du projet d'appui à la gestion participative des ressources côtières du groupe d'îles de Urok*

Dans le cadre du soutien octroyé par la FIBA à la mise en place de l'AMP communautaire de

Urok, un appui technique a été fourni, notamment au sein du comité technique de l'AMP et pour le suivi/évaluation du projet.

### **3.4. Autres activités**

Les autres activités importantes qui ont été réalisées dans le cadre du projet d'appui aux aires marines protégées sont principalement :

- La participation à *l'atelier sur l'exploitation du pétrole* en Afrique de l'Ouest en mars 2005
- La participation à *l'atelier de formation des coordinateurs de projets de la FIBA* en avril 2005. Cet atelier a permis aux participants de mieux connaître la FIBA, se connaître entre eux, d'avoir des échanges sur leurs activités respectives et renforcer l'esprit d'équipe.
- La participation à la réunion *des coordinateurs de projets du PRCM* en juin 2005 à Dakar. Cette réunion a permis de mieux connaître les différentes composantes du PRCM et d'harmoniser les objectifs au sein de chaque composante.
- La participation aux deux réunions de *planification stratégique de la FIBA* respectivement en mai et en juin à Gland et à Dakar : ces deux réunions ont permis de mieux comprendre le fonctionnement et les objectifs de la FIBA et de parvenir à une meilleure intégration des différents projets au sein d'un même programme avec une vision et des objectifs communs.
- La participation au lancement du *programme GIRMAC* à Dakar : cette participation a permis de marquer la présence du PRCM comme interlocuteur obligé du GIRMAC et d'autres actions de promotion de la conservation des ressources côtières et/ou marines.
- La participation aux travaux du comité de pilotage du projet RAMAO.
- La participation à la préparation et à l'animation de la seconde réunion du Forum Côtier et marin en Afrique de l'Ouest, à Banjul, en décembre 2005.

## **4. Résultats clés**

Au cours de l'année 2005 quelques résultats ont été enregistrés, que ce soit au niveau de l'intervention directe du projet au niveau des pays d'intervention ou en synergie avec d'autres réalisations du PRCM à l'échelle sous-régional :

- 4.1. La mise en place d'une unité de coordination du projet, sise dans les locaux de l'UICN de Dakar a permis de dynamiser l'ensemble des activités du projet ; cette unité de coordination assure également l'animation de la composante AMP du PRCM
- 4.2. La mise en place effective du processus de création de la première AMP en République de Guinée (Tristao et Alcatraz) a véritablement démarré avec la création des structures de concertation interinstitutionnelle, l'amélioration des connaissances sur le site et les échanges entre les communautés guinéennes et sénégalaises
- 4.3. L'identification et la réalisation d'une activité conjointe a permis de renforcer la synergie et la cohérence d'intervention entre le projet AMP et le projet RAMAO, un autre projet du PRCM visant à renforcer les processus de cogestion des AMPs
- 4.4. Le processus de mise en place d'une AMP communautaire en Casamance a déjà mobilisé les différents partenaires locaux qui veulent s'impliquer de plus en plus dans la gestion des ressources
- 4.5. Le renforcement des capacités de surveillance, notamment à Joao Vieira et Orango en Guinée-Bissau, à travers l'acquisition des vedettes de surveillance maritime et à travers

les sessions de formation a contribué à renforcer les capacités de gestion de ces AMP. En outre, ces vedettes ont appuyé directement et avec un succès retentissant les efforts des autorités pour la fiscalisation de la pêche artisanale, qui ont décidé d'investir plus de moyens dans la fiscalisation maritime

- 4.6. Les contacts tenus avec les responsables gambiens des aires protégées ont contribué à la réflexion en cours sur la nécessité d'améliorer la gestion des AMPs en Gambie et quelques actions prioritaires ont été définies pour les trois prochaines années
- 4.7. La réalisation de la 1ère réunion des responsables d'AMP a permis de mettre en évidence encore plus la nécessité de travailler en réseau et d'accélérer la réflexion autour de la création effective du RAMPAO et de définir et programmer les actions nécessaires à cet effet.

## **5. Contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

Le projet d'appui aux AMPs/surveillance maritime est le principal projet à portée régionale de la composante AMP du PRCM. Les activités réalisées et les résultats obtenus en 2005 dans les domaines de la création de nouvelles AMPs, le renforcement des capacités de gestion et l'appui à l'institutionnalisation du RAMPAO contribuent clairement à l'objectif de création d'un réseau fonctionnel d'AMPs en Afrique de l'Ouest.

Ces activités et ces résultats vont aussi dans le sens de la vision « d'un réseau cohérent d'aires marines protégées en Afrique de l'Ouest, gérées par des institutions fortes, de façon participative... », portée par la Stratégie régionale pour les AMPs en Afrique de l'Ouest.

L'intervention du projet a aussi contribué à la mise en avant et la valorisation de l'expérience de mise en place du réseau d'AMPs d'Afrique de l'Ouest au niveau international. La réalisation de visites d'échange de savoirs et d'expériences entre les AMPs du réseau ont pour leur part contribué à renforcer les liens et les synergies entre différentes AMPs et communautés, mais aussi entre projets au sein du PRCM.

## **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

Des difficultés ont été enregistrées en ce qui concerne la réactivité des partenaires et le respect des délais dans la livraison des informations et rapports. A partir de 2006, les appuis financiers devraient faire l'objet de conventions ou protocoles d'accords avec les partenaires et stipulant clairement les obligations des parties et les délais de rapportage.

Les partenaires ont reçu des informations concernant les formats des documents de projets et des rapports. Néanmoins certains continuent à avoir des difficultés dans la présentation de documents de projets. Un séminaire régional, avec la participation de tous les responsables de projets sera réalisé en 2006. Ce séminaire devrait permettre d'harmoniser le niveau en matière de planification, suivi et évaluation et en matière de procédures à suivre en matière de rapportage.

Il est devenu de plus en plus clair, que le bureau du projet ne pourra pas continuer longtemps à fonctionner avec une seule personne, sans appui logistique, ni appui en matière de secrétariat et comptabilité, si un certain niveau de qualité du travail doit être obtenu. Etant donné l'importance croissante de la coordination au niveau de la composante AMP du PRCM et le besoin d'appui au réseau régional des AMPs, une assistance en matière de secrétariat/comptabilité s'avère indispensable, afin de dégager plus de temps pour l'appui technique et le suivi sur le terrain et pour le travail en réseau et de représentation. Certains retards ont été enregistrés dans la création ou l'appui à la gestion des AMPs, notamment en Guinée, en Casamance, en Guinée-Bissau et au Cap Vert. Les changements du contexte

institutionnel et/ou l'insuffisance de la communication ou les différences de calendrier entre les acteurs ont été à l'origine de ces retards. L'inadéquation des cadres législatifs et institutionnels a été aussi identifiée comme une contrainte à la mise en place des AMPs dans certains pays. Un appui ciblé aux pays dans ce sens contribuerait à faciliter les actions dans ce domaine.

## 7. Actions programmées pour l'année 2006

Actions	Tr. 1	Tr. 2	Tr. 3	Tr. 4
Appui technique au processus de création de l'AMP Tristao/Alcatraz : Animation/négociations des communautés, élaboration de propositions de mesures de gestion	X	X	X	X
Appui à l'IBAP pour la planification stratégique	X	X		
Appui technique aux AMP de l'archipel des Bijagos (PNO, PNMJVP) : suivi écologique, surveillance maritime, communication, appui à la cogestion	X	X	X	X
Appui technique à la Réserve de la Biosphère Bolama-Bijagos : actualisation du plan de gestion, concertation multi acteurs, communication	X	X	X	X
Suivi/évaluation interne et appui à la mise en place de l'AMP en Casamance	X	X	X	X
Mise en place de l'appui à la gestion des AMP et à la surveillance en Gambie	X	X	X	X
Préparation de la mise en place du projet de mise en place de l'AMP de Sta Luzia : appui à la cogestion, surveillance maritime, communication	X	X	X	X
Appui à l'aménagement concerté de la Baie de l'Etoile	X	X	X	X
Appui au processus de création officielle du réseau RAMP AO : élaboration, discussion et adoption des projets de textes, réunion des responsables	X	X	X	X
Préparation et accompagnement de la formation régionale en surveillance maritime		X		X
Accompagnement de la finalisation du guide de surveillance maritime	X	X		
Animation de la composante AMP du PRCM	X	X	X	X
Typologie des AMP de l'Afrique de l'Ouest	X	X	X	X

## Projet d'appui au Parc National Marin João Vieira / Poilão

- 
- **Institutions chargées de la mise en œuvre :** IUCN Bissau et IBAP
  - **Date de démarrage du projet :** Janvier 2005
  - **Durée :** 1 an
- 

• <b>Montant financier total prévu pour la durée du projet :</b>	62.021 €
• <b>Les différents bailleurs et leur contribution financière :</b>	
Reports à nouveau MAV A 2004	1.021 €
Fondation MAV A	61.000 €
Solde au 31 décembre 2005 :	-3.562 €
Niveau d'exécution financière :	105,7 %

---

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## 1. Résumé opérationnel

Le Parc National Marin de João Vieira / Poilão - PNMJVP a bénéficié à partir de 2002 d'un appui de la fondation MAVVA ; suite à une première phase de 3 ans (2002-2004) une évaluation a été réalisée, début 2005. Suite à cette évaluation, un appui financier supplémentaire de 61.000 euros a été obtenu auprès de la MAVVA pour l'année 2005, afin de garantir le fonctionnement du parc et faciliter la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation, tout en permettant au nouvel Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP), chargé de la gestion des aires protégées en Guinée-Bissau, de procéder à une planification à moyen terme et de préparer un document pour les prochaines années.

Le parc dispose actuellement d'une équipe motivée, d'infrastructures et d'équipements adéquats. La construction d'une case supplémentaire pour les gardes du parc, lancée également cette année, va contribuer à améliorer les conditions de travail de l'équipe. Les activités de suivi écologique et les missions de surveillance ont été renforcées ; la collaboration avec les services chargés de la surveillance a permis de réduire la présence des pêcheurs à l'intérieur du parc et les activités touristiques ont également fait l'objet d'un suivi régulier.

Les actions menées en 2005 sont :

- Appui à la mission d'évaluation,
- Acquisition d'une vedette de surveillance et formation des gardes,
- Tournée de surveillance maritime et sensibilisation des pêcheurs,
- Signature d'un contrat avec la radio locale « Djan Djan » pour la diffusion de programmes environnementaux,
- Organisation de la réunion annuelle du conseil de gestion du parc,
- Elaboration d'un règlement interne au parc,
- Appuis au développement local dans l'île de Canhabaque,
- Réalisation d'un site pilote d'écotourisme sur l'île de Poilão.

Toutefois, suite à la création tardive de l'IBAP et à des retards liés aux arbitrages à propos des rôles de l'UICN et de l'IBAP, certaines activités n'ont pas été intégralement mises en œuvre. La préparation d'un document de projet à moyen terme n'a pas été effectuée ; l'IBAP et ses partenaires ont souligné l'intérêt de passer préalablement par une planification stratégique en lien avec l'Institut National de l'Environnement – INE en cours de création, afin de définir les rôles respectifs de l'IBAP et de l'INE, de l'UICN et des ONG nationales et internationales, ainsi que la place relative des différentes aires protégées dans le cadre de la Réserve de Biosphère de l'Archipel des Bijagos. Cet exercice est prévu pour le premier semestre de l'année 2006.

## **2. Rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

Les îles du complexe de Joao Vieira et leur environnement maritime sont dotés d'une richesse incomparable. Au niveau de la biodiversité, on note une grande concentration de poissons, d'espèces d'oiseaux, certaines nichant sur les bancs de sable, et de tortues marines, ce site étant considéré comme le plus important pour la ponte des tortues vertes (*Chelonia mydas*) au niveau de toute la côte atlantique africaine. Les valeurs mystiques et religieuses accordées à ces îles par la population de Canhabaque leur confère un caractère sacré qui vient s'ajouter à sa richesse biologique.

Le complexe des îles de Poilão est néanmoins soumis à une pression croissante, dû à leur utilisation par différents groupes allant des pêcheurs artisanaux provenant de pays de la sous-région aux touristes occidentaux pratiquant la pêche sportive. Ainsi, les règles traditionnelles de gestion tendent à s'affaiblir, devant être renforcées par d'autres éléments réglementaires qui visent à garantir conservation et utilisation durable des ressources.

Le Parc National Marin de João Vieira / Poilão a été créé en 2000 par le Gouvernement Bissau-guinéen après un large processus de concertation au niveau local et l'importance de ce groupe d'îles au niveau national et international a été mis en évidence par la classification de ce site comme « Don à la Terre » par le WWF en 2001.

Le projet a bénéficié en 2005 d'un appui financier de la FIBA pour un montant de 61.000 €, destiné à soutenir l'exécution d'activités dans le domaine de la surveillance du parc, de la conservation et du monitoring des espèces protégées et du développement durable en faveur des populations locales. La FIBA a également accordé, conjointement avec l'UICN, le GPC et la RBABB, un appui administratif, technique et scientifique. Les structures décentralisées des services étatiques ont contribué aux activités de surveillance. La durabilité des actions sur le terrain a été assurée par la participation exemplaire des communautés insulaires, en particulier celles de Canhabaque. La gestion courante (exécution, suivi et évaluation) du parc est assurée par la direction exécutive du parc.

Les objectifs de l'année concernaient l'évaluation du PNMJVP et de son système de gestion et de conservation, le renforcement du système de surveillance maritime, l'acquisition de connaissances sur la faune et la flore, le renforcement des dynamiques locales autour des actions d'appui au développement et au désenclavement à Canhabaque et la préparation d'un document de projet pour une phase suivante.

## **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

### ***3.1. Mission d'évaluation***

La mission était composée de deux spécialistes en gestion d'aires protégées et d'un spécialiste en surveillance maritime. L'évaluation a mis en évidence les importants progrès réalisés par le PNMJVP depuis sa création et le fait que les principaux objectifs de conservation sont atteints, méritant toutefois d'être renforcés sur le plan de la surveillance maritime, de la sensibilisation des pêcheurs, du monitoring des espèces protégées et de la capitalisation des études déjà réalisées.

### ***3.2. Renforcement de la surveillance maritime et diffusion des règles de gestion***

Une vedette de surveillance a été acquise. Elle a été livrée à Dakar et son déplacement vers Bissau a été effectué par le garde chargé de la surveillance, accompagné par un formateur de l'ONCFS. Une seconde formation a été organisée dans l'Archipel des Bijagos, à laquelle le

même garde a participé afin de renforcer ses compétences en matière de navigation, d'entretien du matériel, de techniques d'arraisonnement et de sécurité en mer.

Deux missions hebdomadaires sont organisées par le staff du PNMJVP selon un rythme et des itinéraires permettant une couverture aussi importante que possible du territoire maritime du parc. Ces missions sont organisées conjointement avec des représentants des structures déconcentrées de l'Etat (comité de secteur et représentant de la surveillance maritime) habilités à procéder à des arraisonnements et à appliquer des sanctions. Cette collaboration a permis de réduire sensiblement la fréquentation du PNMJVP par des pêcheurs artisanaux non originaires de l'île de Canhabaque.

On note encore un manque de respect de jeunes pêcheurs envers les autorités du parc qui nécessiteront dans l'avenir un renforcement de la communication mais également une professionnalisation de l'équipe. Cette professionnalisation devra également concerner l'utilisation et l'entretien du matériel de surveillance maritime.

Des plaques signalétiques ont été positionnées dans les points stratégiques du PNMJVP. Des actions de sensibilisation ont été conduites dans les principaux sites de débarquement de la côte bissau-guinéenne (Varela, de Cacheu, de Bubaque, Inorei, île de Porcos) afin de vulgariser les éléments de réglementation limitant l'accès au territoire et aux ressources du PNMJVP. Ces règles figureront dès 2006 sur les licences de pêche artisanale distribuées par le Ministère des pêches. Enfin, plus de 40 émissions ont été diffusées à partir des radios locales afin d'expliquer les règles de gestion du PNMJVP au public bissau-guinéen, dans plusieurs langues vernaculaires.

### **3.3. *Suivi écologique***

En matière de suivi des espèces, des patrouilles matinales et nocturnes ont été réalisées chaque semaine sur toutes les plages fréquentées par les tortues pour la ponte. Ces patrouilles ont permis d'effectuer le comptage des traces et des nids et le baguage de tortues marines, donnant une image de l'importance relative des différentes îles du parc pour les tortues marines ; l'année 2005 restera dans les mémoires comme une année d'abondance particulière des tortues vertes, à Poilão mais également sur l'ensemble des îles du parc et de l'Archipel.

Le suivi des oiseaux d'eau s'est poursuivi avec des comptages mensuels de sternes dans les deux principales colonies de reproduction (Baixo de Gaivotas et banco Oliveira Muzante). Les principaux sites de repos des perroquets gris à João Vieira ont été également identifiés pour cartographie postérieure.

### **3.4. *PNMJVP et tourisme***

Le PNMJVP est une zone motivant l'intérêt de certains opérateurs touristiques. Deux d'entre eux sont installés sur l'île de João Vieira ; le premier (Claude Bossard) travaille conjointement avec le PNMJVP dans un esprit de collaboration. Il reçoit des visiteurs régulièrement et respecte les règles usuelles. Le second envisage de relancer ses activités après une période d'inactivité ; des contacts devraient être pris pour encadrer ce redémarrage et informer l'opérateur (club des carangues) des règles d'accès aux espaces et ressources du parc.

Les autres opérateurs continuent à fréquenter le parc sans toujours en informer le siège et des efforts d'information et de sensibilisation doivent encore être menés. Toutefois, une nette amélioration se fait sentir, notamment du fait que les opérateurs touristiques commencent à reconnaître l'intérêt des mesures de gestion mises en place pour garantir la conservation de la zone et des ressources.

Le PNMJVP a par ailleurs acquis du matériel d'écotourisme afin de recevoir des groupes



réduits sur l'île de Poilão pour favoriser l'observation des tortues et la création de ressources propres du PNMJVP. Installé en décembre 2005, le campement écotouristique a reçu les membres du conseil de la MAVA comme premiers visiteurs.

### **3.5. structures de gestion du PNMJVP**

Le Conseil de gestion du PNMJVP a été réuni. Composé de représentants des autorités étatiques, des institutions concernées et des populations résidentes de Canhabaque, propriétaire des îles du parc, ce conseil de gestion analyse une présentation de la situation par le conservateur et prend les décisions nécessaires pour améliorer la gestion du parc.

Le conseil de gestion a approuvé en 2005 le règlement intérieur du parc, le dotant ainsi d'un instrument réglementaire supplémentaire destiné à guider et renforcer sa gestion.

Concernant le processus de cogestion initié dès la création du PNMJVP, le conservateur et un membre du conseil de gestion ont participé à une formation régionale sur la cogestion, dispensée par le projet RAMAO au Sénégal, dans l'AMP communautaire du Bolon de Bamboung.

### **3.6. PNMJVP et appui au développement local**

En lien avec la Maison de l'environnement et de la culture de la Réserve de Biosphère de l'Archipel Bolama Bijagos, située à de Bubaque, un animateur a effectué des missions régulières dans les villages de Canhabaque, afin de dynamiser les processus de développement locaux et pour renforcer les capacités organisationnelles des populations des villages. Les différents sujets concernés sont :

- L'appui à la gestion de l'école communautaire d'Ambeno et au démarrage d'une autre école communautaire dans le village de Meneque,
- Le renforcement organisationnel des femmes, notamment par un cours d'alphabétisation fonctionnelle de trois mois pour des femmes des villages de Bine, Ambeno et Inoda,
- L'appui à la gestion des boutiques et des pharmacies communautaires,
- La construction d'un puits d'eau potable à Meneque, au bénéfice de la population de trois villages (Menegue, Ibocô et Ancatebe) et la réparation du puits de Bine,
- La construction d'un magasin communautaire au niveau du port le plus proche de Bine et Ambeno pour faciliter le stockage et l'évacuation des produits agricoles,
- La réparation de la radio VHF du village de Bine afin de faciliter la communication avec les autres villages et îles.

Un appui ponctuel au transport, grâce à la pirogue du parc, a amélioré les conditions d'approvisionnement en produits de base et l'évacuation des produits agricoles des communautés résidentes ; à partir de cette expérience, les principes d'un appui régulier du PNMJVP au transport entre Canhabaque et Bubaque ont été discutés afin de tester une action d'appui au désenclavement en 2006. Cette action sera d'autant plus importante que, du fait d'une temps important consacré aux cérémonies initiatiques en 2005, deux villages n'ont pas cultivé de riz et seront plus dépendants en 2006 des capacités à commercialiser des produits tels que les nattes ou l'huile de palme.

Un renforcement des échanges entre Canhabaque et d'autres îles de la Réserve de Biosphère permettrait une meilleure valorisation des expériences de gestion et de développement. Des discussions ont eu lieu ainsi avec Tiniguena afin de prévoir un échange en 2006 avec le projet Urok et les populations de Formosa, Nago et Chediã.

### **3.7. Communication**

Hormis les actions de communication radiophonique, présentées dans la partie traitant de la vulgarisation des règles de gestion du PNMJVP, deux posters ont été produits avec l'appui du secrétariat de la FIBA et de la chargée de communication du PRCM. Edités en français et en portugais, ces posters présentent les valeurs écologiques du PNMJVP, son fonctionnement, ses relations avec l'île de Canhabaque et les règles de conservation et d'accès aux espaces et ressources naturelles.

Le PNMJVP, enfin, a été largement mis en valeur au cours de l'exposition sur l'Archipel des Bijagos organisée à l'UNESCO, à Paris, à l'occasion de la conférence internationale "Biodiversité : science et gouvernance".

Le contenu d'une brochure de présentation du PNMJVP a été défini, qui devrait être édité avec l'appui de la FIBA en 2006, en portugais et en français, dans la série des livrets bleus et oranges du PRCM.

### **4. Les résultats clés**

- Mise en place d'une vedette de surveillance maritime,
- Formation du personnel à la surveillance maritime,
- Sensibilisation sur les règles d'accès au PNMJVP,
- Surveillance effective et réduction de la pression de la pêche artisanale,
- Fonctionnement des organes de gestion du PNMJVP,
- Renforcement de l'équipe,
- Renforcement de l'animation à Canhabaque et des différentes actions d'appui au développement local,
- Mise en place des conditions du développement d'une petite activité d'écotourisme sur Poilão,
- Production d'outils de communication et de valorisation du PNMJVP.

### **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

Le PNMJVP figure parmi les AMP de la sous-région gérées de façon participative et associant des objectifs de conservation et de développement durable. Il a contribué à la réflexion sur la création d'un réseau régional et a accueilli en partie une formation régionale sur la surveillance maritime. Son conservateur participe de façon active au réseau régional des AMP renforçant les processus de cogestion.

Les autres contributions sont de nature biogéographique, la bonne gestion du parc participant de la conservation des populations de tortues vertes à l'échelle régionale. Par ailleurs, des témoignages de guide de pêche sportive, assurant n'avoir jamais vu de densité de poissons aussi importante que dans le PNMJVP et à sa périphérie directe tend à accréditer la thèse d'une contribution des AMP au renouvellement des ressources halieutiques, objectif figurant dans la Stratégie régionale pour les AMP en Afrique de l'Ouest.

### **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

Les principales difficultés rencontrées proviennent de l'organisation institutionnelle, des financements limités et des capacités restreintes de l'équipe locale. La création très retardée de l'IBAP a produit un flou en début d'année et une confusion dans les rôles du bureau de l'UICN

et des institutions nationales. Toutefois, l'UICN a soutenu le déroulement des activités de terrain pendant le premier semestre, même si l'encadrement technique et scientifique de l'ancien coordinateur de la RBABB a été diminué du fait de sa nomination à l'IBAP. Certaines activités ont parfois pris un retard important du fait d'un manque de réactivité pour la mise à disposition des fonds par l'UICN. Enfin, les faibles capacités de l'équipe de terrain limite l'efficacité de l'action et demande un encadrement important et un appui à la planification des activités.

Une mise au point a été nécessaire lors d'une mission de la FIBA en septembre afin de revoir les procédures de décaissement et de proposer un partage des responsabilités entre UICN et IBAP. Les formations et les appuis à la planification ont permis de renforcer et de guider les activités du personnel. La poursuite des missions semestrielles d'appui s'avère importante pour les années futures.

## **7. Les actions planifiées pour l'année prochaine**

- Renforcement de la surveillance maritime,
- Renforcement de la sensibilisation des pêcheurs et de l'information aux opérateurs touristiques sur les règles de gestion du PNMJVP,
- Appui au fonctionnement des organes de gestion et renforcement de la gestion participative,
- Poursuite du monitoring écologique et des études sur la faune et la flore,
- Poursuite des actions d'appui au développement et notamment test de systèmes de transport pour contribuer au désenclavement des villages,
- Appui au développement de l'écotourisme à petite échelle,
- Préparation d'une brochure sur le PNMJVP.

## Femmes et Coquillages

Valorisation et gestion participative des ressources en coquillages par les femmes du delta du Sine Saloum, Sénégal

- 
- **Institutions chargées de la mise en œuvre :** FIBA
  - **Date de démarrage du projet :** novembre 2004
  - **Durée :** Cinq ans
- 

- **Montant financier total prévu pour la durée du projet :** 1.012.003 €
  - **Montant du financement pour l'année considérée :** 161.921 €
  - **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**

Reports à nouveau 2004	96.921 €
Fondation MAVA	65.000 €
- 
- |                                 |          |
|---------------------------------|----------|
| Solde au 31 décembre 2005 :     | 82.348 € |
| Niveau d'exécution financière : | 49,1 %   |
- 

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## **1. Résumé opérationnel**

Le projet Femmes et Coquillages, prévu pour cinq ans, a démarré au mois de janvier 2005, dans le Sine Saloum, avec l'appui financier de la MAVA. Il s'insère dans le cadre de la composante "Espèces et habitats" du Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine de l'Afrique de l'Ouest – PRCM et contribue à la recherche de modes de gestion durable des ressources côtières.

L'objectif principal de ce projet est d'appuyer les femmes du Sine Saloum dans la perspective de gérer durablement les ressources en coquillages de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum tout en améliorant leurs capacités organisationnelles, leurs conditions de travail et leur cadre de vie.

Vu la complexité du terrain d'exécution (quatre îles éloignées les unes des autres) et les limitations financières qu'a connu le projet en 2005, l'atteinte des objectifs a été faible et les activités planifiées n'ont pas pu être totalement mises en œuvre.

Les principaux acquis de cette année sont :

- L'appropriation par les femmes des objectifs visés par le projet,
- La réalisation de diagnostics dans chacun des villages,
- La réalisation des études de bases permettant d'ouvrir les débats avec les femmes,
- La signature d'un protocole d'accord avec l'ONG sénégalaise ENDA-graf pour la prise en charge des activités « appui organisationnel » et « amélioration de la filière »,
- Le recrutement d'une animatrice originaire des îles du Saloum,
- Le dynamisme des jeunes filles de certains villages dans le lancement d'activités culturelles, comme la réalisation d'émissions de radio.

Le projet n'a pas réussi à atteindre tous les objectifs fixés, en parti du aux retards dans le recrutement de personnel et la démission au mois de septembre du coordinateur. Néanmoins la signature du protocole d'accord avec ENDA a relancé la dynamique de travail dans les villages. Le bilan de cette année laisse donc à espérer que le projet, en 2006, connaîtra un réel épanouissement.

## **2. Historique du projet et rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

Une conjonction de facteurs est venue récemment mettre en question l'équilibre séculaire de l'exploitation des coquillages par les femmes dans le delta du Sine Saloum. Les crises climatiques ont eu un impact direct sur l'environnement. Le déficit pluviométrique a provoqué une augmentation de la salinité des eaux du delta avec la formation de « bouchons salés » en amont des bras de mer, induisant une dégradation de l'écosystème et en particulier de la mangrove. Associée à l'impact croissant de la mondialisation sur des systèmes de production agricole déstabilisés et à la vulnérabilité des économies rurales ouest africaines, l'évolution du climat s'est traduite par une forte migration des populations depuis l'intérieur des terres vers le littoral. L'exploitation des ressources naturelles s'est développée de manière considérable non seulement en raison de cette pression démographique nouvelle mais en raison du passage rapide d'une économie vivrière à une économie de marché. Cette évolution a entraîné une diminution généralisée des populations de toutes les espèces de coquillages, en termes d'abondance et de taille moyenne, risquant de compromettre à terme leur contribution économique et alimentaire au bénéfice des communautés du Saloum.

L'essentiel des coquillages collectés par les femmes est aujourd'hui destiné à la vente en

direction des villes. Leur valeur sur le marché peut être considérée comme dérisoire si on la compare à d'autres pays, mais surtout si on met cette valeur en relation avec le temps de travail que les femmes doivent fournir tout au long du processus de production. Par ailleurs, faible valorisation et augmentation du coût de la vie suppose que pour maintenir un niveau de rendement économique, la pression sur les coquillages tend à s'accroître.

Les femmes des villages côtiers sont aujourd'hui conscientes de cette situation critique. Elles ont donc pris, en concertation avec les "Comités de plage", des mesures de conservation et de gestion des ressources. C'est dans ce contexte et après concertation avec les femmes que la FIBA en partenariat avec l'UICN a décidé de réaliser un projet d'appui à la gestion durable des ressources en coquillages.

L'objectif de ce projet est de "Contribuer à la pérennisation des ressources en coquillages de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum tout en améliorant la capacité de gestion, les conditions de travail et le cadre de vie des femmes".

Les activités programmées cherchent d'une part à renforcer les capacités des groupements de femmes, animer un processus de promotion culturelle au bénéfice des jeunes femmes, soutenir le développement d'activités économiques alternatives et, d'autre part, s'inscrivent dans le cadre de la Politique sectorielle des pêches au Sénégal : assurer une gestion durable des ressources en partenariat avec les populations, satisfaire la demande nationale en développant les techniques d'aquaculture, explorer les différents marchés nationaux et renforcer les capacités organisationnelles des groupements de producteurs.

Le projet accompagne et appuie les initiatives locales qui recherchent des solutions adaptées, novatrices et durables pour préserver les ressources naturelles essentielles à la qualité de vie et à l'économie des populations locales et pour l'équilibre des écosystèmes.

### **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

#### *3.1. Activité de recherche action :*

- Enquêtes auprès des femmes sur les savoirs empiriques

Ces enquêtes revêtent un double objectif, devant apporter des éléments de connaissance et une meilleure compréhension des stratégies d'exploitation des coquillages d'une part, et, d'autre part, permettre à l'équipe de terrain de tisser des liens de confiance et d'intimité avec les femmes. Deux séries d'enquêtes ont ainsi été menées cette année.

La première a touché une vingtaine de femmes collectrices dans les villages de Falia, Dionewar et Niodior, portant sur le cycle annuel d'exploitation des coquillages, les techniques de valorisation et le processus de commercialisation.

A la suite de cette première série, l'équipe de terrain a décidé de concentrer ses enquêtes sur les « anciennes des villages » afin de récolter des informations sur les pratiques anciennes et l'évolution de l'exploitation jusqu'à aujourd'hui.

Ces enquêtes n'ont pas apporté la somme de connaissance souhaitée. Un échantillon trop réduit et un manque de curiosité des enquêteurs ont abouti à une collecte de données encore trop superficielle, n'apportant que peu d'éléments nouveaux. Cette action doit être poursuivie par l'équipe de terrain, de manière plus informelle mais en même temps plus fouillée, en parallèle des actions menées avec les femmes.

- Préparation d'un livret de synthèse des connaissances scientifiques sur les coquillages présents dans le Delta du Saloum

Un contrat a été signé avec un chercheur du Centre de Recherche Océanographique de Dakar Thiaroye - CRODT, partenaire scientifique du projet, pour la rédaction d'un document proposant une synthèse des connaissances acquises sur les espèces de coquillages présentes dans le Delta du Sine Saloum (huîtres de palétuvier, arches ou pagnes, cymbium, murex, mélongène, etc.)

Cette synthèse concerne la bioécologie des différentes espèces, retrace l'historique de leur exploitation et analyse la situation actuelle, en se basant entre autres sur des comparaisons avec des exemples régionaux ou internationaux.

Un premier draft devait être remis à la fin du mois de novembre mais le consultant a demandé un délai supplémentaire et remettra une première version à la fin du mois de janvier. Le livret pourrait être édité et diffusé à partir du premier semestre de l'année 2006.

### 3.2. *Activité pour la gestion et la conservation des ressources*

- Inventaire des modes d'exploitation et de gestion traditionnels

Au travers des enquêtes, des différentes réunions menées avec les femmes et avec l'apport d'une recherche réalisée par le consultant qui avait aidé à l'identification du projet, un premier rapport a pu être produit par le coordinateur. Ce document se veut évolutif et sera tout au long du projet enrichi. Il sera utile pour la rédaction du chapitre sur l'évolution des modalités d'exploitation des coquillages du livret de synthèse des connaissances.

- Inventaire des modalités présentes

Durant la mission d'identification du projet, le consultant avait proposé un premier inventaire des modes d'exploitation actuelles des coquillages. A partir de ces informations, deux réunions ont été réalisées dans les quatre villages du projet. Il ressort de ces réunions une relative homogénéité des modes d'exploitation entre les différents villages. Des itinéraires techniques ont été décrits pour chacune des espèces de coquillages exploitées. Les différences de pratique entre les villages se situent principalement au niveau des modes de conservation et de commercialisation.

Cet inventaire, en plus d'être exploitable pour la rédaction du livret de synthèse, a permis d'entamer les discussions avec les femmes en vue d'une amélioration de la qualité de leurs produits et d'une meilleure commercialisation.

### 3.3 *Activité d'appui au développement*

- Réalisation d'une étude de filière et de faisabilité économique des produits issues des coquillages et de la pêche

Pour cette étude, le projet a établi un cahier des charges puis lancé un appel d'offre. ENDA Graf Sahel a été considéré comme l'organisme le plus pertinent pour ce travail, son équipe travaillant depuis près de 10 ans sur les problématiques de commercialisation des produits transformés au Sénégal. Depuis cinq ans, une partie de l'équipe s'est spécialisée dans les produits halieutiques et développe des projets sur Joal, le port de pêche le plus proche des villages du projet. Au regard des très fortes similitudes avec les actions entreprises par ENDA sur d'autres villages côtiers, nous avons souhaité élargir les termes du contrat et passé avec eux un protocole d'accord pour les impliquer plus fortement dans le projet. Nous reviendrons plus tard sur les termes de ce protocole. Cette décision a donc retardée la mise en œuvre de

cette action, qui a été repoussée au mois de janvier 2006. Néanmoins une première phase de collecte d'information et de prise de contact a été réalisée sur le terrain, par ENDA Graf en partenariat avec l'équipe de terrain.

- Adoption des critères d'éligibilité et des mécanismes d'approbation des initiatives à appuyer par le projet

La mise en place effective du projet a été très longue, cette action n'a donc démarré qu'au cours du dernier trimestre 2005. Des réunions ont été organisées par l'animatrice dans chacun des villages pour expliquer le mode de fonctionnement du projet concernant l'appui aux initiatives locales. A la suite de ces réunions, des groupes de travail se sont rencontrés pour définir les critères d'éligibilité. La restitution de ces travaux doit se faire en début d'année 2006, dans un premier temps par village puis une réunion des représentants des quatre villages devrait se tenir à Niodior le mois suivant pour l'harmonisation et la validation des procédures. Néanmoins, des dossiers ont déjà été remis à l'animatrice par des groupements de femmes et de jeunes filles pour être soutenu dans des activités de diversification économique.

#### *3.4. Activités de soutien au renforcement organisationnel*

- Recensement des groupements féminins des quatre villages

Afin de mieux connaître les interlocutrices du projet, l'équipe de terrain a réalisé un inventaire des groupements d'intérêt économique. Chacun des villages compte un nombre important de groupements mais peu sont actifs. Le village de Falia se distingue fortement des autres, avec seulement deux groupements de femmes dans le village, aucun des deux n'ayant d'activité réelle. Un document a été produit et diffusé aux différents partenaires techniques du projet et sera mis à disposition dans la base de données du projet.

- Diagnostique des capacités et identification des besoins en formation

Plusieurs réunions ont été organisées sur ce thème par l'équipe de terrain. Les demandes sont différentes selon les villages. Falia souhaite axer l'appui du projet sur des formations en création de GIE et sur de l'alphabétisation. Les autres villages souhaitent plus orienter l'appui sur l'amélioration des capacités des GIE et notamment des formations en gestion comptable, en appui à la mise en place de systèmes de commercialisation, en gestion de stock. Suite à ces réunions, ENDA a réuni les femmes pour mettre en place un plan d'action et prioriser leurs besoins. Une proposition devrait être soumise durant la mi-janvier.

- Autodiagnostic de la situation initiale dans chaque village

ENDA a proposé aux femmes d'accompagner un autodiagnostic de leur situation comme base de travail pour élaborer un plan d'action. Les rapports de ces réunions seront fournis au mois de janvier 2006 et ils serviront de fil conducteur pour la réaliser du plan d'action 2006.

#### *3.5. Activités liées à la formation et aux échanges*

- Formation sur le développement d'un GIE pour les leaders féminins

Suite au recensement des groupements, le coordinateur a organisé une série de formations pour l'ensemble du village de Falia, puis pour des petits groupes de femmes et jeunes filles dans les autres villages sur le thème des GIE, leur intérêt, les formalités administratives pour leur création et leur gestion et les avantages représentés par ce type d'organisation. Suite à ces formations, un GIE a été mis en place à Falia avec l'appui de l'animatrice pour les procédures administratives et une association de jeunes filles s'est constituée à Niodior.



- Etablissement d'un plan de formation par ENDA

Suite aux réunions d'autodiagnostic, ENDA a commencé à élaborer un plan de formation axé sur le renforcement organisationnel et l'amélioration de la qualité des produits transformés pour chacun des villages, qui devra être finalisé puis mis en œuvre à partir de début 2006.

- Formation de trois jeunes filles de Niodior sur les métiers de la radio

Dans le cadre du projet il était prévu d'appuyer la mise en place d'une radio communautaire. Les limitations financières ont contraint à réduire les ambitions du projet. Les fonds 2005 ont été alloués pour former des jeunes filles au journalisme et à la radiophonie. Une fois formées, ces jeunes filles constitueront un relais entre les îles du Sine Saloum et le continent. Chaque semaine, une de leur émission passera sur les ondes de la radio la Côtère.

### 3.6. *Activités liées à l'animation socioculturelle*

- Appui à la conception et réalisation d'un « programme jeunes filles » dans la radio la « Côtère »

Suite à la semaine de formation, les trois jeunes filles de Niodior ont travaillé avec le coordinateur et l'animatrice sur un programme d'émissions à produire. Différents thèmes seront abordés comme la place des coquillages dans la culture Sérère, les activités des jeunes dans les îles du Saloum et une présentation du projet Femmes et Coquillages.

- Prise de contact avec l'UNESCO pour le financement d'une radio communautaire à Niodior

L'UNESCO conduit actuellement un projet de développement de centres multimédia communautaires au Sénégal. La coordinatrice a été contactée pour soumettre un dossier de candidature pour le village de Niodior. Au mois de novembre dernier, une première mission d'évaluation a été conduite par l'UNESCO, les résultats semblent encourageants mais leur réponse ne sera donnée qu'au mois de février prochain.

- Collaborations avec les partenaires (PRCM, UICN, ENDA, CRODT)

Durant l'année l'équipe a participé à différents événements de promotion, d'échange sur le projet. Elle a, entre autre, fait une présentation du projet lors de la réunion des bailleurs du PRCM et présentée le bilan de ses activités lors du Forum côtier et marin de Banjul en décembre 2005. Elle a par ailleurs suivi une formation en gestion participative organisée par le réseau RAMAO et une formation ENDA sur la conduite de projet en milieu rural.

### 3.7. *Fonctionnement et gestion du projet*

Le premier semestre de cette année a été consacré à la mise en place de l'équipe et du projet. En juin, une animatrice originaire de Niodior a été recrutée. La chargée de programme de la FIBA a effectué cinq missions d'appui. Des plans d'actions et un mode de suivi de leur mise en œuvre ont été mensuellement établis, en lien avec les objectifs de l'année, permettant au coordinateur de plus facilement évoluer.

Malgré ces efforts, l'avancée des activités a été faible, du fait notamment d'un engagement insuffisant du coordinateur, qui a finalement démissionné novembre 2005. La FIBA et ENDA-graf ont entamé des discussions afin de renforcer leur collaboration et mettre au point un nouveau mode de mise en œuvre du projet. Une convention de partenariat définira en 2006 les termes de cette collaboration et de la mise en œuvre du projet.

#### **4. Les résultats clés**

Les actions menées cette année avaient pour objectif d'établir un point de référence de la situation dans les villages et de lancer les premières actions concrètes pour dynamiser les groupements de femmes.

Ainsi l'équipe s'est surtout attachée à réaliser l'ensemble des études nécessaires à la mise en place d'un cadre de discussion et de concertation avec les femmes. En parallèle des actions de formation et de programmation ont été organisées afin que les femmes soient impliquées dès le début du processus.

Malgré les difficultés rencontrées, les activités mise en œuvre ont permis :

- De dresser un plan de formation, validé par les femmes, pour un renforcement de leurs capacités organisationnelles et une amélioration de la qualité des coquillages transformés,
- Que les femmes réfléchissent et soumettent des projets de diversification économique en vue de diminuer la pression sur la ressource en coquillages,
- Que les jeunes filles s'organisent et créent une association pour la réalisation de petites activités économiques,
- Que les jeunes filles de Niodior développent des activités à partir de la formation à la radio la Côtère,
- La signature d'un contrat de partenariat avec ENDA-Graf afin de réaliser les études techniques nécessaires à la bonne conduite du projet (étude de filière, valorisation des produits...).

#### **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

Le projet a démarré ses activités cette année, il serait donc prématuré de faire une évaluation objective de son impact ainsi que de la durabilité de cet impact et de ses retombées. Néanmoins, cette première année d'exécution a permis, d'une part, de structurer et fidéliser un groupe de femmes ayant saisi toute la pertinence des objectifs visés par le projet. D'autre part, cette année a aussi permis la réalisation des études et identifications nécessaires pour la mise en œuvre futur de modes de gestion durables de la ressource et d'alternatives économiques pour les femmes.

Dans le cadre du PRCM, à différentes reprises l'équipe du projet a participé à des réunions afin de présenter ce projet pilote et de travailler avec d'autres projets pour la mise en synergie des expériences, notamment avec le projet d'AMP de Bamboung.

#### **6. Les obstacles rencontrés et les solutions identifiées**

Le projet a été identifié en 2003 et n'a démarré de façon effective qu'en mars 2005. Ce délai très long entre la consultation des populations et la mise en œuvre a énormément diminué la confiance et l'enthousiasme que les femmes avaient pour ce projet.

Aussi le coordinateur a eu beaucoup de difficultés à lancer les activités car il a eu du mal à travailler en autonomie et à avoir une vision claire de l'objectif visé par le projet. Cette personne a donc décidé de démissionner au mois de novembre dernier.

Voyant que la situation du projet était préoccupante, le secrétariat de la FIBA a décidé au mois de mai de rechercher un partenaire technique capable de supporter et de mettre en œuvre le projet. Plusieurs réunions avec ENDA-Graf ont permis de signer un premier protocole d'accord leur confiant la réalisation d'une partie des activités. L'implication d'ENDA-Graf,

bien que tardive, a réellement permis de clarifier la situation et les objectifs dans les villages et de redynamiser le projet. Il est prévu que ce protocole soit reconduit et que ENDA-Graf assume dans le futur la mise en oeuvre du projet.

Dans les recommandations formulées par ENDA-Graf, il est proposé de ne pas recruter de nouveau coordinateur mais de beaucoup plus responsabiliser et solliciter la population locale à travers la mise en place d'animateurs villageois. Il est aussi préconisé que dans un premier temps le projet axe son travail sur des actions concrètes, visibles, concernant le renforcement organisationnel et l'appui à la diversification des activités économiques.

## **7. Les actions planifiées pour l'année 2006**

- Appui aux initiatives de gestion durable des ressources en coquillages,
- Appui aux initiatives locales de diversification des productions,
- Appui aux initiatives de transformation locale des productions agricoles,
- Mise en place d'un système de micro-crédits pour promouvoir les initiatives économiques alternatives et pour la gestion durable des coquillages,
- Facilitation de la commercialisation des produits halieutiques et agricoles,
- Formation à la négociation des leaders des groupements,
- Appuyer les femmes dans la mise en place d'un réseau de promotion des produits de la mer,
- Organiser des visites d'échanges avec des groupements de femmes ayant une expérience les aidant à avancer dans leur projet,
- Mettre en place un protocole de suivi simple permettant d'analyser l'évolution de la taille des coquillages en fonction des sites,
- Appuyer des initiatives socioculturelles.

## Un écomusée pour Joal Fadiouth

Pour la valorisation des patrimoines historiques, culturels et écologiques  
de Fadiouth et de sa région

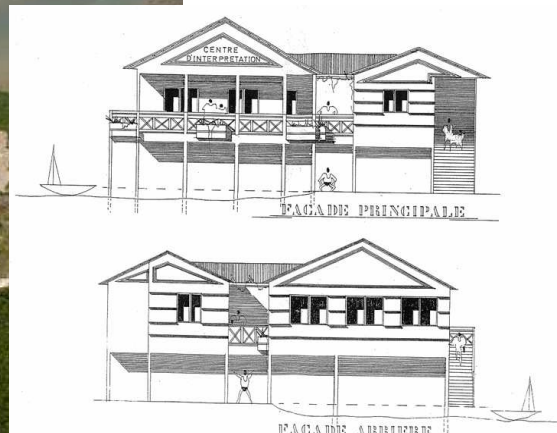
- 
- **Institutions chargées de la mise en œuvre :** FIBA
  - **Date de démarrage du projet :** 2002
  - **Durée :** Cinq ans
- 

- **Montant financier total prévu pour la durée du projet :** 281.576 €
- **Montant du financement pour l'année considérée :** 73.041 €
- **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**  
Fondation MAVA 73.041 €

Solde au 31 décembre 2005 : 70.434€  
Niveau d'exécution financière : 3,6 %

---

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## **1. Résumé opérationnel**

Le projet « Un écomusée pour Joal Fadiouth », prévu pour cinq ans, a démarré en 2002, dans le Sine Saloum, avec l'appui financier de la MAVA. Il s'insère dans le cadre du Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine de l'Afrique de l'Ouest – PRCM et contribue à la valorisation des patrimoines naturel et culturel de la Petite Côte sénégalaise en vue d'un développement de l'écotourisme au bénéfice des populations locales. Ce projet vient à la suite d'un ensemble d'initiative de conservation des tortues marines, de valorisation des patrimoines culturels et naturels et de renforcement des capacités en tourisme de jeunes de la région. Ces actions avaient été menées par la FIBA, l'IUCN et la radio locale « la Côtière ».

L'objectif principal de ce projet est la construction d'un centre d'interprétation permettant d'offrir aux visiteurs une documentation de bonne qualité sur le patrimoine de Fadiouth et rendre ainsi les visites plus intéressantes, intelligentes et respectueuses de l'environnement humain et naturel. Imprégnant ainsi plus en profondeur les visiteurs de la richesse culturelle locale, de la réalité et des contraintes du développement, de la fragilité de l'environnement, donnant plus de substance aux liens de solidarité susceptibles de se créer dans ce genre de circonstances. La population de Fadiouth ayant été associée au projet dès son début, on peut imaginer que le Centre d'interprétation représentera un motif de fierté supplémentaire susceptible de contribuer à la conservation et la vitalité de son patrimoine. Le Centre constituera par ailleurs un lieu de rencontre pour les populations locales destiné à l'organisation de débats, projections, formations etc.

Malgré l'originalité et l'implication de la population de Joal Fadiouth dans ce projet, le manque de financement bloque la mise en œuvre des actions. Actuellement, seulement 50% du montant nécessaire à la construction du centre a été réuni. L'année 2005, a été consacrée à la recherche de nouveaux partenaires financier et technique. Aucune action n'a encore favorablement aboutie néanmoins une lettre d'engagement a été rédigée par l'ONG WAMP, une ONG sous-régionale spécialisée dans l'appui et la création de centres d'interprétation. Les nombreuses prises de contacts ont permis de créer des outils de communication et de promotion de plus en plus en adéquation avec les attentes des bailleurs et donc de mieux faire connaître le projet dans la région. Au niveau local, les contraintes de financement ont renforcé la solidarité et la détermination des acteurs, notamment le comité consultatif, permettant ainsi de « mûrir » encore plus le projet. Mais le projet a un équilibre fragile que l'attente pourrait à terme détruire, les réponses en 2006 des partenaires financiers seront déterminantes.

## **2. Historique du projet et rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

La petite côte est la principale destination touristique du Sénégal. Si la clientèle recherche avant tout les plaisirs de la plage et du soleil, elle semble s'intéresser aussi de plus en plus à la découverte de la richesse culturelle et naturelle sénégalaise. L'une des destinations les plus intéressantes à cet égard est l'île de Fadiouth. Le village a été construit sur d'anciens tumulus de coquillages, des arches *Anadara senilis* ou « pagnes » tels que les appellent les habitants du Saloum utilisés au cours des siècles pour ensevelir les morts. L'île s'est développée par poldérisation progressive à base de coquillages, au point d'abriter aujourd'hui près de 4200 personnes résidentes.

Les pagnes, encore exploités par les femmes à des fins commerciales, sont omniprésents. L'exploitation de ce coquillage et d'autres espèces de mollusques, rencontre néanmoins des problèmes provoqués sans doute par une pression excessive sur la ressource et, peut-être, par une baisse de la qualité des eaux. L'ensemble du site constitue un pôle d'attraction touristique qui accueille près de 23.000 visiteurs chaque année. Ce site est unique

à plusieurs titres : ses populations sont accueillantes et donnent, sur le plan religieux, un exemple de tolérance particulièrement salubre, et son histoire, ses paysages, sa faune (oiseaux d'eau abondants dans la mangrove environnante).

L'Union Mondiale pour la Nature (UICN) et la Fondation Internationale de Banc d'Arguin (FIBA) sont intervenues à Joal-Fadiouth pour la conservation des tortues marines. Plusieurs partenariats avec la radio locale « La Côtère » ont permis, entre autre, la valorisation des patrimoines culturels et naturels de la région. Parallèlement, quarante trois jeunes de Joal-Fadiouth dont sept filles ont suivi en avril 2002 un mois de formation à l'École Hôtelière de Dakar, ce qui a permis une nette amélioration de l'accueil touristique. A la suite de ces différentes initiatives et au regard de la situation économique et sociale, le projet de création d'un écomusée à Fadiouth s'est révélé être un moyen pour valoriser ce site touristique exceptionnel, de créer des alternatives économique à la cueillette des coquillages et d'offrir enfin une opportunité aux jeunes de rester dans leur région en créant des emplois.

Ce projet a donc pour objectif de développer la qualité de l'accueil touristique, dans une perspective d'éducation environnementale et culturelle, aussi bien au profit des communautés locales que des visiteurs. Contribuant ainsi à la valorisation des patrimoines naturels et culturels de la Petite Côte sénégalaise grâce à un écotourisme développé au bénéfice des populations locales. Les actions menées s'articulent autour de trois axes :

- Valoriser un site visible et accessible à l'entrée de Fadiouth au travers d'une approche écotouristique,
- Valoriser les patrimoines culturels et naturels du site de Fadiouth et de la région,
- Développer emploi et revenus à partir d'activités diversifiées liées au tourisme.

L'année 2005 a été avant tout consacré à la recherche de financement complémentaire, indispensable à la poursuite de ce projet. En parallèle, et ce afin de ne pas diminuer l'enthousiasme des acteurs impliqués dans cette aventure, une poursuite des activités de collecte et des réunions de coordination, de réflexion ont été mené tout au long de l'année.

### **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

Le projet a cette particularité qu'il est basé sur la construction d'un centre d'interprétation comme base de départ pour engager les actions de formation, promotion. A ce jour, le projet n'a malheureusement trouvé la moitié des fonds nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. Ainsi l'essentiel de l'activité s'est concentrée sur les points suivants.

- la recherche de fonds complémentaires

Des de promotion du projet ont été préparés en début d'année et une lettre d'engagement de chacun des partenaires a été jointe en annexe du document le projet (FIBA, IUCN, Mairie de Joal Fadiouth) ainsi que les plans d'architecture afin de pouvoir plus facilement présenter le projet aux bailleurs potentiels. Une présentation du projet par power point a été faite lors de la réunion des bailleurs du PRCM.

Cette initiative a permis au projet de rencontrer la DGIS et d'obtenir un rendez-vous. Le document leur a été présenté mais leur réponse a été négative. La coopération autrichienne au Sénégal a aussi été contactée, mais les objectifs du projet ne correspondent pas aux problématiques qu'ils abordent. Un autre rendez-vous a été pris avec l'ambassade de Suisse. Le projet a retenue leur attention, malheureusement, la délégation n'a pas de ligne budgétaire pour financer la construction de bâtiment, en revanche elle a proposé de disponibiliser du personnel pour le volet « renforcement des capacités des guides ». Un document de projet a

également été déposé à l'ambassade de France au Sénégal. Le SCAC s'est dit très intéressé par le projet. Depuis le mois de septembre, le projet les relance régulièrement pour savoir plus concrètement comment ils souhaitent s'engager. Un document de projet a été remis en fin d'année à Wetlands International, la réponse sera donnée en cours d'année 2006.

Les efforts pour l'année 2006 vont se concentrer sur les partenaires nationaux, comme le syndicat des hôteliers de la petite côte, l'office et le ministère du tourisme. La mairie ainsi que les autres partenaires ont été invité à participer plus activement à cette recherche.

- la recherche de partenariats techniques

Le projet s'est rapproché de l'ONG WAMP (West African Muséum Promotion) afin qu'elle devienne le partenaire technique du projet. WAMP est très intéressée par le projet et s'est révélée favorable à la proposition de partenariat. Une lettre d'engagement a déjà été rédigée par son Directeur.

Plusieurs propositions ont été faites, le projet va notamment soumettre une demande de subvention à WAMP dans le courant de l'année 2006 car annuellement celle-ci propose des petits financements à des structures ouest africaine et le projet CI Fadiouth répond aux critères de sélection. Aussi, WAMP réalise en partenariat avec les services de l'Etat compétents, un ensemble de formation pour les conservateurs, animateurs ; et il a été convenu que le responsable du projet pourrait à titre exceptionnel participer à l'ensemble de ces formations afin d'être opérationnel dès l'ouverture de la structure.

- l'animation du projet

Création d'un comité consultatif à l'identification et à la collecte des objets d'art et animation de réunions au niveau des quartiers de Fadiouth et appui à la collecte des objets autour de huit thèmes (le tissage, la vannerie, la sculpture, l'agriculture, la pêche, la musique, la mode, les cérémonies traditionnelles)

Poursuite du remplissage des fiches d'identification des objets et répartition des thèmes de collecte d'objet aux quartiers

Poursuite des réflexions en concertation avec le syndicat des guides, la Municipalité et le comité consultatif du village de Fadiouth sur l'identification de la phase 2 du projet, avec une définition du contenu du Centre, du cahier des charges

Etude du devis présenté par cabinet technique relatif à la construction de l'écomusée et au suivi technique du chantier. Suite aux différentes recommandations des partenaires, un devis définitif a été demandé au cabinet. Le montant total proposé pour la construction ainsi que le suivi du projet est de 151.000 euros.

#### **4. Les résultats clés**

Les actions menées cette année avaient pour objectif de construire le centre d'interprétation et de commencer les formations destinées aux guides. Mais le manque de financement n'a pas pu permettre de respecter l'agenda prévu. Néanmoins, les partenaires impliqués dans ce processus restent actifs et volontaires. Les actions de collecte, d'identification et de classification des objets ont permis de maintenir une certaine dynamique dans le village de Fadiouth. Malgré les difficultés rencontrées, les activités mises en œuvre ont permis :

- De signer un accord de partenariat avec une ONG sous-régionale spécialisée dans l'appui et la création de centres d'interprétation,
- De créer des outils de communication et de promotion de plus en plus en adéquation avec

les attentes des bailleurs,

- De fédérer le comité consultatif devant les difficultés à trouver des financements et donc de « mûrir » encore plus le projet,
- De multiplier les contacts et les réunions pour faire connaître le projet dans la région.

## **5. Contribution à l'objectif à long terme du PRCM**

Promotion et valorisation des valeurs écologiques et culturelles d'un site côtier, soutien au développement durable et à l'écotourisme, sensibilisation sur l'importance d'une gestion durable d'un site vulnérable. Valeur démonstrative du renoncement d'une population à l'exploitation d'espèces protégées et à l'engagement autour d'un projet commun lié à l'environnement.

## **6. Les obstacles rencontrés et solutions identifiées**

Comme il l'a déjà été dit précédemment, le projet a été identifié en 2002 et n'a malheureusement pas pu encore trouver les fonds nécessaires à sa mise en oeuvre. La MAVA a accordé un financement de 83 000 euros. Une partie de ce montant a été affecté à la réalisation de l'étude architecturale, à la réalisation de réunions et à une indemnisation du coordinateur. Les reliquats de cette subvention sont de 73 000 euros. Le projet malgré ses efforts n'a pas réussi jusqu'ici à trouver les 50 autres pour cent pour financer la construction du centre d'interprétation.

La difficulté à trouver ce compléments de financement résulte du fait que la plupart des bailleurs ne sont pas intéressés par la phase de construction, en revanche certains d'entre eux se disent prêts à s'impliquer une fois le bâtiment construit.

Cette situation est d'autant plus déplorable que l'ensemble des acteurs, malgré les retards pris, reste motivé et impliqué. La mairie, lors de dernière la réunion, a renouvelé ses vœux pour que le projet progresse. Nos espoirs reposent maintenant sur la réponse de Wetlands International et sur les subventions nationales.

## **7. Les actions planifiées pour l'année prochaine**

Les principales activités programmées en 2006 sont :

- la recherche de fonds auprès de bailleurs internationaux et de partenaires nationaux,
- la transformation du comité consultatif en association, préalable indispensable pour soumettre le dossier à certaine subvention,
- la soumission du document de projet à la subvention de WAMP,
- la soumission du document de projet à la subvention du comité sénégalais de promotion des petites initiatives (financé par l'IUCN/WWF/DGIS),
- la poursuite des actions de collecte et de classification des objets.



## **Projet de gestion participative des ressources côtières des îles Urok, Réserve de Biosphère de l'Archipel Bolama-Bijagos, Guinée Bissau.**

- 
- **Institution chargée de la mise en œuvre :** Tiniguena
  - **Date de démarrage du projet :** Février 2004
  - **Durée :** Cinq ans
- 

- **Montant financier total prévu pour la durée du projet :** 654.260 €
- **Montant du financement pour l'année considérée :** 139.883 €
- **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**

Reports à nouveau MAV A 2004	10.633 €
Fondation MAV A	81.250 €
Swissaid	10.000 €
Novib	18.000 €
Fondation Valflor	20.000 €

Solde au 31 décembre 2005 sur fonds MAV A : -7.291 €

Niveau d'exécution financière / fonds MAV A: 107,9 %

---

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## 1. Résumé opérationnel

On se souviendra de l'année 2005 comme celle de la création officielle de l'aire marine protégée communautaire des îles de Formosa, Nago & Chediã (Urok) - AMPC Urok et de l'approbation officielle par le Gouvernement de son 1<sup>er</sup> Plan de Gestion. Dans un contexte de profonde agitation politique et sociale liée aux élections présidentielles, l'officialisation de l'AMPC Urok s'inscrit dans une stratégie visant à sécuriser le capital essentiel pour le développement à long terme des communautés résidents des îles de Formosa, Nago et Chediã : le maintien d'écosystèmes sains et productifs et de ressources naturelles essentielles pour leur sécurité économique, culturelle et environnementale. L'expérience de la création de cette aire protégée constitue également un investissement pour élaborer un modèle de gouvernance qui puisse inspirer d'autres expériences dans la Réserve de Biosphère de l'Archipel Bolama-Bijagos - RBABB et la sous-région, dans le cadre du PRCM. D'autres réalisations majeures ont marqué cette année :

- a) La concrétisation d'un rêve cher aux habitants d'Urok : une liaison hebdomadaire entre les trois îles d'Urok et Bissau, assurée depuis janvier par la pirogue « M'Bamaraka », financée dans le cadre de ce projet, et le renforcement du réseau de communication, grâce à l'installation de deux radios VHF dans les villages de Uada et de Botaï, ont contribué à réduire l'isolement des résidents, ouvrir des opportunités d'échange et faciliter l'émergence d'un système d'alerte rapide.
- b) La préparation et la réalisation, en avril, des réunions des assemblées insulaires puis de la 4<sup>ème</sup> assemblée générale Urok, du Comité des Sages et du Comité Technique, ont été des moments forts, au cours desquels les parties prenantes se sont réunies et concertées pour assurer la bonne gouvernance du processus et le renforcement des alliances visant la concrétisation du rêve partagé.
- c) La réalisation régulière de missions de surveillance, permettant de détecter les infractions et sanctionner les contrevenants aux règles, a contribué à soutenir et crédibiliser le démarrage effectif de l'AMPC. Mais de nouveaux conflits ont émergé, impliquant quelques pêcheurs résidents n'ayant pas encore abandonné les techniques et engins de pêche interdits dans le Plan de Gestion - PdG, tels que le "tadja rio" consistant à fermer un chenal avec un filet ou encore les filets en nylon monofilament.
- d) Une attention particulière a été accordée à la dynamisation du Comité de Gestion Urok - CGU afin de jouer son rôle dans la mise en œuvre du PdG. Quelques résultats sont déjà visibles, comme la participation croissante de certains membres dans le suivi de la mise en application des règles, les missions de surveillance, des actions d'information et de sensibilisation des usagers, l'animation socioculturelle et l'appui aux initiatives locales de développement.
- e) Le renforcement de l'organisation des pêcheurs résidents et l'appui à la pêche ont mobilisé des efforts, mais avec des résultats moins satisfaisants. La valorisation des produits de la pêche a été appuyée, grâce à la vulgarisation des fours chorkor, associés à des micro-crédits.
- f) Les premiers fruits de la visite d'échange réalisée au Saloum en 2003, dans le cadre du PRCM, ont commencé à être visibles. Des femmes de trois villages de Formosa ont initié une expérience ostréicole pour le repeuplement en huîtres de certaines zones de mangrove avec des résultats encourageants.
- g) La réalisation, début novembre, du 2<sup>ème</sup> Forum de la Jeunesse a constitué un événement fort et chargé d'espoir. La vision et le niveau de réflexion des jeunes se sont approfondis de façon manifeste. Les débats ont été centrés autour d'une question-clé : comment maintenir les spécificités culturelles qui font des Bijagos un peuple qui conserve et

valorise la Nature, tout en assurant aux jeunes un accès aux bénéfices de la modernité ?

- h) L'année s'est achevée en crescendo, avec l'inauguration officielle de l'AMPC Urok, associée à la visite de la Fondation MAVA, en mi-novembre et la réalisation d'un Atelier de présentation du Plan de Gestion Urok. Cet atelier a réuni à Bissau, le 22 décembre, des représentants de plusieurs institutions liés à la conservation et au développement de l'Archipel, qui ont félicité l'initiative de la création de l'AMPC Urok et participé activement aux débats.

## **2. Rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

### **2.1. Historique et justification du projet**

Le complexe des îles d'Urok se situe dans la partie nord de l'archipel des Bijagos et englobe un ensemble d'îles et d'îlots dont les principaux sont Formosa, Nago et Chediã. La zone côtière du complexe Urok est particulièrement riche sur le plan de la diversité biologique. Les vasières intertidales, les mangroves et les chenaux représentent des habitats critiques pour la reproduction de nombreuses espèces de poissons et crustacés. Également, des habitats important pour les mammifères, les reptiles et les oiseaux aquatiques. La zone abrite une forte concentration de Lamantins. Les vasières sont occupées par d'importantes concentrations d'oiseaux d'eau, essentiellement des limicoles en hivernage et en migration.

Le projet « Gestion participative des ressources côtières des îles Urok » a eu une 1<sup>ère</sup> phase entre 2001 et 2003. Pendant cette période, l'accent a été donné à la formation et équipement des pêcheurs, au suivi des débarquements, à la cartographie des territoires de pêche, la mise en place d'un système de crédit pour la pêche responsable, l'animation d'un processus de concertation, négociation et expérimentation des règles et structures de gestion participatives et la préparation du PdG Urok qui traduit ces règles.

La deuxième phase du projet est démarrée en février 2004, pour une durée de 5 ans. Les objectifs visés sont :

- 1) Promouvoir un accroissement des revenus et de la qualité de vie des communautés résidentes ;
- 2) Contribuer à la pérennité d'un environnement sain et productif et au maintien de la diversité biologique, en appuyant les populations résidentes dans la mise en œuvre du Plan de gestion;
- 3) Entretenir une animation culturelle intensive pour accompagner les transformations sociales qui s'opèrent au sein des communautés
- 4) Dégager les leçons du projet et les diffuser auprès des acteurs des autres ensembles de la RBABB. La préparation de cette phase a coïncidé avec la naissance du PRCM. Les problématiques abordées ainsi que les ressources ciblées au niveau de l'Archipel (pêche et pêcheurs migrants, mangroves, lamantins...) étaient traitées par le PRCM à l'échelle régionale. Ainsi, il a été inscrit comme un des projets de la composante « Espèces et Habitats » et transféré plus tard à la composante « Aire Marine Protégé - AMP ». Du à son abordage participative, Urok a bénéficié et inspiré le réseau RAMAO/PRCM et depuis 2005 il est un des sites pilotes du RAMAO.

## **2.2. Rappel de la situation annoncée en début d'année**

En début de l'année, si les autres structures de gestion fonctionnaient régulièrement, le Comité de Gestion Urok – CGU n'était pas encore opérationnel. Le dossier pour l'officialisation de l'AMPC et la validation du PdG étaient en cours et demandaient à être concrétisés.

Le suivi de la mise en application des règles adoptées était faite de façon sporadique. Celles-ci étaient imparfaitement respectées par l'ensemble des usagers. Les sanctions aux contrevenants n'étaient pas appliquées, la signalisation (les *mandjiduras*), faites de branches de palmier sont fragiles et n'étaient pas toujours renouvelées.

Le transport et liaison avec la capitale n'étaient pas réguliers et dépendaient des pirogues des pêcheurs et des femmes maryeuses, augmentant la dépendance économique des résidents aux intermédiaires. La pirogue « M'Bamaraka » a amélioré cette situation en janvier ; 2005 a donc été l'année du lancement et du rodage du système de liaison inter îles.

Au début de l'année il existait un seul four Chorkor, à Abu ; l'objectif de construire de nouveaux fours dans six villages de Formosa et de Chediã et de former les femmes à la gestion et aux techniques de fumage était poursuivi.

Les conditions d'hygiène étaient très précaires en début 2005 avec des maladies de peau fréquentes et des cas de décès dus à une épidémie de choléra. La mortalité a été réduite par rapport aux années précédentes, grâce notamment à l'intervention du personnel du projet.

En début 2005 le processus d'animation socioculturel était déjà actif mais uniquement dans l'île de Formosa. Les programmes radiophoniques étaient diffusés toutes les semaines, mais n'étaient le fait que d'un animateur de Tiniguena. La construction de la Maison de l'Environnement et de la Culture ainsi que du futur siège de l'AMPC Urok n'étaient pas encore initiés.

Le travail de systématisation des données recueillies et de capitalisation de l'expérience avait démarré depuis 2004, avec la présentation au Congrès de Durban des leçons apprises dans le cadre de la création de l'AMPC d'Urok. Mais cette expérience restait méconnue dans la RBABB et la sous-région.

## **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

### **3.10. Adoption officielle du plan de gestion**

Les décrets de création de l'AMPC Urok et d'adoption de son PdG ont été approuvés par le Conseil des Ministres le 15 Avril et publiés au Bulletin Officiel N° 28 du 12 juillet 2005. Ainsi s'est achevé le cycle d'actions entamées en 2004 pour l'officialisation de l'AMPC d'Urok. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée à Formosa, le 15 novembre, présidée par le Ministre des Ressources Naturelles et en présence du Directeur Régional de l'UICN, des membres du conseil de la Fondation MAVA, en visite dans l'Archipel et de représentants du PRCM et de la FIBA. L'atelier de présentation officielle du PdG aux principaux partenaires institutionnels a été organisé à Bissau le 23 Décembre. Il avait été prévu de réaliser cet atelier à Bubaque, au siège de la Réserve de Biosphère, mais un changement de Gouvernement cinq jours avant les dates prévues a contraint Tiniguena à changer les dates, le programmes et le lieu de réalisation de l'atelier, impliquant une limitation de son impact, du fait de l'absence de certains acteurs locaux comme les opérateurs touristiques.

Dans l'ensemble des actions réalisés pour aboutir à l'officialisation du l'AMPC Urok, il convient de souligner le déplacement à Bissau des représentants de l'autorité traditionnelle et du CGU en janvier, pour demander aux autorités gouvernementales de classer Urok comme

une AMPC et approuver son PdG. Ils ont été reçus par six membres du Gouvernement, Cette initiative, conjuguée avec le lobbying fait par Tiniguena et l'appui de l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées - IBAP a été décisive pour parvenir à la obtenir la reconnaissance officielle de la première AMP communautaire de la Guinée-Bissau.

### ***3.11. Appui et dynamisation des structures de gestion et suivi des règles***

Au cours de l'année 2005, l'équipe terrain a réalisé quatre réunions avec le CGU, dans le cadre du renforcement organisationnel de cet organe. La participation active de ses membres à l'Assemblée Générale Urok - AG a été encouragée et certains d'entre eux ont joué un rôle important dans sa préparation et son animation. Les réunions des pêcheurs ont également bénéficié d'un regain de dynamisme grâce à l'implication des éléments les plus actifs et les plus concernés du CGU. Toutes les sorties de surveillance ont été conduites avec deux représentants du CGU. L'un d'eux a participé à la formation aux processus de gestion participative réalisée au Sénégal par le projet RAMAO du PRCM. Un autre membre du CGU a bénéficié d'une formation régionale pratique sur la surveillance maritime, organisée également par le PRCM, à Bubaque.

Les Assemblées Insulaires et la 4<sup>ème</sup> Assemblée Générale d'Urok, réalisées en Avril, ont donné suite au processus de concertation en cours. Le renforcement du niveau de réflexion et d'intervention des participants a été particulièrement net. L'amélioration du processus d'animation devrait contribuer à approfondir encore le niveau de réflexion et de responsabilité dans le futur et lors des prochaines AG.

C'est surtout au niveau des comités des villages que l'on constate la nécessité d'un plus grand dynamisme et d'un renforcement des capacités des membres, pour permettre une compréhension homogène du rôle des différents organes ainsi qu'une participation plus large et plus équilibrée de l'ensemble des villages des trois îles. La surcharge de travail de l'équipe, due à un programme chargé et à des imprévus fréquents ont constitué des freins à l'animation des villages les plus excentrés. Il faudra appuyer la restructuration de certains comités de villages dont les membres ne se sont pas révélés à la hauteur de leurs tâches tout en repensant les stratégies d'animation.

### ***3.12. Appui à la surveillance***

En 2005, sept missions de surveillance ont été réalisées avec la participation du CGU, les autorités administratives du secteur de Formosa et la staff de Tiniguena. Deux poste de radio VHF ont été installées, l'un dans le village de Uada, située à l'extrême nord-ouest de Formosa et l'autre, dans le village de Botaï, au nord de l'île de Chediã. Les liaisons radio permettant une meilleure couverture des trois îles, les missions de surveillance ont gagné en efficacité en plus des bénéfices propres au renforcement des communications inter-villageoises.

Ces missions ont visé à informer, sensibiliser, contrôler et sanctionner les pêcheurs en situation d'infraction. Le recueil d'informations concernant les activités de pêche dans certaines zones du complexe a également progressé de ce fait. Une partie considérable des actions d'information et de sensibilisation des pêcheurs non résidents sur les règles d'accès aux ressources ont été rendues possibles par ces missions.

Un filet maillant dérivant appartenant aux élèves de l'école de pêche de Bolama et quelques filets en nylon monofilament de pêcheurs résidents ont été saisis. Ces actions ont provoqué un conflit avec certains pêcheurs résidents pris en situation d'infraction, contraignant les membres du CGU et le staff de Tiniguena à apprendre à gérer des tensions d'un type nouveau.

L'équipe a cherché la résolution de ce conflit avec l'appui du conseil des anciens et des

pêcheurs. Si la tension a diminué, le conflit n'a pas été totalement dépassé, ce qui suppose de poursuivre sensibilisation et contrôle y compris en direction des pêcheurs résidents.

Les missions de surveillance et l'application de sanctions a souligné la nécessité de définir quelques procédures importantes :

- ✓ La présence dans le groupe d'un représentant de l'autorité habilité à procéder à des interpellations et dûment documenté,
- ✓ L'existence d'un modèle de Procès-verbal - PV et l'établissement d'un PV en cas d'arraisonnement d'une embarcation,
- ✓ La définition d'un barème d'amendes à appliquer en fonction la gravité des infractions, à négocier entre les parties (pêcheurs résidents, CGU, Comité de secteur),
- ✓ L'existence d'un accord sur le devenir des matériels de pêche saisis et détenus par le Comité de secteur,
- ✓ Le développement d'une collaboration et l'harmonisation de certaines procédures pour la surveillance et de contrôle dans les AMP de la RBABB.

Un des membres du CGU a participé à Bubaque, à la formation régionale réalisée dans le cadre du Projet d'appui à la création et au renforcement des AMP / surveillance maritime sur la navigation, la surveillance maritime et les principes de base pour procéder à une interpellation en mer. Ce processus de formation doit être poursuivi, et devrait être élargi pour bénéficier aux différents participants aux missions de surveillance, afin de véritablement renforcer les capacités locales d'intervention en intégrant des règles strictes de sécurité en mer.

### ***3.13. Transport et communication entre les trois îles et Bissau***

La mise en fonctionnement d'une pirogue en Janvier, a permis de finaliser la première série d'actions prévues dans le cadre de cette activité. La seconde phase a pu démarrer et privilégier l'appui à la gestion et au fonctionnement de la pirogue, au renforcement de l'organisation de l'équipage et du comité de gestion de la pirogue. A l'occasion des assemblés insulaires Urok, un premier bilan du fonctionnement de l'embarcation a été dressé.

La liaison entre les îles et Bissau a permis le transport régulier de personnes et de produits locaux vers les marchés urbains. Le processus de responsabilisation du comité de gestion de la pirogue a pris du retard à cause d'un niveau d'engagement inégal de ses membres. La formation prévue de l'équipage a également été retardée du fait d'une insuffisante préparation du programme de formation. Si l'impact social du bateau peut être considéré positif, sa viabilité économique est une question qui n'a pas trouvé de réponse au cours de l'année. Des doutes concernant le rapport coûts / bénéfices subsistent et Tiniguena assume actuellement la gestion de l'embarcation, impliquant la prévision d'une subvention financière à son fonctionnement.

### ***3.14. La pêche responsable***

Le processus de création d'un groupement de pêcheurs responsables est en cours, mais reste affecté par différents obstacles rencontrés au long de son déroulement (décès d'un leader, gestion insatisfaisante des crédits, conflits autour de la question des filets en nylon monofilaments, etc.). Dans le cadre du renfort organisationnel et de la mise en application des règles, quatre réunions générales de pêcheurs ont été tenues, avec la participation du CGU et des autorités traditionnelles. Six autres rencontres partielles avec les pêcheurs de chacune des trois îles ont également eu lieu. Elles ont cherché à motiver l'implication de l'ensemble des

pêcheurs résidents d'Urok.

La possibilité d'établir et d'équiper un petit poste de vente de matériel de pêche sur l'île de Chediã et de relancer un système de petits crédits pour les pêcheurs de cette île a été discuté ; en effet, au contraire des autres îles d'Urok, les pêcheurs de Chediã n'avaient aucun crédit en cours au niveau du magasin de pêche d'Acoco. Dans les autres îles, des crédits en cours ont nécessité la suspension de cette facilité et l'intervention du CGU pour définir une procédure pour le recouvrement des en-cours.

L'actualisation du recensement des pêcheurs résidents, des embarcations et des engins de pêche a été faite.

Deux rencontres ont été réalisées entre pêcheurs de Formosa et le groupement des femmes transformatrices d'Acoco et il a été possible de négocier les bases de collaboration. La gestion du magasin de pêche de Acoco a eu un certain progrès.

Les objectifs visés par le projet concernant la pêche durable paraissent encore éloignés du fait des conflits à gérer et d'un manque relatif d'animation fin 2004 et début 2005. Le succès de cet aspect du processus dépendra de la capacité d'organisation des pêcheurs d'Urok et de leur stratégie pour dynamiser le fonctionnement des groupes par île et par village. A l'avance, il est entendu la nécessité de négocier pour amener ces groupes à consentir certains sacrifices allant dans le sens de l'intérêt collectif et de la mise en application des règles, et à s'impliquer dans la surveillance des zones de pêche, en appuyant le CGU. La formation et les visites d'échange avec d'autres expériences et d'autres AMP devraient faire partie des mesures d'accompagnement de cette partie du projet.

### ***3.15. Développement de l'ostréiculture***

La promotion de l'ostréiculture et sa vulgarisation ont commencé cette année suite à une demande de plusieurs femmes. Trois villages de Formosa ont été concernés (Acuno, Acoco et Abu), connaissant une diminution des ressources en huîtres de mangrove à proximité des villages, exprimant des difficultés à accéder à des zones de plus en plus lointaines et un intérêt fort non seulement à développer une activité génératrice de revenus mais pouvant également être vecteur de reconstitution des populations d'huîtres dans les zones surexploitées.

Les difficultés rencontrées sont d'ordre technique. Localement, les connaissances dans ce domaine sont insuffisantes. Il paraît intéressant de prévoir une formation et une visite d'échange sous-régionale qui contribuera au renforcement des connaissances des femmes et des responsables du suivi de cette activité.

### ***3.16. Communication environnementale***

La construction de la maison de l'environnement et de la culture a été démarrée depuis Janvier. Elle a été interrompue pendant la saison des pluies notamment du fait des difficultés pour le transport des matériaux.

Les travaux pourraient s'achever fin Juillet 2006, ouvrant la voie à une meilleure promotion et valorisation du patrimoine culturel et environnemental d'Urok et offrant de nouvelles perspectives pour le travail de sensibilisation et d'information.

### **3.17. Animation socioculturelle et appui aux initiatives de la jeunesse**

La promotion culturelle s'est appuyée sur des émissions radiophoniques à la radio Djan-Djan et sur des représentations théâtrales données à l'occasion des événements marquants du processus de gestion.

La diffusion sur la radio Djan-Djan du programme sur la conservation et la gestion des ressources à Urok compte déjà dans la routine des résidents. Leur diffusion en langue bijagó a renforcé l'audience et les impacts de ces émissions.

Les représentations du groupe théâtral du village de Abu ont joué un rôle fondamental dans l'animation et la sensibilisation. Des représentations ont eu lieu notamment lors de l'assemblée générale, de l'inauguration de l'AMPC et de l'atelier de présentation du PdG.

L'extension de ce programme d'animation aux autres îles est retardée par le niveau de surcharge de l'équipe ; l'importance stratégique de cet outil d'animation doit être analysé pour le futur.

## **4. Les résultats clés**

Les résultats clés de l'année 2005 peuvent être résumés comme suit. :

1. Les décrets de création de l'AMPC Urok et d'adoption de son PdG, publiés dans le Bulletin Officiel constituent un support juridique à la mise en application et au suivi de l'impact des règles de gestion, de surveillance et du régime de sanctions aux contrevenants et crédibilisent le système de gestion mis en place. Il a donné une légitimité aux structures de gestions, tels que le CGU, ce qui a encouragé certains membres à s'investir d'avantage pour assumer leurs responsabilités. Néanmoins, il y a eu également des effets pervers. La certitude d'avoir la loi de son côté s'est traduite dans une tendance à recourir plus à des mesures de sanction que de persuasion. D'autres effets plus positifs se sont fait sentir, notamment dans le sentiment de fierté partagé par plusieurs parties prenantes.
2. Les règles et structures de gestions prévues par le PdG ont été diffusées auprès d'un large public. Les rencontres techniques préparatoires à la soumission du dossier d'officialisation de l'AMPC, liées à la visite des autorités traditionnelles à six membres du Gouvernement, aux techniciens de la pêche et de la surveillance maritime, ainsi que le travail de sensibilisation lié à la réalisation de l'Atelier de présentation du PdG Urok ont contribué à rendre certains cadres et décideurs clés plus sensibles et disponibles à contribuer à l'effectivité du PdG Urok. Un indicateur de cette ouverture est la décision prise en décembre de 2005 par la direction de la pêche artisanale d'inclure dorénavant dans les licences de pêche la carte du complexe Urok, le zonage et les règles principales de pêche.
3. Une liaison régulière entre les trois îles et le continent est assurée. Ceci a contribué à réduire l'isolement des îles d'Urok ainsi que la dépendance des résidents par rapport aux pêcheurs nhominkas et non résidents. Ceci a favorisé une plus grande liberté d'opinion et d'expression des résidents face à certains pêcheurs migrants qui ont parfois recours à des techniques de pêches prédatrices, s'approprient illicitement des grandes espaces pour établir leur campement et corrompent de jeunes Bijagos pour avoir plus de facilité à l'accès aux ressources. De plus, la pirogue facilite l'écoulement des produits, favorisant ainsi la valorisation des productions locales et la dynamisation de l'économie locale.
4. Les radios VHF sont les principaux outils de communication des résidents des 3 îles. L'installation, cette année, de deux radios à Uada et à Botaï, des zones très isolés, a permis d'approcher ces villages et de faciliter leur participation au processus de co-gestion. À Botaï les jeunes se sont engagé d'avantage dans la conservation des lieux de ponte des



tortues marines et ont demandé un l'appui pour leur suivi. Les jeunes de Uada, qui étaient à l'écart du processus, ont participé cette année dans les principaux événements, tels que l'AG Urok et le Forum de la Jeunesse.

5. Un processus d'animation socioculturel permettant d'influencer les transformations sociales en faveur de la conservation du patrimoine naturel et culturel d'Urok est en cours dans l'île de Formosa. Les actions d'animation réalisées, en particulier le Forum Jeunesse et les concours de gastronomie traditionnelle, ont mobilisé un grand nombre de jeunes et ont contribué à l'éveil des consciences sur l'importance de la culture Bijago. Ces jeunes comprennent maintenant le besoin de réhabiliter et valoriser leur culture, avant qu'elle ne se dilue irréversiblement sous l'influence de la modernité. Il a été possible de remarquer un nombre croissant d'initiatives des jeunes visant la valorisation de la culture (exposition d'objets d'art Bijago au Centre des Jeunes de Abú) et la réduction des influences qui menacent la culture Bijago, comme l'alcoolisme (initiative des jeunes du village d'Acoco).

## **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

La création effective de l'AMPC Urok a contribué de façon effective à l'objectif à long terme du PRCM. En effet, Urok est un résultat du PRCM : la troisième aire protégée créée dans la RBABB, un des sites les plus importants de la sous région pour la biodiversité et l'une des deux AMP communautaires de l'Afrique de l'Ouest. L'expérience en cours à Urok constitue un exemple de gouvernance participative pour les AMP de la région. Pour cela, le PRCM l'a présentée comme un cas d'études au Symposium de Bruxelles sur la gestion des systèmes littoraux d'Afrique de l'Ouest, en février 2005 et au 1<sup>er</sup> Congrès Mondial sur les AMP – IMPAC1 réalisé en Australie en octobre 2005. L'officialisation de l'AMPC Urok a été présentée comme un des résultats phares de la composante AMP, à l'occasion de la seconde réunion du Forum marin et côtier en Afrique de l'Ouest qui s'est tenue à Banjul en décembre 2005. L'expérience en cours à Urok a inspiré le projet RAMAO, une initiative visant à renforcer les capacités en matière de gestion participative des AMP du PRCM. La Secrétaire générale de Tiniguena est l'un des membres du Comité de Pilotage de ce projet.

Il est encore tôt pour évaluer l'efficacité et la pertinence de la création de l'AMPC Urok, mais le projet qui a soutenu toute la dynamique permettant aboutir à sa création s'avère efficace dans l'atteinte des résultats escompté et pertinent pour la sécurité économique, culturelle et environnementale des communautés des trois îles.

Ce projet propose une démarche alternative et apporte de l'espoir aux niveaux local, national et sous-régional. En effet, il a permis aux populations de se réappropriier la gestion de leurs espaces et ressources côtières et de les gérer d'une façon participative et durable, respectant les règles traditionnelles de gestion tout en améliorant leur cadre de vie. Cette expérience est porteuse d'espoir pour la Guinée-Bissau. La gestation et la naissance de l'AMPC Urok ont été possibles malgré un contexte national de turbulences politiques et sociales et de grande fragilité économique peu favorable. Ce résultat est dû à la persévérance des communautés impliquées et au soutien des partenaires nationaux et internationaux engagés dans la préservation et la valorisation du riche patrimoine naturel et culturel de la RBABB. Ce projet a réussi à prouver la résilience d'une telle approche et son caractère novateur au niveau de la sous-région. Il a contribué à démontrer que les populations peuvent être des alliés, voir des moteurs de la création de nouvelles AMP, si la possibilité leur est offerte de participer à leur gouvernance et de partager leurs bénéfices.

Un tel exemple est porteur d'espoir également à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, où les communautés côtières ont de moins en moins de capacité à gérer leurs espaces traditionnels et

leurs ressources, et s'appauvrissent en conséquence. La région connaît une forte tendance à la dégradation des écosystèmes et à l'épuisement des ressources, en particulier halieutiques, ce qui contribue à l'accroissement de la pauvreté. Le cas d'Urok démontre que la création d'une AMP communautaire peut être une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté. Mais le doute reste quant à la durabilité de l'expérience, une fois retirés les appuis. Il s'agit de processus à la fois résistants et fragiles, nécessitant une implication à long terme des acteurs engagés.

Même si les AMPC sont moins coûteuses et moins dépendantes de l'administration centrale et de l'État que les aires protégées classiques, elles restent dépendantes de l'aide extérieure et des ONG. L'autonomie des structures et du processus de gestion participative est une conquête qui nécessite de parcourir un long chemin, et l'existence d'alliances et de synergies durables. Le rôle d'organisations comme Tiniguena et la FIBA, des programmes comme le PRCM, et des projets comme celui-ci est d'aider à ouvrir des portes, d'offrir des cadres de concertation, des occasions de rencontre et d'échange, pour tisser des liens, nourrir des partenariats gagnants, se remettre en cause, se renouveler et chercher à innover.

## **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

La faible capacité interne à gérer les changements dus à des influences exogènes est une des difficultés rencontrées. Les éléments de réponse se trouvent dans un ensemble articulé d'actions d'animation socioculturelle parmi lesquelles la tenue régulière du Forum Jeunesse Urok et l'animation de la Maison d'Environnement et Culture.

Une autre difficulté est liée à l'émergence de nouveaux conflits entre les usagers, nés de l'application des règles et des sanctions aux contrevenants. Il faudra renforcer les capacités des parties prenantes en gestion des conflits, privilégiant le recours au dialogue, la sensibilisation et la recherche d'alternatives.

Les attentes un peu trop élevés des uns et des autres par rapport aux bénéfices immédiats du processus est une autre difficulté. Il faudra faire preuve d'humilité, de capacité de négociation et de recherche des solutions possibles, projetant dans le temps des espoirs réalistes, tout en tenant en compte du contexte national d'instabilité politique et institutionnelle, ainsi que les réelles capacités des acteurs et des parties prenantes.

Des difficultés externes ont également été rencontrées, liées à l'augmentation rapide des exigences de la FIBA en termes de rythme de rapportage, ressenties par Tiniguena comme une perte importante de souplesse et une surcharge de travail pour l'équipe de projet, se traduisant négativement dans son implication sur le terrain. Il conviendra éventuellement de renégocier les règles de gestion et de rapportage propres au projet et d'obtenir des appuis du secrétariat de la FIBA pour améliorer ces aspects.

## **7. Les actions planifiées pour l'année prochaine**

### *7.1. Mise en œuvre du plan de gestion Urok :*

- Le renforcement des structures de gestion (en particulier du CGU) et de leur capacité de négociation et de gestion des conflits nouveaux,
- Le suivi de la mise en application des règles, notamment par des missions mensuelles de surveillance et l'application des sanctions aux contrevenants,
- Le renforcement de la collaboration avec les autorités traditionnelles et institutionnelles, au niveau local et de l'administration centrale,
- La poursuite de l'information et sensibilisation des usagers résidents et meilleure communication vers les usagers externes (pêcheurs non résidents, opérateurs touristiques, etc.),

- Le renforcement du réseau de communication des radios VHF, pour plus d'efficacité dans le système d'alerte rapide, la finalisation de la signalisation et le démarrage du balisage du territoire.

#### 7.2. *Analyse de l'impact des mesures de conservation :*

- Réorganisation et la dynamisation du Comité Technique Urok,
- Adoption et démarrage de la mise en œuvre d'un plan d'études et de recherche permettant le suivi de l'impact de la mise en œuvre du PdG Urok sur quelques ressources stratégiques,
- Recherche des soutiens financiers et techniques supplémentaires,
- Systématisation des informations sur le suivi des pêches pendant la période 2003-05.

#### 7.3. *Appui aux des pêcheurs résidents :*

Poursuite du travail de renforcement des capacités d'organisation, de négociation et de plaidoyer des pêcheurs d'Urok pour mieux contrôler, gérer et valoriser leur espace et leurs ressources côtières, à leur bénéfice.

#### 7.4. *Développement de l'ostréiculture :*

Visant favoriser l'échange entre les femmes des trois îles autour des expériences de repeuplement en huîtres initiées en 2005 et une visite d'échange avec les femmes de l'aire marine protégée communautaire du Bamboug, Sine Saloum, Sénégal.

#### 7.5. *Appui aux activités de développement :*

- Poursuite de l'appui à la pêche, notamment la gestion du fonds de roulement et du magasin de pêche d'Acoco, et décentralisation des lieux de vente sur les trois îles,
- Renforcement de l'appui aux femmes transformatrices dans leurs activités de fumage et salage de poisson, y compris l'amélioration des techniques de transformation, l'élargissement à des nouveaux villages et à l'île de Chediã,
- Poursuite de l'appui à l'artisanat, en favorisant l'élargissement de l'activité aux trois îles.
- Démarrage effectif de l'expérience de production de sel dans trois salines de Formosa,
- Renforcement des capacités de gestion de la pirogue de transport « M'Bamaraka » vers une plus grande efficacité et autonomie de son comité de gestion,
- Renforcement du réseau de communication (deux radio VHF supplémentaires),
- Construction de deux puits,
- Renforcement et extension aux trois îles de l'appui en cours aux activités récréatives et culturelles et appui à l'équipement du Centre de la jeunesse d'Abú.

#### 7.6. *Animation socioculturelle :*

- Finalisation de la construction, de l'équipement et appui au fonctionnement de la Maison de l'Environnement et de la Culture d'Urok,
- Appui à la réalisation du 3<sup>ème</sup> Forum de la Jeunesse Urok, à l'organisation d'événements culturels divers dans les trois îles, au groupe de théâtre de Formosa et à la participation du groupe Culturel de Formosa au Carnaval national,
- Poursuite de l'appui à la production et diffusion des programmes radiophoniques.

7.7. *Systématisation et capitalisation :*

Consistant en la production d'un CD-Rom avec le PdG Urok et un texte illustré sur les leçons apprises dans le processus de création de l'AMPC Urok et la présentation des leçons apprises à l'occasion des événements pertinentes réalisés au niveau de la RBABB et du PRCM.

## Projet d'appui à la mise en œuvre du Plan Sous-Régional d'Action pour la Conservation et la Gestion des Populations de Requins

- 
- **Institution chargée de la mise en œuvre :** FIBA et CSRP
  - **Date de démarrage du projet :** Janvier 2004
  - **Durée :** Cinq ans
- 

- **Montant financier total prévu pour la durée du projet :** 850.000 €
  - **Montant du financement pour l'année considérée :** 227.936 €
  - **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**

Reports à nouveau MAV A 2004	63.209 €
Reports à nouveau CSRP 2003	25.725 €
Fondation MAV A	36.791 €
DGIS via UICN BRAO	102.211 €
- Solde au 31 décembre 2005 : -30.926 €  
Niveau d'exécution financière : 113,6 %
- 

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## 1. Résumé opérationnel

Dans l'ensemble le niveau d'exécution des actions identifiées en 2005 est jugé satisfaisant malgré certaines difficultés rencontrées.

Au cours de cette année, des progrès ont été réalisés au niveau de l'amélioration des connaissances des populations des Requins et du suivi de leurs pêcheries, dans la caractérisation des sites de pêche spécialisés et la description des acteurs impliqués directement dans les pêcheries de requins ; des études sur les trajectoires des pêcheries de requins ont été conduites dans tous les pays de la CSRP. Ainsi, les résultats suivants ont été obtenus :

- Finalisation d'un guide d'identification des espèces de Requins (raies et requins) en français qui sera traduit et édité en trois langues (français, anglais et portugais) courant 2006 ;
- Tenue d'un atelier de formation sur l'identification des espèces, l'écobiologie et la collecte des statistiques sur les Requins au bénéfice des responsables des PAN-requins, des techniciens des pêches et des observateurs embarqués à bord des navires;
- Réalisation d'enquêtes sur les savoirs empiriques des communautés côtières sur les poissons-scies et espèces de requins menacées. Les enquêtes ont été réalisées dans 5 pays (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sénégal) et les rapports sont disponibles.
- Appui à la préparation du dossier CITES pour les *Pristidae*
- Réalisation d'études sur la caractérisation des sites de pêches spécialisés. dans les 6 pays (Sénégal, Gambie, Guinée, Mauritanie, Sierra Leone et Guinée-Bissau).
- Démarrage des études de la trajectoire des pêcheries d'élastomobranches (raies et requins) dans les 7 pays de la CSRP.
- Mise en place d'un processus de validation des PAN-Requins et réalisation d'actions de recherche au cours de l'année ;

Les difficultés rencontrées concernaient essentiellement les aspects suivants :

- Collecte de données : absence dans certains pays de fiche de collecte d'informations sur les Requins (biologie et pêche)
- Tests sur l'utilisation des Dispositif d'Exclusion des Tortues et des grands organismes marins TED : manque de volonté de collaboration des professionnels;
- Réalisation du film : difficultés de trouver des autorisations de tournage pour certains pays ; saisons de pluie empêchant le tournage pour d'autres.
- PAN-Requins : acteurs mal informés de l'existence et du contenu des PAN-Requins ; commencement tardif des activités et actions de recherche

Nonobstant ces difficultés, des résultats importants ont été obtenus et pourraient avoir des impacts tangibles pour l'atteinte des objectifs du PRCM. On notera avant tout que ce projet a permis de lancer un réseau régional regroupant les personnes les plus compétentes et actives dans ce domaine.

La formation continue des techniciens, l'harmonisation des fiches de collecte des données, en plus de créer cette dynamique régionale vont nous permettre de proposer une analyse des pêcheries à l'échelle des sept pays de la CSRP.

La réalisation de l'étude sur la non durabilité de la pêche aux sélaciens ainsi que le court métrage seront des arguments chocs dans les démarches de sensibilisation des pêcheurs en vue de leur reconversion.

Enfin l'ensemble des actions menées permet d'appuyer les Etats membres de la CSRP dans la mise en œuvre du PSRA Requins.

## **2. Rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

Le but de ce projet est de contribuer à la gestion durable des ressources halieutiques et au maintien du fonctionnement des écosystèmes marins. Son objectif principal est la conservation et la gestion des populations de requins. C'est dans le cadre du Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'Ouest – PRCM que le projet est mis en œuvre depuis janvier 2004 par la CSRP. Pour la préparation de ce projet, trois réunions de coordination se sont tenues - dont la dernière en mars 2004 - et ont identifié les actions à mettre en œuvre. Les deux premières avaient formulé des recommandations concernant notamment :

- L'adhésion des Etats membres de la CSRP au Plan d'Action International pour la Conservation et la Gestion des Requins (PAI-FAO),
- L'état d'avancement de la formulation des PAN-requins,
- L'harmonisation des systèmes de collecte des données,
- Le soutien des Etats membres pour l'inscription des espèces menacées notamment les espèces de la famille des *Pristidae* dans les annexes de la CITES.

La troisième réunion tenue à Banjul en mars 2004 a fait le bilan de la réalisation des recommandations de 2004 et identifié les activités à mener en priorité en 2004, année qui marqua le début de la mise en œuvre effective du projet. Ces activités ont connu un début de réalisation avec la préparation d'un guide d'identification des espèces, la rédaction de PAN-Requins pour la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée et la Gambie, l'organisation de trois cours de formation pour les responsables nationaux des PAN-requins, les techniciens et les observateurs.

C'est donc en se référant aux principales priorités du PSRA-Requins et en tenant compte de l'état d'avancement des activités du projet que le plan d'action 2005 a été élaboré.

Ainsi, pour cette année, la priorité est donnée à la réalisation des actions liées :

- a. A la collecte des savoirs empiriques des communautés côtières à propos des espèces de raies et de requins de la sous région (frayères, nourriceries, routes de migrations etc.),
- b. Au renforcement des capacités et l'amélioration du suivi scientifique de la pêche,
- c. A la mise en place de mesures de gestion et de conservation,
- d. A la caractérisation de sites de débarquement et de la pêche,
- e. A la sensibilisation des pêcheurs et mareyeurs de raies et requins dans les sites de débarquements par les OSP-pêche et
- f. A la préparation de supports pour l'organisation future d'ateliers nationaux multi acteurs de concertation pour une gestion durable des populations de raies et de requins).

### 3. Activités réalisées, produits identifiés et résultats atteints

Titre de l'activité planifiée	Etat d'avancement	Les produits identifiés	Evaluation de l'action
Participation au Symposium International de Vancouver sur « les changements d'approche de la recherche sur les pêcheries ».	Présentation de l'exemple d'arrêt de la pêche aux sélaciens dans le PNBA selon une approche participative	Publication de la communication à ce symposium	Finie
Collecte des savoirs empiriques des communautés côtières à propos de l'écobiologie des poissons scie et de l'évolution de leurs populations	Les enquêtes ont été réalisées en Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Gambie et Sénégal. Certains sites importants n'ont pas pu être visités en Guinée-Bissau faute de temps.	Les résultats ont fait l'objet de rapports nationaux, et une synthèse régionale, un mémoire de master. Ces documents ont été présentés à au forum du PRCM de Banjul et seront publiés dans la collection bleue et orange du PRCM	80 % ; reste à réaliser les enquêtes dans les certains sites potentiels en Guinée-bissau et de Sierra Léone
Sensibilisation des acteurs de la filière d'exploitation requins (préparation d'un film court métrage)	Début de tournage du film en Gambie et au Sénégal (Casamance)	Le film sera un support de sensibilisation sur la non durabilité de la pêche aux Requins	45 % : reste à faire les prises de vue en Mauritanie, Guinée et Guinée-Bissau
Communication (édition d'une plaquette et d'un poster de présentation du PSRA-Requins)	Plaquette éditée, poster remis à 2006 pour cause de non réalisation complète du film cité ci-dessus	Ces documents sont des supports de communication pour présenter les réalisations du projet	60 %
Suivi des nurseries de <i>Mobulidae</i> en Guinée	Aucune activité faute de planification par le responsable de l'action	Connaissance de l'écobiologie	Aucun résultat
Actualisation des études pays (aspects biologiques et socio-économiques de la pêche)	Etudes réalisées sur la caractérisation des sites de pêche spécialisée (captures par espèces, transformation et valorisation des produits, circuits de commercialisation, revenus et rentabilité, division du travail etc.). Elles ont concerné le Sénégal, la Gambie, la Guinée, la Mauritanie et le Sierra – Léone. Un contrat a été signé avec la Guinée-Bissau en décembre 2005. L'activité de pêche aux Requins étant négligeable au Cap Vert, une telle étude n'a pas été réalisée pour ce pays	Tous les rapports des études sont disponibles à la CSRP. Des copies ont été diffusées lors de la dernière réunion du forum du PRCM à Banjul	90 % : reste l'étude de la Guinée-Bissau entamée au mois de décembre.



Etablissement d'un guide d'identification des espèces	Le document est finalisé et sera publié dans les différentes langues des pays de la CSRP au cours du premier trimestre 2006	Le document final aidera à la formation pratique des responsables nationaux des PAN-Req et des enquêteurs, observateurs et techniciens des pêches à l'identification des espèces et à la collecte de données biologiques	Avancement satisfaisant 90 %, il reste la traduction en anglais et portugais et l'édition
Tests sur l'utilisation des TEDs	Action reportée en 2006. Un expert a été identifié pour proposer les modalités pratiques de la réalisation de l'étude et suivre la mise en œuvre de l'étude.	Les résultats montreront l'utilité de l'utilisation d'engins sélectifs pour la pêche à la crevette évitant la capture de grands organismes.	20 %
Etablissement de synthèses au niveau sous-régional des différentes études nationales SIAP	Discussion en cours avec un expert pour réaliser ce travail. Le PSRA-Requins a obtenu le soutien de la CSRP et son autorisation pour exploiter les bases de données SIAP.  Les bases de données nationales ont été rapatriées à la CSRP. La synthèse se fera en 2006	Résultats permettront de caractériser l'évolution des peuplements, de la composition spécifique et démographique à partir des statistiques disponibles	30 %
Appui à la mise en place des PAN-Req	Deux activités majeures ont été menées au cours de cette année :  - Désignation avec l'appui de la CSRP des responsables nationaux pour les PAN-Req  - Missions d'appui par le coordinateur du PSRA dans tous les pays de la CSRP. Rencontres avec des responsables à très haut niveau permettant de sensibiliser les autorités sur la nécessité de gérer rationnellement les populations de requins.  Le coordinateur a également appuyé les responsables des PAN-Req dans la rédaction des documents « PAN-Req » et la mise en place d'un processus d'adoption officiel de ces documents. Cette adoption passera par la validation interne au sein des structures chargées des PAN-Req, la validation nationale impliquant tous les acteurs et finalement la validation officielle par les gouvernements. Ceci fera de ce PLAN, un engagement officiel des Etats.	Actualisation des PAN-Req et leur validation officielle	100 %

<p>Appui aux cellules nationales requins pour la formation des enquêteurs, observateurs et techniciens des pêches à l'identification des espèces et à la collecte de données biologiques</p>	<p>Un atelier de formation pour des enquêteurs, observateurs et techniciens des pêches à l'identification des espèces et à la collecte de données biologiques</p> <p>Il s'est déroulé à l'IUPA de Université Cheikh Anta DIOP de Dakar du 14 au 20 décembre 2005.</p> <p>Messieurs Bernard SERET du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris (France), George Burgess de l'Université de Californie (USA) et Rui Coelho de l'Université d'Algarve (Portugal) ont dispensé les cours. Tous les 07 pays de la CSRP été représentés à cet atelier, par 3 techniciens chacun.</p>	<p>Renforcement des capacités nationales dans le suivi des activités de pêche de Requins</p>	<p>100 %</p>
<p>Autres activités sur Espèces patrimoniales</p>	<p>Tenue, à Nouadhibou (Mauritanie) du 30 novembre au 06 décembre 2005, d'un cours de formation sur l'identification des mammifères marins, le monitoring et la réalisation de prélèvements pour analyse en laboratoire. Le cours a été dispensé par le Dr Koen Van Waerebeek. 10 techniciens mauritaniens (dont 7 de l'IMROP, 2 du PNBA et 1 du PND) ont bénéficié de ce cours.</p> <p>Discussion pour préparation d'un Guide d'identification des Cétacés</p>	<p>Renforcement des capacités des institutions nationales chargées des études sur les cétacés</p>	<p>100 %</p>

#### 4. Les résultats clés

Au cours de cette année, les actions réalisées et/ou initiées ont permis :

- de sensibiliser des acteurs sur la non durabilité de la pêcherie de sélaciens si celle-ci n'est pas contrôlée : prises de vues et interviews des acteurs spécialisés dans la pêche aux requins en Gambie et au Sénégal (Casamance) ;
- de collecter et d'analyser des savoirs empiriques sur l'exploitation et l'écobiologie des sélaciens, notamment les poissons-scies ;
- de réaliser des études de caractérisation des sites de pêche spécialisés en Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée et Sierra Léone. Une telle étude est en cours pour la Guinée-Bissau;
- de réaliser des descriptions d'acteurs de la pêche aux raies et requins au Sénégal, en Mauritanie et en Guinée-Bissau (en cours) ;
- de réaliser en cours d'études-pays sur la trajectoire des pêcheries d'élasmobranches dans la sous région CSRP ;
- d'initier des actions sur l'exploitation des bases de données régionales pour en tirer les

informations sur l'exploitation et l'état des stocks de sélaciens.

- de désigner des responsables nationaux des PAN-Requins ;
- d'actualiser et/ou de rédiger des PAN-Requins pour le Cap Vert, la Guinée-Bissau, le Sierra Léone, la Guinée et la Mauritanie.
- de mettre en place un processus de validation des PAN-Requins pour tous les pays de la CSRP ;
- de tenir des sessions de formation pour les responsables des PAN (formateurs), les techniciens de pêche et les observateurs embarqués de tous les pays de la CSRP ;
- La tenue d'un atelier de formation pour 10 techniciens et agents de parcs mauritaniens sur la biologie et le monitoring des cétacés.

## 5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM

Il serait encore un peu prématuré de faire une évaluation de l'impact du projet ainsi que de la durabilité de ses retombées ; néanmoins le tableau ci-après présente les impacts potentiels des résultats obtenus durant cette année.

Activités réalisées	Impact
Finalisation du Guide d'identification des espèces de raies et requins	Ce guide aidera à la formation des techniciens de la sous région sur l'identification des espèces ; ce qui permettra d'améliorer la qualité des données collectées sur les pêcheries et donc de prendre des mesures de gestion adéquates
Appui aux cellules nationales requins pour la formation des enquêteurs, observateurs et techniciens des pêches à l'identification des espèces et à la collecte de données biologiques	Des fiches de collecte de données statistiques et biologiques ont été confectionnées et sont déjà utilisées par la plupart des pays (Cap Vert, Gambie, Sénégal, Sierra Léone). Ceci permet d'affiner les informations collectées.  Statistiques disponibles pour les pays suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Sierra Leone : de 1995 à 2004</li> <li>- la Guinée de 1995 à 2003</li> <li>- la Gambie de 1984 à 2003 ;</li> <li>- le Sénégal de 1990 à 2003 ;</li> <li>- le cap Vert de 1997 à 2004</li> </ul>
Actualisation des Etudes-pays (biologie et socio-économie)	Mise en lumière de la non rentabilité actuelle de la pêcherie de sélaciens pour les pêcheurs. Ces résultats serviront de support pour convaincre les pêcheurs à se reconvertir, et donc de réduire la pression sur la ressource
Collecte des savoirs empiriques des communautés côtières à propos des espèces de requins et de l'évolution de leurs populations	Non seulement ces études permettront de faire avancer le dossier CITES mais également, les étudiants et techniciens des différents pays qui ont participé aux enquêtes, avec des étudiantes du Nord, ont acquis de l'expérience pour réaliser ce genre de travail. Ceci est un renforcement de capacités.
Sensibilisation des acteurs de la filière d'exploitation requins (préparation d'un film court métrage)	La présentation de quelques images au prochain forum du PRCM permettra de sensibiliser les acteurs sur la non durabilité de cette pêcherie et des effets pervers que son effondrement a eu comme corollaires
Etablissement de synthèses	Valorisation des données des projets précédents

au niveau sous-régional des différentes études nationales SIAP	
Appui à la préparation du dossier d'inscription des <i>Pristidae</i> aux annexes de la CITES	Les résultats de ces enquêtes permettront d'étoffer le dossier d'inscription des poissons-scies sur les listes de la CITES
Réalisation de travaux de description des acteurs impliqués dans la filière « Requins » au Sénégal et en Mauritanie.	Meilleur suivi des activités des acteurs de la filière « Requins ».
Formation de formateurs, de techniciens de pêche, d'observateurs embarqués sur la biologie, la collecte de données bio-statistiques et l'aménagement des pêcheries de Requins	Comme avec le Guide d'identification, cette formation permettra d'améliorer la qualité des données collectées sur les pêcheries et donc de prendre des mesures de gestion adéquates
Formation de techniciens et agents de parcs mauritaniens sur l'identification et la collecte de données sur les cétacés	Meilleur suivi des échouages de cétacés et d'identification des causes des mortalités massives

Les actions menées pour la réalisation de tests TEDs sur les crevettiers et la tenue du cours de formation sur l'identification et le monitoring des mammifères marins sont des passerelles montrant les synergies existantes entre le PSRA-Requins et les autres projets PRCM concernant notamment la conservation des espèces et des habitats et par voie de conséquence la préservation de la biodiversité.

Par ailleurs, nous avons participé à une formation des chargés de projets FIBA ; nous permettant ainsi d'harmoniser notre méthode de suivi-évaluation à celle des autres projets FIBA.

On voit donc aisément que ces résultats contribueront fortement à l'atteinte de l'objectif du projet qui est d'aider à la mise en place de mesures conservation et de gestion durable des populations de sélaciens dans la sous région CSRP.

## 6. Les obstacles rencontrés et solutions identifiées

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions programmées pour cette année, les problèmes rencontrés étaient essentiellement liés au manque de réactivité des responsables nationaux des PAN-Requins et l'absence même d'interlocuteurs pour certains pays comme la Guinée-Bissau et la Sierra Léone. Avec l'appui du Secrétariat Permanent de la CSRP, tous les responsables nationaux sont aujourd'hui nommés. Aussi, nous avons appuyé la rédaction des PAN-Requins pour le Cap Vert, le Sierra Léone et la Guinée-Bissau.

Par ailleurs, la préparation administrative du dossier CITES n'a pas avancé à cause de la non réactivité des responsables concernés. Les informations récoltées dans le cadre des enquêtes sur les savoirs empiriques permettront cependant d'évaluer scientifiquement le statut des

espèces concernées.

## 7. Les actions planifiées pour l'année 2006

Activité	Période	Observations
Edition guide d'identification des espèces de requins	juin	En cours
Caractérisation des sites de pêche spécialisés en Guinée-Bissau (aspects biologiques et socio-économiques de la pêche)	Mars	En cours
Collecte des savoirs empiriques des communautés côtières à propos des espèces de requins et évolution des populations (en particulier sur les poissons-scies) en Guinée-Bissau et en Sierra Léone	Mars –Juin	
Sensibilisation des acteurs de la filière requins (finalisation du film court métrage démarré en août 2005). Prises de vues et interviews en Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sierra Léone, Guinée, Guinée - film de sensibilisation des acteurs sur la non durabilité de l'exploitation des populations de raies et requins	Janvier - mars	
Etablissement de synthèses au niveau sous-régional des différentes études nationales SIAP	Février	
Appui à la préparation du dossier d'inscription des <i>Pristidae</i> aux annexes de la CITES	Continu	
Tests TEDs	Continu	
Suivi de réalisation des études pays sur la trajectoire des pêcheries d'élasmobranches	Janvier	
Tenue d'un atelier régional de restitution des résultats des études sur la trajectoire de l'exploitation des élasmobranches.		
Cours sous régional de formation identification des mammifères marins	Juillet-août	
Activités nationales diverses	Continu	
Formation des responsables nationaux sur l'écologie des requins et la conduite des PAN-Rq	décembre	A reporter en septembre
Formation de formateurs à l'identification des espèces	décembre	A reporter en septembre
Formation des techniciens et observateurs embarqués	décembre	
Appui aux cellules nationales requins pour la formation des enquêteurs, observateurs embarqués et techniciens des pêches à l'identification des espèces et à la collecte de données biologiques	Continu	
Organisation de la réunion de coordination annuelle du PSRA-Requins	Décembre	

## Projet d'appui à la gestion concertée des stocks de mulets, courbines et tassergal en Mauritanie et au Sénégal

- 
- **Institutions chargées de la mise en œuvre :** UICN Mauritanie
  - **Date de démarrage du projet :** Janvier 2005
  - **Durée :** Trois ans
- 

- **Montant financier total prévu pour la durée du projet :** 1 416.000 €
- **Montant du financement pour l'année considérée :** 250.758 €
- **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**

DGIS	185.758 €
Fondation MAV A	65.000 €

Solde au 31 décembre 2005 sur fonds MAV A: 3.029 €  
Niveau d'exécution financière / sur fonds MAV A : 95,3 %

---

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## **1. Résumé opérationnel**

Ce projet, pilote, vise la gestion précautionneuse, concertée, transfrontalière et intégrée de quatre espèces côtières migratrices de poissons pélagiques – le mullet jaune, le mullet noir, la courbine et le tassergal. L'approche intégrée, en particulier, est novatrice dans le sens où pour la première fois, on vise à gérer une série d'espèces associées (sur les plans écologique et économique). Les approches précautionneuse et transfrontalière sont nouvelles en Mauritanie et au Sénégal.

Comme tout projet novateur, le démarrage des activités a connu un certain retard du fait de la validation du programme d'actions par l'ensemble des partenaires seulement au mois de juin 2005 et du manque de financement, en particulier pour la partie Sénégalaise.

Néanmoins, pour ne pas perdre les acquis du précédent projet, les efforts se sont concentrés sur les actions suivantes :

- Elaboration et l'harmonisation du programme de recherche conjoint (IMROP/CRODT)
- Formation des enquêteurs du projet au système de suivi de la pêche artisanale et côtière mis en œuvre par l'IMROP, leur permettant de rejoindre l'équipe de techniciens de l'IMROP sous peu et intégration des enquêteurs de la FNP à cette dynamique
- Mise en synergie des actions concernant l'appui à la transformation et le valorisation des produits Imraguen avec le projet RARES du PNBA

A travers ses premières actions, le projet a réussi entre autres :

- à valider un programme de recherche commun au Sénégal et à la Mauritanie
- à former les enquêteurs du projet afin qu'ils intègrent les services de l'IMROP
- à fidéliser les transformateurs de produits halieutiques autour d'un système de micro-crédit qui a augmenté son volume de 50%.
- à appuyer les transformateur en vue d'une amélioration de la qualité de leur produit

Le projet a pour fondement la mise en synergie des partenaires régionaux travaillant sur la gestion de la pêche. Ainsi le projet favorise, entre autre, la mise en cohérence des programmes de recherche à l'échelle régionale et met en œuvre des actions communes avec le PNBA.

En cela, le projet est un moteur dans l'atteinte des objectifs du PRCM, notamment dans la structuration des efforts mis en œuvre dans la région pour la gestion durable des ressources.

## **2. Rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

En Mauritanie et au nord du Sénégal, on constate une tendance à la surexploitation «en série» des stocks à haute valeur, dont deux espèces de mullet (jaune et noir, exploités pour leurs oeufs) et deux espèces de poissons prédateurs associés aux mullets (courbine, tassergal, exploités pour leur chair). Ces espèces migrent de façon saisonnière entre la Mauritanie et le nord du Sénégal. La surexploitation du mullet jaune à partir de 1996 a conduit à l'exploitation intensive du mullet noir (depuis 1999) , puis de la courbine (depuis 2000) et enfin du tassergal (depuis 2001). Dans moins d'une dizaine d'années, la quasi-disparition de ces quatre espèces des eaux mauritaniennes et du nord du Sénégal est en vue.

Vu l'importance du mullet pour l'économie mauritanienne et notamment pour la vie des pêcheurs Imraguen du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA), le Gouvernement Mauritanien avec l'appui de l'UICN a lancé en 2000 un projet de conservation du mullet, se focalisant sur le mullet jaune. Ce projet a réussi à établir en Mauritanie le principe de gestion

concertée ainsi qu'à prouver l'importance de la recherche appliquée pour informer la gestion. Mais le projet a souligné également la nécessité d'une approche de précaution, transfrontalière et intégrée

D'une durée de trois ans, le nouveau projet est un prolongement et une extension du projet Mulet qui s'est achevé en 2004, il s'inscrit dans le cadre du Programme régional de conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'ouest (PRCM) et est exécuté grâce au financement de la Coopération Hollandaise - DGIS et de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin - FIBA.

Le projet, démarré en 2005, a trois objectifs principaux :

- 1) La mise en place et le fonctionnement des structures nationales et transfrontalières de gestion concertée ;
- 2) La définition et la mise en place d'un programme harmonisé de recherche en Mauritanie et au Sénégal;
- 3) La réalisation des potentiels en valeur ajoutée des filières.

Le projet vise la pleine participation du Sénégal mais le centre de gravité du projet est en Mauritanie.

### **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

#### *3.1. Au niveau de la composante Cogestion/Concertation*

Depuis le début de l'année 2005, l'essentiel des efforts ont été menés dans le cadre d'un processus de concertation sous régional pour aboutir à la validation du document de projet. Dans ce cadre, une réunion de travail regroupant les partenaires mauritaniens et sénégalais et le staff technique du projet a été organisée le 8 avril 2005 dans les bureaux de la Direction des Pêches Maritimes à Dakar .Le document du projet a été présenté et discuté et des recommandations ont été formulées pour sa finalisation de même que la finalisation du programme de recherche par l'IMROP et le CRODT. Par la suite des améliorations au document de projet ont été apportées après de nombreux échanges entre les partenaires Mauritaniens et Sénégalais, afin que le montage et les actions identifiées dans le cadre de la mise en œuvre du projet correspondent le mieux possible aux priorités de chacun. A la même période une rencontre a eu lieu avec le Secrétaire Exécutif de la CSRP à Dakar en vue d'impliquer la CSRP dans la coordination du projet.

Les objectifs, les activités, le montage institutionnel et le budget du projet ont fait l'objet de discussions constructives afin d'aboutir à un cadre d'intervention cohérent et consensuel, ce qui a permis de valider le document du projet en juin 2005.

Au niveau de la partie mauritanienne les plans d'action des trois composantes pour 2005 ont été élaborés et validés et échangés avec la partie sénégalaise.

#### *3.2. Au niveau de la composante Recherche*

Parallèlement au processus de validation sous régional, les actions prioritaires de recherche ont pu être maintenues ou initiées.

Le programme de recherche minimum sur le mullet en Mauritanie a pu être maintenu pour permettre le suivi de la campagne de pêche 2004-2005. Le dispositif d'enquêtes et de suivi de la pêcherie a fait l'objet d'une attention particulière sur l'ensemble du littoral de Nouadhibou jusqu'à N'diogo. Les données concernant l'effort de pêche et la biologie notamment, ont pu être collectées par l'équipe d'enquêteurs du projet. Les informations collectées ont ensuite été



saisies dans la base de données de l'IMROP.

De ce fait, et malgré les retards dans la validation du document de projet, une mission d'identification a été réalisée en Mauritanie et au Sénégal pour étudier la possibilité de la mise en œuvre d'un dispositif de suivi minimum de la campagne tassergal en Mauritanie et au Sénégal. A cet effet, les besoins minima identifiés pour permettre le suivi de cette campagne au Sénégal ont pu être mis à disposition par le projet, au travers de la DPM, compte tenu du manque de financement disponible au niveau du Sénégal.

- Validation du programme de recherche

Un groupe de travail recherche a été organisé à l'UICN Nouakchott, réunissant principalement des participants des institutions de recherche. Cette rencontre a permis d'avancer sur l'élaboration et l'harmonisation du programme de recherche conjoint pour les trois années du projet et du plan d'action de recherche en Mauritanie pour l'année 2005.

Par la suite, le comité scientifique du projet s'est réuni et a validé le programme de recherche conjoint pour les trois années du projet et du plan d'action de recherche en Mauritanie pour l'année 2005. Cette réunion a également permis de travailler sur la programmation scientifique.

- Mise en œuvre d'un programme d'analyse génétique

Une mission d'identification des possibilités de mise en œuvre d'un programme d'analyse génétique des stocks de mullet en Mauritanie a été organisée au cours du mois de novembre.

L'objectif de cette mission était d'identifier les possibilités d'études génétiques afin de déterminer si les espèces de mullets noirs, jaunes et dorés (*Mugil cephalus* ; *Mugil capurrii* ; *Liza aurata*) rencontrés sur l'ensemble du littoral Mauritanien appartiennent à un seul ou plusieurs stocks.

Monsieur Serge Planes, Directeur de recherche scientifique de l'UMR EPHE CNRS de Perpignan, est venu en mission à cet effet.

Il résulte de cette mission que la génétique ainsi que des approches complémentaires peuvent permettre de répondre à ces questions.

L'utilisation de 3 approches complémentaires peut être envisagée :

- ✓ L'étude de la croissance juvénile (otolite)
- ✓ L'analyse génétique par l'étude de marqueurs de séquence d'ADN mitochondrial et de micro satellite
- ✓ La physicochimie de l'otolite par étude du rapport d'isotopes (strontium/calcium) qui permet d'avoir des informations sur la température et la salinité de l'eau pendant la phase de croissance des individus et donc de déterminer les zones de croissance.

Mr S. Planes va donc transmettre une proposition d'étude (protocole d'échantillonnage et analyse) avec une fiche financière afin que nous étudions la possibilité de mise en œuvre en 2006 et 2007.

Parallèlement, des protocoles d'échantillonnage ont été mis en œuvre au PNBA et au PND pour étudier les paramètres de croissance des mullets et courbines. Ces protocoles ont fait l'objet d'une évaluation conjointe par l'IMROP et l'UICN. Des protocoles complémentaires sont en cours de mise en œuvre à Nouakchott et Nouadhibou avec la participation de sociétés de pêche de la place.

- Formation des enquêteurs

Conformément aux recommandations formulées par le comité scientifique, les enquêteurs du projet ont suivi une formation sur le nouveau système de suivi de la pêche artisanale et côtière (sspac) mis en œuvre par l'IMROP. L'ensemble des enquêteurs et agents de saisie du projet ont pu suivre cette formation avec succès et sont maintenant capables de réaliser des enquêtes de terrain du sspac. Ces agents sont maintenant aptes à rejoindre l'équipe de l'IMROP et leur intégration au staff de techniciens de l'IMROP est imminente.

Le projet va donc continuer d'appuyer ce dispositif d'enquêtes sur la durée du projet, en apportant un appui logistique et matériel au fonctionnement du sspac et à son suivi/évaluation.

- Déploiement des enquêteurs

Les enquêteurs vont maintenant être déployés dans les sites de pêche identifiés comme prioritaires pour le suivi de l'activité de pêche sur l'ensemble du littoral.

- Intégration des agents de la FNP au système d'enquêtes et de suivi des pêcheries

Afin de renforcer la collaboration entre la recherche scientifique et les professionnels du secteur de la pêche, le projet appuie le dispositif d'enquête et de suivi de la FNP. Ainsi, les données issues de ce dispositif de suivi seront intégrées au sspac. Ceci permet à la fois d'avoir une source complémentaire de données issue directement du suivi des professionnels et de faciliter l'appropriation et la compréhension du sspac par les professionnels.

A la fin du mois de novembre, des **échouages de mulets jaunes** ont été constatés sur le littoral Mauritanien et particulièrement dans la Baie St Jean, au sud du PNBA. Le projet a immédiatement organisé plusieurs séries de missions sur le terrain, mobilisant biologistes et vétérinaires de l'IMROP, pour déterminer la cause de ces échouages. De nombreuses dissections ont été réalisées sur le terrain et en laboratoire et des échantillons ont été envoyés pour analyse au laboratoire de parasitologie du Professeur TOGUEBAYE de L'UCAD à Dakar. Nous attendons les résultats de ces analyses.

### *3.3. Au niveau de la composante Développement/Valorisation des filières.*

Au sein de la composante valorisation, plusieurs réunions de travail ont été menées avec le PNBA, afin d'identifier les actions prioritaires communes à mettre en œuvre au cours de la saison de transformation du dernier trimestre 2005, car l'ensemble des actions d'appui à la transformation et la valorisation des produits traditionnels Imraguen dans la zone du PNBA, sera développée en synergie avec le projet RARES, qui prévoit également d'intervenir dans ce domaine.

- Formation de formateurs

Afin de pérenniser la vulgarisation des principes d'hygiène dans la transformation des produits de la pêche en zone Imraguen, le projet a opté cette année pour former des formateurs plutôt que de recourir à un consultant externe pour former les femmes formatrices dans les villages. A cet effet deux membres du personnel d'encadrement du PNBA et une femme des villages du sud ont été formés et seront appelés à assurer la formation dans les villages.

- Achats du matériel de transformation et d'emballage.

Du matériel d'emballage des produits et du matériel de travail utilisé dans la transformation

du poisson ont été achetés et livrés aux coopératives des femmes villageoises. On a noté pour la première fois la contribution des villages à l'achat du matériel d'emballage en raison du succès rencontré auprès de la clientèle qui achète ces produits.

- Amélioration des espaces de transformation

Les espaces de transformation du poisson ont fait l'objet d'aménagement dans deux villages pilotes, ce qui va permettre d'améliorer les conditions notamment d'hygiène dans la transformation des produits.

- Mise en place de nouveaux micro crédits et activités de production

De nouveaux crédits ont été accordés à 5 coopératives dont deux nouvelles touchant deux nouveaux villages. L'en cours total des crédits est ainsi passé de 1.040.000 UM à 1.552.000 UM soit un accroissement de près de 50%. Ces crédits, en conformité avec les valeurs culturelles des femmes rencontrent un très grand succès. Les femmes ont même dit qu'elles préféreraient nettement ces crédits par rapports aux nombreux autres proposés sur le parc. Le suivi-évaluation des activités de transformation du poisson utilisant les micro crédits a montré qu'au PNBA seul le village de Teichott a réalisé une production tandis que le village de R'gueiba, très atteint par les conséquences de la mortalité des mulets, n'a enregistré aucune activité de transformation faute de matière première. Les villages du sud (M'hajratt et Tiwilit) ont réalisé des produits en transformant principalement des espèces dites variétés, achetées à des campements de pêche établis près des villages.

- *Appui à la transformation de la poutargue*

Des équipements devant permettre la production, le conditionnement et l'emballage sous vide de la poutargue ont été commandés par le projet puis livrés. Leur installation sur le terrain se fera très prochainement. Ils permettront d'augmenter nettement la valeur ajoutée de la poutargue restant au niveau des productrices.

Etude sur les modes de valorisation :

L'objectif de cette étude est de dresser un état des lieux des filières de mulets, courbines et tassergals en Mauritanie et au Sénégal, afin d'identifier les difficultés rencontrées pour la transformation et la valorisation de ces produits et de proposer des solutions adaptées au contexte local afin d'augmenter la valeur ajoutée au niveau local, tout en réduisant au maximum les pertes post captures, dans un contexte d'aménagement durable de la pêche.

Après un appel d'offre international, un consortium de consultants a été sélectionné pour réaliser l'étude au niveau du Sénégal et de la Mauritanie. L'étude est en cours.

#### **4. Les résultats clés**

Malgré le retard pris dans la validation du document de projet par l'ensemble des partenaires sénégalais et mauritaniens, qui n'a été effective qu'en juin 2005, les principaux résultats de cette année sont :

- Un dispositif de suivi minimum de la campagne Tassergal en Mauritanie et au Sénégal
- Une harmonisation du programme de recherche conjoint (IMROP/CRODT)
- Des enquêteurs du projet formés au système de suivi de la pêche artisanale et côtière mis en œuvre par l'IMROP, leur permettant de rejoindre l'équipe de techniciens de l'IMROP sous peu

- Intégration des agents de la Fédération Nationale des Pêches dans le système de suivi des pêcheries
- Mise en synergie des actions concernant l'appui à la transformation et la valorisation des produits Imraguen avec le projet RARES du PNBA
- Des agents du PNBA et des Imraguen ont été formés pour la vulgarisation des principes d'hygiène auprès des femmes transformatrices
- Achat de matériel (avec une contrepartie Imraguen) et rénovation des espaces de travail pour une amélioration des conditions de transformation
- Accroissement de 50% des micro-crédits accordés aux coopératives féminines. Ce type de micro-crédit est considéré par les femmes comme le meilleur proposé au sein du PNBA

## **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

Il est peut être encore prématuré pour parler de contribution à l'objectif du projet et du PRCM car le projet n'a débuté qu'en 2005 et son programme d'actions n'a été approuvé par l'ensemble des partenaires qu'en juin 2005 et le manque de financement pour la partie sénégalaise a diminué le pouvoir d'action.

Néanmoins, les premières actions concourent à l'atteinte des résultats spécifiques 1, 2 et 3 de la composante recherche. Les travaux menés en collaboration avec le PNBA ont partiellement permis l'atteinte des objectifs 2 et 3 de la composante valorisation. Les progrès sont les mêmes au niveau des villages Imraguen n'appartenant pas au PNBA

Le projet a pour fondement la mise en synergie des partenaires régionaux travaillant sur la gestion de la pêche. Ainsi le projet favorise la mise en cohérence des programmes de recherche à l'échelle régionale et met en œuvre des actions communes avec le PNBA.

En cela, le projet est un moteur dans l'atteinte des objectifs du PRCM, notamment dans la structuration des efforts mis en œuvre dans la région pour la gestion durable des ressources.

## **6. Les obstacles rencontrés et les solutions identifiées**

Les principaux obstacles rencontrés résident dans le fait que le projet ne dispose pas du financement suffisant pour la mise en œuvre des activités au niveau du Sénégal. En effet, le budget disponible ne couvre pas les besoins des composantes cogestion, recherche et valorisation au Sénégal. Il faudrait pour cela un financement supplémentaire estimé à 150 000 €/an.

Le GIRMAC a été contacté à cet effet et semble disposé à apporter le financement complémentaire. Cependant, jusqu'à aujourd'hui, aucun financement supplémentaire n'est disponible.

Ce manque de budget disponible au niveau du Sénégal, constitue un réel handicap pour la participation du Sénégal dans le processus du projet et l'on doit trouver rapidement une solution à cette question pour ne pas compromettre l'exécution des actions sous régionales et le projet dans son ensemble.

D'autre part, le 26/04/2005, le ministre des pêches et de l'économie maritime de Mauritanie, a nommé par Note de Service un chef du projet. Cette nomination non prévue par le projet a posé plusieurs problèmes. Cependant la personne nommée a été promue en septembre à une autre fonction, ce qui a facilité la recherche d'une solution.

En effet les récentes discussions du coordinateur de l'UICN avec le ministre des pêches, ont permis de clarifier plusieurs aspects relatifs à la gestion administrative et financière de

l'UICN, qui ne semblaient pas claires à la DPAC. Ainsi, la mise en œuvre des activités pourrait en être largement facilitée au cours des prochaines années.

#### **7. Les actions planifiées pour l'année prochaine**

- Appui à la mise en place des mécanismes de concertation entre les deux pays
- Mise en œuvre d'un programme de recherche harmonisé sur les espèces ciblées par le projet
- Produire des informations pertinentes à partir des données recueillies pour la formulation d'avis sur l'exploitation des ressources
- Renforcer les capacités des populations en techniques de traitement et en valorisation des produits traditionnels
- Formation en hygiène et qualité

## Projet Bilan prospectif de l'environnement littoral ouest africain

- 
- **Institutions chargées de la mise en œuvre :** FIBA et IRD
  - **Date de démarrage du projet :** Janvier 2004
  - **Durée :** Cinq ans
- 

- **Montant financier total prévu pour la durée du projet :** 685.000 €
- **Montant du financement pour l'année considérée :** 206.572 €
- **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**
  - DGIS via UICN BRAO 89.487 €
  - Reports à nouveau 2004 52.085 €
  - Fondation MAVA 65.000 €

*Valeur estimée des contreparties matérielles et en staff time de l'IRD* 75.000 €

Solde au 31 décembre 2005 : 36.455 €  
Niveau d'exécution financière : 82,4 %

---

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## 1. Résumé opérationnel

L'idée fondatrice du projet « Bilan Prospectif » est d'utiliser des données anciennes pour mieux comprendre les enchaînements d'évènements qui ont conduit d'un usage modéré des ressources et des milieux aux situations actuelles de dilapidations et de risques environnementaux majeurs. Il s'agit donc de chercher à mieux gérer le futur en analysant comment le présent est né de situations passées.

Comme tout travail scientifique le projet Bilan Prospectif est destiné à apporter davantage d'information et davantage de savoir pour une meilleure maîtrise des phénomènes, en l'occurrence une meilleure sauvegarde des richesses naturelles littorales et côtières. Etant l'armature principale des activités de recherche du PRCM, le projet « Bilan Prospectif » vise des objectifs à la fois de recherche, de formation – et tout particulièrement de formation universitaire – de coopération régionale à travers la constitution de réseau de recherche scientifique finalisée et de production d'outils d'aide à la gestion de la zone côtière et marine de l'Afrique de l'Ouest. Un tel programme peut paraître ambitieux, mais il est simplement nécessaire ; en effet, aucun des quatre volets abordé ne pourra être dissocié de l'ensemble sans hypothéquer le bénéfice des investissements consentis pour favoriser le développement d'un savoir faire et d'une culture de la gestion intégrée et durable des zones côtières ouest africaines.

L'expérience de près de deux années de fonctionnement montre que le pari est certes ambitieux mais nullement inaccessible. Des avancées notables ont été réalisées dans les différents domaines d'activités du projet. Dans le domaine de la recherche, des programmes ont été élaborés, des réunions de concertation ont été tenues, des opérations de terrain ont été entreprises et les premiers résultats commencent à apparaître tant dans le domaine des dynamiques sédimentaires côtières que dans le domaine de l'évolution des paysages forestiers et agricoles – tout particulièrement les paysages de mangrove – ou encore dans le domaine des pêches et de leur gestion.

Concernant la constitution de réseaux, on se doit de constater que le nombre de participants ouest africains au projet est notable (plus d'une centaine toutes disciplines confondues) et en croissance régulière. Les diverses réunions qui ont été organisées montrent que le taux de participation est toujours élevé et que l'intérêt pour les tâches envisagées est maintenu (réponse rapide des points focaux, contributions aux travaux...). Les échanges montrent également une convergence croissante de points de vue et de méthodes.

Dans le domaine de la formation un gros effort a été consenti par l'attribution de 4 bourses de DEA et deux bourses de thèse, mais aussi par l'initiation d'un cycle de formation en géomatique et par des efforts soutenus pour permettre à la Chaire UNESCO de Dakar d'opérer au mieux sa transformation en école doctorale dotée d'un Master professionnalisant et diplômant sur les métiers nécessaires à une gestion harmonieuse et durable des zones côtières. A ce titre, un grand atelier regroupant plusieurs projets européens avec une importante représentation de l'Université de Versailles Saint Quentin et différents chercheurs du Nord est organisé par l'équipe du projet pour permettre la mise en œuvre d'un réseau interuniversitaire ouest africain à travers le pôle d'excellence régional que constituera l'équipe ouest africaine de l'Ecole doctorale en cours de création.

Néanmoins les résultats prometteurs de l'exercice 2005 ne sauraient être maintenus longtemps avec un budget qui permet tout juste l'essentiel (nombre minimal de réunion, minimum de fonctionnement et d'équipement) sans permettre d'apporter la moindre contrepartie aux efforts consentis par les équipes. Il convient donc d'envisager des financements plus importants pour les deux exercices à venir (2006 et 2007) pour éviter tout risque de compromettre les perspectives de développement du projet.

## **2. Rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

Le projet « Bilan Prospectif », constitue l'armature des actions de recherche entreprises dans le cadre du PRCM. Il a pour but de développer une dynamique d'enseignement et de recherche ouest africaine pour accroître les capacités d'expertises nationales et régionales tout en produisant les outils nécessaires à une gestion intégrée des zones côtières. Le projet est organisé en plusieurs axes de recherche et s'appuie pour son fonctionnement sur un réseau de collaborations interuniversitaires sud-sud et sud-nord. Les principaux objectifs du projet sont de :

- Créer et renforcer une dynamique de collaboration scientifique régionale pour la gestion intégrée des zones côtières ;
- Analyser, décrire et expliquer les évolutions passées et actuelles des richesses naturelles renouvelables et des usages qui en sont fait par l'homme pour son développement ;
- Identifier les méthodes et moyens d'une gestion précautionneuse ;
- Aider à la formation de spécialistes tant au niveau universitaire (master & doctorat) qu'au niveau technique (techniciens & ingénieurs).

L'année 2004, correspond à la première année d'exécution du projet. Elle a été consacrée à la définition des thématiques de recherche, à la mise au point des méthodologies de travail ainsi qu'à l'identification des équipes de recherche et des partenaires scientifiques. Sept axes thématiques ont été définis pour organiser les activités de recherche et renforcer les collaborations scientifiques :

- Axe méthodes & modèles ;
- Axe représentations & traitements spatiaux ;
- Axe dynamiques côtières ;
- Axe dynamiques des milieux agricoles & forestiers ;
- Axe dynamiques des pêches & des ressources halieutiques ;
- Axe dynamiques du bâti & de l'urbain ;
- Axe dynamiques touristiques.

La fin de l'année 2004 a été marquée par la signature d'une convention de collaboration entre la FIBA et l'IRD et le recrutement d'un coordinateur technique du projet. L'année 2005, correspond à la première année de mise en œuvre des activités du projet. Elle a été consacrée à la mise en place des équipes, à la mise en œuvre des premières opérations de recherche et au lancement d'un programme de bourses de 3<sup>ème</sup> cycle pour les étudiants issus de la sous région. Un pan important des activités de cette année 2005 a été consacré à la mise en réseau des équipes partenaires et à établir des synergies avec les activités des autres composantes du PRCM.

## **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

Les activités du projet Bilan Prospectif en 2005 s'articulent autour de 3 principaux thèmes qui sont :

- La création d'une dynamique de collaboration scientifique régionale
- Les activités de recherche
- L'accroissement des capacités d'expertises nationales et régionales



### **3.1. La création d'une dynamique de collaboration scientifique régionale**

La dynamisation de réseaux de collaboration régionale constitue l'un des enjeux majeurs du projet. A ce titre, les différentes thématiques du projet ont été conçues pour faciliter la constitution des réseaux de recherche et d'échanges. Parallèlement à la progression des connaissances on cherche ainsi à obtenir un renforcement des liens de partenariat et le développement d'une culture commune basée sur des expériences et des savoirs partagés.

Ainsi, un réseau d'experts de la pêche a été formellement constitué en mai 2005 à l'issue de la première réunion de l'axe « pêche » qui s'est tenue à Mbour au Sénégal. Des échanges avec les responsables des centres de recherche nationaux ont permis d'identifier des points focaux de ce réseau dans les différents pays de la région ouest africaine.

De même les travaux d'animation effectués dans le cadre de l'axe « dynamique touristique » ont conduit à l'identification d'une base consensuelle de programme qui a permis de fédérer un ensemble de chercheurs et techniciens. Une mission itinérante réalisée en novembre et décembre 2005 dans les différents pays de la sous région a permis de conforter ces participations en clarifiant les objectifs et les étapes de travail tout en précisant les contributions à venir dans les différents pays.

Le fonctionnement du comité de pilotage du projet illustre également cette dynamique de collaboration régionale puisqu'il repose sur une réunion de représentants des différents pays de la sous région. Ce comité s'est réuni deux fois en 2005. D'abord en février à Bruxelles et ensuite en décembre à Banjul.

Enfin, un effort particulier est consacré à la communication. Un site expérimental a été ouvert par l'animation de l'axe « pêche » pour tester l'accessibilité des plates-formes d'échanges et de collaboration à distance (<http://ww2.mayeticvillage.fr/axe5BP>). Ce site permet à l'animation de l'axe de mettre à disposition les dernières informations recueillies, des références bibliographiques utiles, les orientations de travail en cours. Il offre également un espace de dialogue où chaque membre de l'équipe peut intervenir et faire connaître ses données, ses points de vue ou encore de nouvelles informations utiles à la collectivité. Ces essais permettront d'ajouter de nouvelles fonctionnalités au site Web du projet actuellement en cours de développement ([www.bilan-prospectif.org](http://www.bilan-prospectif.org)). Ce site a été créé afin de permettre le partage d'informations entre les participants au projet mais aussi avec l'ensemble de la communauté scientifique et des acteurs concernés par la gestion de la zone côtière et marine de l'Afrique de l'Ouest.

### **3.2. Les activités de recherche**

L'amélioration des connaissances des dynamiques littorales et des pratiques de gestion des zones côtières constitue le deuxième objectif du projet. L'orientation des travaux est conçue pour permettre d'une part une meilleure valorisation des savoirs déjà acquis sur les littoraux et leurs usages. Le découpage en axes de recherches complémentaires vise d'autre part à favoriser la mise en évidence des interdépendances littorales et côtières afin de préparer à la mise en œuvre des processus de gestion intégrée. Dans ce cadre, les principales activités engagées en 2005 sont les suivantes :

Constitution d'une base d'information de 25 Giga octets sur la zone littorale ouest-africaine comprenant une couverture satellitaire de pratiquement toute cette zone, mais également beaucoup de données statistiques, thématiques et cartographiques sur les ressources littorales et côtières et leurs usages. Cette activité de compilation, lancée en janvier 2005 par un post doctorant spécialement recruté pour cette tâche constitue le travail liminaire de la constitution des Systèmes d'information géographique - SIGs régionaux des littoraux ouest africains. Les

bases de données collectées seront mises à la disposition des usagers de l'information scientifique et des décideurs de la sous région.

Réalisation d'un Modèle numérique de Terrain (MNT) de la zone côtière de l'Afrique de l'Ouest à partir des données du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine Française - SHOM. Ce travail a permis de mettre en évidence la rareté voire l'absence de données bathymétriques pour certains sites tels que le Banc d'Arguin dont les quelques données disponibles proviennent des travaux cartographiques récents de la JICA. Une campagne de mesures bathymétriques est prévue en 2006 au Banc d'Arguin afin de vérifier et de compléter la fiabilité des informations existantes. Ces travaux seront menés parallèlement à un traitement d'images SPOT destiné à un affinage du modèle de terrain réalisé.

Réalisation de la première partie de l'Atlas des houles d'Afrique de l'Ouest. Cette première partie, consacrée à l'analyse de la hauteur significative de la houle sera complétée lors du prochain exercice par une analyse des autres paramètres significatifs de la houle (Direction et période). Ces travaux qui manquaient jusque là sont d'une grande importance pour toute modélisation de transports de surface de substances solides ou dissoutes telles qu'en exigent les analyses d'impacts des pollutions marines ainsi que pour l'analyse des phénomènes d'érosion côtière ou pour l'estimation des enjeux liés à l'aménagement des dunes côtières dans certaines zones à risques comme Nouakchott en mauritanie.

Réalisation en collaboration avec la Direction Nationale des Travaux Géographiques et Cartographiques du Sénégal et avec IGN France, d'une mission de mesures de terrain en vue de l'élaboration d'un MNT pour permettre d'évaluer les risques d'inondation de la ville de Saint-louis au Sénégal. Cette mission a été l'occasion de former cinq techniciens de la sous-région aux techniques de mesures topographiques à l'aide d'un géodimètre. L'ouverture d'une brèche dans la Langue de Barbarie place désormais la ville historique sous l'influence directe de la variabilité naturelle des conditions marines. Des scénarii de submersion en fonction du niveau marin ont été développés.

Identification de 14 sites ateliers pour le lancement d'une étude de caractérisation des paysages agricoles et forestiers de la sous région, dans le cadre des travaux de l'axe 4 « dynamiques des paysages agricoles et forestiers ». Une mission de terrain au Sénégal, en Gambie et en Guinée Bissau, d'une durée de 2 mois, a été menée conjointement par Julien Andrieu, allocataire de recherche à l'Université Paris 7 et Frédéric Alexandre, maître de conférence dans la même université et divers contributeurs mauritaniens, sénégalais, gambiens et Bissau guinéens. Cette mission a permis la validation des choix de sites précédemment identifiés par télédétection ainsi qu'un premier tour de table des partenaires ouest africains. Elle sera complétée dans le courant de 2006 par une mission au Cap vert ainsi que des échanges avec les équipes contributrices de Guinée. Parallèlement des travaux d'identification de la situation actuelles de différents paysages et tout particulièrement des paysages de mangrove ont été effectués au Sénégal en Gambie et en Guinée Bissau.

Organisation du *17 au 19 mai* du premier atelier de travail de l'axe « pêche » à Mbour (Sénégal). Deux représentants de chaque pays ont été invités ainsi que divers porteurs de projets régionaux tels que le CCLME, le projet AMP de la coopération française, le projet indicateurs biologique de l'UR 070 de l'IRD. L'objet de la réunion était d'initier la première phase des travaux de l'axe pêche en collaboration avec les autres projets présents et tout particulièrement le projet FAO CCLME. Cet atelier a permis, entre autres, la production d'un canevas de rédaction pour la réalisation d'une synthèse régionale diachronique des pêcheries. Comptes rendus et documents de travail sont disponibles sur le CD publié par la coordination du Bilan Prospectif pour le Forum de Banjul.

Lancement par l'axe « dynamiques halieutiques » de deux études portant respectivement sur :

- Les techniques de pêches utilisées dans la sous région ;
- Les inventaires spécifiques de la biodiversité existante dans la zone côtière et marine de l'Afrique de l'Ouest ;
- La description de l'évolution des pêcheries ouest africaines depuis une trentaine d'année aux échelles nationales et régionales en préparation à une analyse des causes actuelles de dysfonctionnement de ces pêcheries.
- La mise en œuvre de ces études est assurée par le réseau d'experts de l'axe.

Tenue d'un atelier régional en vue de l'identification des indicateurs biologiques de l'état des peuplements et des populations de poissons. Cet atelier, organisé par l'axe « dynamiques halieutiques » avec l'appui de l'unité de recherche RAP de l'IRD sera suivi par d'autres ateliers en 2006 pour continuer le travail engagé sous réserve que des crédits supplémentaires soient trouvés. La modicité des financements actuels ne permettant pas la mise en œuvre d'études approfondies sur ce domaine ni des réunions nécessaires à la coordination des travaux

### **3.3. *Accroissement des capacités d'expertises nationales et régionales***

Le volet formation du projet a bénéficié d'une attention particulière en 2005. Dans ce cadre, le projet a financé la participation de 2 étudiants de la sous région au DEA de la Chaire UNESCO de Dakar pour l'année universitaire 2004-2005. Ces étudiants ont soutenu, au mois de décembre 2005, leurs mémoires de fin d'étude consacrés à des problématiques côtières en Afrique de l'ouest dont les intitulés sont :

- l'occupation de l'espace de la périphérie du Parc National de Diawling,
- l'étude du flux touristique le long du littoral mauritanien et ses risques.

Par ailleurs, 2 autres étudiants ont bénéficié de bourses de thèse (3 ans) à la suite d'un processus de sélection conforme aux critères universitaires. Ces étudiants dont l'un est inscrit à l'université de Brest et l'autre à l'université de Dakar travaillent sur des sujets de thèse qui s'intègrent parfaitement dans les thématiques du projet et qui sont respectivement :

- la dynamique du trait de côte sur les littoraux ouest africains,
- la régulation des pêches au Sénégal et son impact sur la gestion des pêcheries ouest africaines : Réflexions sur les relations entre d'éventuelles gestions locales et régionales.

Enfin le processus de sélection des étudiants pour les bourses DEA (2005-2006) a été lancé et devra aboutir au mois de janvier 2006 à l'attribution de 2 bourses pour des étudiants inscrits au DEA de la Chaire UNESCO de Dakar dont les cours débiteront en février 2006.

Dans le cadre des stages de formation, le projet a organisé, du 10 au 16 septembre 2005, une formation en géomatique appliquée aux problématiques environnementales. Cette formation organisée dans les locaux de l'UNESCO à Dakar a été dispensée à 16 participants issus de la sous région et a permis d'identifier dans les différents pays de la sous région des correspondants pour l'axe « représentations & traitements spatiaux ».

Parallèlement aux formations, un programme de renforcement des capacités des laboratoires de recherche de la sous région a été engagé. C'est ainsi qu'en 2005, le laboratoire de géographie LERG de Dakar a bénéficié de l'installation d'un serveur numérique destiné à abriter le SIG régional dont la mise en place est prévue dans le cadre du projet. D'autres appuis matériels ont été fournis au Groupe de recherche sur les zones humides GREZOH de la Faculté des Sciences et Techniques de Nouakchott et au département de Géographie de

l'IFAN de Dakar. Un géodimètre et un marémètre ont été acquis pour faciliter les travaux de l'axe « dynamique côtière ». Le géodimètre a été utilisé notamment pour dresser la topologie fine des régions de Saint Louis susceptibles d'être inondées.

Enfin dans le cadre des activités de valorisation du projet et du PRCM, plusieurs chercheurs de la sous-région ont pris part à des manifestations régionales et internationales. Il s'agit en particulier de :

- La participation de plusieurs éléments du projet au Symposium de Bruxelles sur les écosystèmes côtiers de l'Afrique de l'Ouest (février 2005). Ce symposium a été l'occasion pour ces chercheurs de présenter différentes communications scientifiques qui feront l'objet de publications.
- La participation du coordinateur du projet à un colloque International sur les AMP, tenu à MEKNES (Maroc) en mai 2005, pour présenter une communication sur les AMPs en Afrique de l'Ouest.
- Présentation d'un poster intitulé « Associer ONG, universités et instituts de recherche pour le développement durable des zones côtières d'Afrique de l'Ouest » lors de la conférence internationale intitulée « Biodiversité : sciences et gouvernance », tenue du 24 au 28 janvier 2005 à Paris.
- La participation de l'animateur axe Pêche à un atelier sur la Gestion des mollusques marins, tenu à Brest les 5-6 octobre 2005
- Participation de la coordination du projet au workshop « Eur-Oceans » au Maroc
- Participation de la coordination du projet au colloque « Modélisation de l'Environnement » du 7 au 9 décembre, à Montpellier

#### **4. Les résultats clés**

Au cours de l'année 2005, les résultats clés du projet peuvent être résumés aux points suivants :

- La création de réseaux de chercheurs autour de certaines thématiques du projet (Géomatique, Dynamiques Halieutiques, Dynamiques Côtières et Dynamiques Touristiques). Ces réseaux créent un environnement propice à une meilleure collaboration scientifique et échange d'informations entre les chercheurs de la sous région.
- La production des premiers résultats de la recherche qui serviront dans un premier temps à une meilleure compréhension de la dynamique littorale actuelle et dans un second temps à la mise en place d'outils d'aide à la décision. Ces différents résultats figurent sur un CD Rom distribué lors de la seconde réunion du Forum côtier et marin en Afrique de l'Ouest qui s'est tenu à Banjul en décembre 2005.
- Le lancement d'un programme de formation pour accompagner la recherche et pour renforcer les capacités d'expertises nationales et régionales. Les recherches effectuées par les étudiants boursiers contribuent à alimenter certaines des thématiques du projet ;
- Le renforcement des capacités de certaines équipes de recherche de la sous-région a permis de valoriser certaines compétences locales. La redynamisation de l'équipe GREZOH de l'université de Nouakchott en est un exemple. La redynamisation du pôle tourisme du Département de Géographie de l'IFAN en est un autre.
- La participation de l'encadrement scientifique et technique du projet à plusieurs manifestations scientifiques régionales et internationales. Ce qui s'est traduit, à chaque

fois, par une valorisation des différentes activités du PRCM et de la FIBA à travers les communications et les posters présentés par le projet et portant sur les problématiques de la sous région.

- La contribution active des réseaux scientifiques du projet dans les différentes activités du PRCM. Il s'agit notamment des activités de sensibilisation et de lobbying en faveur de la conservation de la zone côtière et marine de l'Afrique de l'Ouest mais aussi à travers les synergies qui existent entre les axes thématiques du projet et les composantes du PRCM (axe dynamiques côtières / composante hydrocarbures ; axe dynamiques halieutiques / composante pêche ; axe dynamiques touristiques / composante tourisme durable ; etc.).
- Enfin, un rapprochement bénéfique s'est établi entre le « Bilan Prospectif » et le projet Planification et Aménagement du Littoral Mauritanien. Ce rapprochement devra sans doute se renforcer l'année prochaine par le lancement des activités de la mise en place d'un SIG régional dans le cadre d'une collaboration envisagée entre les deux projets.

## **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

Le projet « Bilan prospectif » constitue une composante transversale du PRCM et contribue directement aux différents objectifs du PRCM. Les activités de recherche abordées dans ce projet visent à une meilleure compréhension de la dynamique littorale de la zone ouest africaine en vue de sa conservation. Elles favorisent le développement d'une communauté d'expériences et de points de vue tant sur la nécessaire préservation des ressources que sur les méthodes pour y parvenir. Outre son rôle formateur le projet permet le développement de méthodes et d'outils modernes pour un meilleur suivi, de meilleurs diagnostics mais aussi la mise en œuvre de solutions plus efficaces et de concertations plus actives entre les « stakeholders » toujours plus nombreux sur les domaines littoraux et côtiers. Il convient également de noter que les actions de formation engagées renforcent les capacités d'expertise nationales et régionales en matière de gestion durable des zones côtières.

Malgré sa jeunesse (moins de deux ans d'existence) et ses contraintes financières (moins de 4% du budget du PRCM), la dynamique du projet et ses impacts positifs sont clairement identifiables. On peut citer à titre d'exemples :

- Un échange accru d'informations scientifiques ;
- Une plus grande familiarité / connivence entre chercheurs de la sous région acquis à la suite des multiples rencontres scientifiques organisées à l'échelle régionale.
- Un intérêt grandissant des étudiants de la sous-région pour les thématiques côtières observé suite aux lancements des appels à candidatures pour les bourses du projet.
- La dynamisation de quelques équipes de recherche suite à des appuis octroyés à certains laboratoires de la sous région en termes de fonctionnement, d'équipement et de mobilité ;
- Sensibilisation du public et de quelques décideurs sur certaines problématiques côtières;
- Régionalisation du DEA de la chaire UNESCO de Dakar ainsi que des perspectives prometteuses de développement d'enseignements spécialisés sur la gestion des littoraux dans le cadre de la réforme LMD de l'UCAD. On notera à cette occasion que l'appui du « Bilan Prospectif » à la constitution d'un pôle d'excellence régional est en passe de susciter la création d'une véritable fédération interuniversitaire dans le domaine de la gestion intégrée des zones côtières.

## **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

Malgré les résultats encourageants obtenus au cours de l'année 2005, plusieurs contraintes ont entravé la bonne conduite de certaines activités. La participation active de certains partenaires dans les activités du projet n'a pas toujours été au niveau souhaité, tout particulièrement dans le domaine de la géomatique. Des efforts seront consentis dans les années à venir en vue d'encourager ces partenaires à mieux s'impliquer dans le projet en améliorant la communication interne au sein du projet et en favorisant l'accès de ces partenaires aux appuis du projet.

Réseau interuniversitaire : le nombre élevé de partenaires au projet a rendu difficile la possibilité de signer une convention de collaboration interuniversitaire et ce malgré l'élaboration de plusieurs projets de convention adaptés au contexte des collaborations souhaitées. D'autres modes de fédération sont donc envisagés via la constitution d'enseignements universitaires partagés au niveau régional et le développement de méthodes de formation et de collaborations scientifiques à distance.

Elaboration des SIGs régionaux : le développement de SIG constitue l'une des retombées importante du projet. Son élaboration a été lancée en début d'année par un Post doctorant recruté à cet effet. Il était prévu de continuer ce travail par l'implication de compétences de la sous région. Le retard dans la mise en place d'un cadre de collaboration entre le projet et le Laboratoire LERG a constitué un obstacle à l'avancement de cette activité. Pour palier à ce retard, d'autres solutions sont envisagées dont un rapprochement avec le projet PALM et une collaboration renouvelée avec le laboratoire Géomer de Brest.

Gouvernance du projet : malgré l'identification des missions des organes de gestion du projet au mois de février lors de la réunion de Bruxelles (comité de pilotage, comité d'animation scientifique, coordination technique), le fonctionnement du comité de pilotage a manqué de dynamisme pendant l'année 2005. Des modifications ont été opérées sur la composition de ce comité de pilotage, en décembre 2005, pour lui permettre de jouer pleinement la mission qui lui est confiée.

La rareté des crédits constitue une menace pour le bon développement du programme. Jusqu'ici il était possible de composer avec un financement réduit dans la mesure où la phase d'installation du projet faisait largement appel au volontariat. Néanmoins, l'impossibilité d'accorder la moindre compensation aux équipes risque de compromettre rapidement les perspectives de développement du projet. En effet, sans s'orienter vers les excès que l'on constate dans certains programmes financés par de très gros bailleurs de fonds, il est nécessaire de pouvoir dédommager les laboratoires du surcroît de frais de fonctionnement et de frais de personnel que la participation aux travaux du projet occasionne.

## **7. Les actions planifiées pour l'année prochaine**

Les principales activités programmées en 2006 sont :

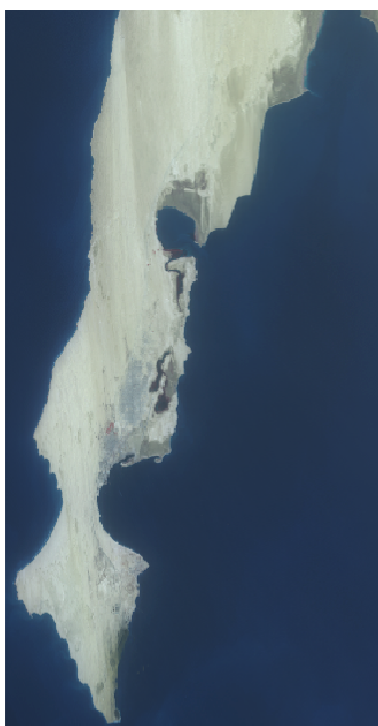
- La mise en place du réseau de l'Axe « Dynamiques du bâti et de l'urbain » et de son programme de recherche,
- Le démarrage des premières activités de recherche de l'axe « dynamiques touristiques »,
- La réalisation de la première phase des SIGs régionaux par la publication d'un inventaire régional des capacités en Géomatique, complété d'un inventaire détaillé des données disponibles et d'une Base d'Information Géographique structurée,
- L'acquisition des données des marémètres de Dakar, de Saint-louis, de Nouakchott et

éventuellement d'autres sites de la sous région, traitement des données disponibles et production des harmoniques de la marée sur ces sites,

- La finalisation de l'Atlas de la houle et des modèles numériques de terrain engagés en 2005,
- La poursuite du travail d'identification et d'étalonnage des indicateurs biologiques de l'état des peuplements et des populations de poissons,
- La réalisation d'une enquête sur les parcours de certains types de pêche, notamment, les marées lignes, palangres et filets dormants,
- La réalisation des premières analyses des changements de paysage agroforestiers par télédétection,
- La mise en place d'un Groupe de travail sur le fonctionnement hydrodynamique de la zone côtière et marine de l'Afrique de l'Ouest,
- La poursuite du programme de formation lancé en 2005 et l'attribution de 2 nouvelles bourses de DEA en 2006,
- Le renforcement des capacités des équipes partenaires et leur dynamisation,
- La participation active en Mars 2006, au titre de co-organisateur, à un Congrès International portant sur les « Processus de concertation, modes de gouvernance, décision en univers incertain » doublé d'une réunion inter structures pour la mise en place d'une formation régionale sur les littoraux dans le cadre de la réforme LMD de l'UCAD.

## Contribution à l'étude de l'écosystème de la Baie de l'Etoile en Mauritanie

- 
- **Institutions chargées de la mise en œuvre :** FIBA, MNHN et IMROP
  - **Date de démarrage du projet :** Avril 2004
  - **Durée :** Trois ans
- 
- **Montant financier total prévu pour la durée du projet :** 54.000 €
  - **Montant du financement pour l'année considérée :** 19.151 €
  - **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**
    - Reports à nouveau MAV A 2004 1.151 €
    - Fondation MAV A 18.000 €
- Solde au 31 décembre 2005 : 3.287 €
- Niveau d'exécution financière : 82,8 %
- 
- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
  - **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006





## **1. Résumé opérationnel**

Ce rapport présente l'état d'avancement du projet de thèse intitulé « Contribution à l'étude de l'écosystème de la baie de l'Etoile en Mauritanie », qui est entré dans sa phase opérationnelle en 2005. Le projet de thèse met en œuvre les principes scientifiques de lutte contre la dégradation des écosystèmes littoraux et de promotion du développement durable dans les régions côtières. Les recherches menées dans le cadre d'une approche écosystémique portent sur la caractérisation du cadre physique, l'évaluation du patrimoine naturel et le contexte de la valorisation socio-économique de la baie de l'Etoile ; elles prennent en compte l'ensemble des données de la problématique de l'aménagement intégré de l'écosystème, en perspective. L'ensemble des activités de recherche était programmé pour débiter en 2005. Mais certaines d'entre elles ont été déprogrammées pour des raisons organisationnelles. Le niveau d'avancement des activités effectivement entamées est par ailleurs très variable.

La caractérisation du cadre physique a connu un début d'exécution dans les secteurs de la baie immergés et exondés à la faveur de la marée. Les activités n'ont pu se dérouler dans les secteurs profonds par manque de moyens adéquats. L'évaluation du patrimoine naturel a progressé sur deux axes : l'identification et la caractérisation des habitats et des biotopes et l'observation de l'avifaune. L'inventaire des habitats et des biotopes a par ailleurs permis de mettre en évidence les relations entre leurs modes d'agencement, les types de substrats et le niveau de submersion par les eaux de marée. L'étude de la dynamique des peuplements ichtyofauniques n'a quant à elle pas pu démarrer comme prévu, pour les mêmes raisons que celles ayant empêché la finalisation de la caractérisation du cadre physique de la baie. Les enquêtes socio-économiques portant sur les usagers et les usages ont effectivement commencé avec cependant un net avantage pour la seconde catégorie cible. La cartographie visant la production de données spatialisées notamment en vue de faciliter l'objectif d'aide à la décision. L'utilisation de l'outil cartographique a déjà permis de mieux cerner les contours terrestres de l'écosystème. Le complexe hydro-géo-morphologique mis en évidence inclut notamment le champ d'expression des activités socio-économiques.

Le rapport dresse par ailleurs les conditions de mise en œuvre des travaux sur le terrain et leurs implications dans le déroulement normal des activités de recherche. Enfin, le rapport tire les enseignements d'une participation à une rencontre scientifique et technique des acteurs locaux de développement (ONG), et formule des recommandations pour que de telles opportunités soient offertes au sein des activités du « Bilan prospectif » du PRCM.

## **2. Rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

La désignation des sites à classer et l'adoption de mesures de conservation lors des processus de création des aires protégées n'intègrent pas toujours les processus écologiques et les interactions entre les différentes composantes des écosystèmes faisant l'objet d'aménagement. Ce manque d'intérêt pour ces paramètres fondamentaux peut être un facteur d'échec déterminant de l'efficacité des propositions de zonage et/ des mesures réglementaires régissant le fonctionnement des espaces protégés. Cette situation découle de la mise à l'écart des « détenteurs naturels » de ces données de base, les populations locales et les scientifiques. En effet, très souvent les organisations de protection de la nature choisissent comme unique interlocuteur et partenaire, les décideurs politiques pour parvenir à leurs fins. C'est le sens qu'il convient de donner à la mise à contribution de la recherche pour l'accompagnement du « Projet de valorisation et d'aménagement concerté de la baie de l'Etoile », qui est la raison d'être même de ce projet de thèse. Les résultats de ce projet de thèse sont attendus comme des éléments d'aide à la décision par les partenaires de ce projet.

Dans cette perspective les objectifs généraux qui lui sont assignés sont définis ainsi qu'il suit : améliorer les connaissances sur les caractéristiques écologiques et le contexte socio-économique de la baie de l'Etoile ; contribuer ainsi à la compréhension du fonctionnement de l'écosystème, au respect de son intégrité et à impulser sa patrimonialisation pour lutter contre sa dégradation et lui assurer un aménagement conséquent.

Le cadre d'analyse retenu pour la concrétisation de ces objectifs repose sur les principes de l'approche écosystémique. Le projet de thèse élaboré s'intéresse en effet aussi bien aux données écobioécologiques du patrimoine naturel qu'aux données socio-économiques liées aux différents usages. Le diagnostic écologique qui sera ainsi réalisé a pour but de proposer des indicateurs écologiques et socio-économiques de suivi de l'évolution de la baie de l'Etoile.

La restitution sous cette forme des résultats de recherche n'est pas un choix fortuit. Il est motivé par le souci de mettre à la disposition des autres partenaires, des outils d'aide à la décision non point figés et statiques, mais au contraire adaptés aux perspectives de changements induites par les dynamiques naturelles et anthropiques et au besoin d'une gestion maîtrisée des sollicitations liées aux différents usages de l'écosystème. En posant ainsi les bases d'un aménagement intégré de la baie de l'Etoile, ce projet de thèse participe à l'encrage des principes et des objectifs du PRCM, institué pour promouvoir un développement durable de la zone côtière ouest africaine. Rappelons à cet effet que l'expérience en cours à la baie de l'Etoile a été retenue comme modèle pilote des options stratégiques du PDALM, animé par la volonté de concilier les objectifs de développement socio-économiques et de protection des écosystèmes du littoral mauritanien.

Ce projet de thèse a démarré en 2004 avec l'organisation d'un séjour en Mauritanie entre avril et décembre de la même année. Ce séjour de 2004 avait un programme établi ainsi qu'il suit :

- Renouer le contact avec l'IMROP,
- Jeter les bases d'une collaboration avec les partenaires potentiels du futur "Projet Baie de l'Etoile",
- Rédiger un projet de recherche et élaborer des protocoles d'échantillonnage du patrimoine naturel éco biologique et des fiches d'enquêtes socio-économiques ciblant les différents usagers et usages de la baie de l'Etoile,
- Evaluer les besoins en moyens matériels, humains et financiers pour la réalisation des activités de recherche,
- Proposer un calendrier de déroulement des activités de recherche.

Ce séjour a aussi été mis à profit pour présenter une communication sur le contexte et les enjeux de l'évolution de la baie de l'Etoile, à l'occasion du séminaire scientifique des "journées du littoral mauritanien" tenues à Nouakchott en décembre 2004, auquel avaient prit part de nombreux chercheurs et experts européens et des Etats couverts par le PRCM.

### **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

Après la phase d'imprégnation et d'élaboration d'un projet de recherche en 2004, le retour sur le terrain a eu lieu en avril 2005. Cette date marque donc le début de la phase de collecte des données. Les activités qui étaient programmées pour ce séjour 2005 sont :

- Caractérisation du cadre physique de la baie ;
- Evaluation du patrimoine naturel ;
- Enquêtes socio-économiques ;
- Travaux cartographiques.

Chacune de ces activités comprend des sous activités qu'il convient de détailler pour répondre au besoin de l'exercice.

### 3.1. Caractérisation du cadre physique de la baie.

Elle comprend deux sous activités :

- La réalisation du zonage écologique de la baie : elle consiste à effectuer des relevés bathymétriques, à identifier les différents substrats et à délimiter les zones inondables en fonction des marées. Ce sont-là, par ailleurs, des éléments de base de la définition des stratégies d'échantillonnage de la faune benthique et de l'ichtyofaune.
- Les relevés bathymétriques n'ont pas été effectués faute de moyens logistiques. Par contre, l'identification et la description des différents substrats ont pu être réalisées au niveau de la rivière et dans les secteurs sud et nord de la baie proprement dite, à la faveur du retrait des eaux lors des fortes marées d'octobre.

### 3.2. Evaluation du patrimoine naturel

Trois composantes de cette activité étaient programmées pour débiter en 2005. Il s'agit de l'identification et la caractérisation des habitats et des biotopes, des opérations de pêche expérimentale de l'ichtyofaune et les campagnes d'observation de l'avifaune, dans le cadre de l'étude des rôles écologiques de l'écosystème.

#### a) Identification et caractérisation des habitats et des biotopes :

Cette activité a pu être menée au niveau de la rivière et des secteurs sud et nord de la baie. Trois espèces d'herbiers marins ont ainsi pu être identifiées ; il s'agit de *Spartina maritima*, *Zostera noltii* et *Halodule wrightii*. Des échantillons ont été prélevés pour la caractérisation morpho-physiologique des espèces de la baie de l'Etoile.

Cette activité a aussi permis d'établir que la distribution géographique des herbiers se présente avec à l'extrémité sud de la rivière une zone monospécifique à *Spartina maritima*, une zone de recouvrement (mixte) *Spartina maritima* et *Zostera noltii* correspondant sensiblement au milieu de la rivière, une seconde zone de recouvrement *Zostera noltii* et *H.wrightii*, située à l'intérieur de la baie et une troisième zone également monospécifique à *zostera noltii* représentée par le secteur nord. Cette structuration des habitats est associée à une certaine composition des substrats et à des conditions hydrologiques bien déterminées.

Cette activité va se poursuivre sur les autres parties de l'écosystème que les conditions de travail n'avaient pas permis de couvrir. En effet, ce travail ayant été mené en solitaire et à pieds, il a buté contre des obstacles que les risques d'ordre sécuritaire n'autorisaient pas d'ignorer.

#### b) Pêche expérimentale

Les opérations de pêche expérimentale doivent se dérouler sur douze mois, afin de couvrir les deux principales saisons hydro-climatiques et les intersaisons. Elles devaient être précédées d'une phase test de deux mois destinée à arrêter le nombre de stations d'échantillonnage, à déterminer la fréquence des sorties (bimensuelle ou mensuelle) et à choisir le type d'engin de pêche approprié (scène de plage, filet maillant, filet trémail ou filet verveux). Cette ambitieuse activité n'a pu démarrer car les moyens matériels, financiers et humains ont fait défaut en 2005. Nous chercherons à la mettre en œuvre en 2006 au travers d'une convention avec l'IMROP et grâce à l'acquisition du matériel nécessaire, notamment les filets verveux qui ne sont pas été disponibles en Mauritanie ; ce matériel sera obtenu grâce à une collaboration avec

des équipes de recherche du MNHN. Il faut souligner que les opérations de pêche expérimentale sont lourdes à monter comme l'ont confirmé plusieurs spécialistes consultés dans le cadre d'une démarche de conseils et de partage d'expérience.

c) Les campagnes d'observation de l'avifaune :

Elles devaient commencer après une période d'initiation à la pratique de l'ornithologie, grâce au concours d'un spécialiste du PNBA qui devait prendre service à Nouadhibou en mai-juin 2005. Cette personne ressource n'a malheureusement pas pu dégager le temps nécessaire. Néanmoins, des résultats ont été obtenus. Ils concernent l'utilisation par l'avifaune des différents secteurs de la baie de l'Etoile en fonction du niveau des eaux de marées.

3.3. *Les enquêtes socio-économiques.*

Elles portent sur les usagers et les usages.

a) Enquêtes sur les usagers :

Elles ont débuté avec l'ensemble des catégories d'usagers ciblés, que sont les occupants des résidences secondaires (cabanons), les pêcheurs professionnels et sportifs et les chameliers. Les données recueillies sont encore à l'état brut mais elles constituent des éléments encourageants tant par la masse d'informations mobilisées que par le nombre de personnes interrogées. La vitesse de progression des enquêtes a été cependant ralentie par la dispersion des personnes dont la plupart fréquente irrégulièrement la baie de l'Etoile.

b) Enquêtes usages :

Elles abordent les modes d'opérations pratiques de l'implantation des cabanons (dont les aspects liés au à l'appropriation et à la spéculation foncières), l'exercice de la pêche, l'exploitation des herbiers. L'objectif est de construire des éléments de caractérisation et de suivi des incidences liées à ces usages. C'est ainsi qu'un recensement de toutes les résidences secondaires des sites dénommées Cabanon 1, 2, 3 et 4 a été achevé. La fiche d'enquête élaborée comporte quatre catégories de variables : Maison en dur, Baraque, Ruine, Autre (clôture essentiellement). Les données statistiques produites permettent une comparaison des situations des quatre sites. Chacun des quatre sites a par ailleurs été divisé en secteurs sur la base de trois critères, topographiques, géomorphologiques et de densité des occupations. Ces opérations de recensement ont été réalisées en solitaire et à pieds sur un parcours de 6 à 7 Km. L'enclavement de certains secteurs obligeait à effectuer plusieurs heures de marche.

3.4. *Travaux cartographiques*

La cartographie est un élément important de ce projet de thèse. Elle est utilisée à la fois comme source d'informations et support de restitution des résultats de recherche. Au stade actuel des travaux, 68 points GPS ont été enregistrés portant sur la localisation des habitats écologiques et des biotopes, les zones de concentration des oiseaux à marée haute et à marée basse, la situation des infrastructures (routes, adductions d'eau), la délimitation des secteurs définis pour la description de l'évolution de l'urbanisation, les points de la baie fréquentés par les troupeaux de dromadaires, etc. Ces données brutes seront incessamment portées sur des cartes géoréférencées et sur des cartes tirées des photographies aériennes pour notamment servir de support d'analyse lors de la rédaction.

### *3.5. Ajustement du projet de recherche*

Cette activité fait partie d'un processus de maturation des objectifs et des stratégies de recherche. Un important travail d'affinement des éléments d'analyse a été effectué. Les résultats obtenus ont permis d'entamer l'élaboration d'un cadre logique du projet de thèse qui sera très bientôt achevé.

### *3.6. Participation à l'atelier GEF/SGP*

L'atelier GEF/SGP s'est tenu à Nouadhibou les 08, 09 et 10 novembre 2005. Il était organisé par la coordination des projets SGP en Mauritanie. Cette structure assure le financement de micro-projets initiés par des ONG nationales oeuvrant le domaine de la protection de la biodiversité et de l'atténuation des effets des changements climatiques. C'est ainsi qu'elle soutient le projet « Restauration et Protection de l'Ecosystème de la baie de l'Etoile » monté par l'ONG PEECO de Nouadhibou.

Cette ONG ayant eu connaissance de l'existence d'un projet de thèse sur la baie de l'Etoile a invité le thésard à participer aux travaux. La contribution du thésard a permis d'apporter des éléments d'informations complémentaires sur les enjeux de l'aménagement de la baie de l'Etoile en rapport avec les menaces et les risques liés au contexte actuel. Ce que le document audiovisuel présenté par l'ONG PEECO n'avait pas suffisamment explicité.

L'intervention du thésard a aussi permis d'évoquer brièvement le sens de ses travaux de recherche et d'insister sur la nécessité d'une bonne sensibilisation des autorités et des populations locales pour qu'elles s'associent aux démarches de sauvegarde de l'écosystème, pour éviter que les actions entreprises ne restent vaines.

D'autres intervenants ont déploré le manque de réactions des autorités compétentes face à la dégradation de la baie. Ces observations ont été suivies des réactions des représentants du ministère de l'Environnement, de l'UICN et du PND et de celui de la direction de la Marine Marchande. Ce dernier a annoncé la publication imminente d'un décret fixant l'étendue du domaine public maritime et réglementant les usages dans cet espace.

## **4. Les résultats clés**

La caractérisation du cadre physique de la baie est une étape essentielle du volet écobioécologiques du projet de thèse. Elle doit aider à la définition des stratégies d'échantillonnage de l'ichtyofaune et de la faune benthique. Au stade actuel de sa progression, cette activité ne réunit pas encore tous les éléments escomptés. Cependant, elle contribue déjà significativement aux objectifs généraux du projet. En effet, en procédant au repérage des zones d'influence des eaux de marées et en localisant les habitats plus ou moins accessibles, elle fournit déjà deux paramètres importants pour la définition des contours terrestres de la baie de l'Etoile. Mais ces contours terrestres ne se confondent certainement pas avec les limites des eaux de marées. C'est ce qui ressort des premiers résultats des travaux cartographiques. En effet, l'interprétation de photographies aériennes et les visites de terrain ont permis d'établir que la baie et les secteurs environnants font partie d'un seul ensemble hydro-géo-morphologique.

L'observation de l'avifaune montre que les oiseaux, composante importante de l'écosystème, utilise des secteurs plus ou moins éloignés de la baie et situés bien au-delà de la zone d'influence des marées les plus fortes. Par ailleurs, le champ de déploiement des activités d'enquêtes socio-économique met en exergue l'existence de ce cadre géographique et l'importance de sa prise en compte pour appréhender dans leurs globalités les éléments contextuels de la problématique de l'aménagement de la baie de l'Etoile.

Par ailleurs, la mise en évidence de secteurs géographiques plus ou moins homogènes, notamment sur la base du critère de la densité d'occupation et les données statistiques sur la typologie des cabanons, constitue des éléments de référence suffisamment expressifs pour obtenir un état des lieux du tourisme de proximité. L'acquisition de points GPS et leur report sur supports cartographiques marquent un début de concrétisation de la production de données spatialisées, qui représentent une étape importante pour l'objectif d'élaboration d'un SIG.

## **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

La sauvegarde des potentialités de renouvellement des ressources s'obtient notamment par la conservation des écosystèmes et la maîtrise des activités socio-économiques locales. L'application de ce principe au cas de la baie de l'Etoile remonte aux premières mesures réglementaires sur la pêche et l'exploitation des herbiers marins. Le décideur interpellé sur les risques liés à ces pratiques a opté pour l'interdiction. Les résultats escomptés n'ont pas été obtenus. Cette intervention des autorités a le mérite de montrer que la baie de l'Etoile était au cœur des préoccupations, mais elle porte aussi la marque de son époque où les décisions d'aménagement, le plus souvent à caractère sectoriel, se réduisaient à l'adoption de dispositions réglementaires hostiles à la présence humaine.

L'approche écosystémique développée dans le cadre de ce projet de thèse en tire les enseignements en proposant une démarche globale et intégrée réunissant l'ensemble des éléments d'appréciation contextuels nécessaires et considérant l'homme comme une composante de l'écosystème.

Les enquêtes sur les usages et les usagers touchent les différentes catégories locales. Elles apportent une masse d'informations extrêmement précieuses pour la compréhension du milieu et de son évolution. Les populations consultées et écoutées apprécient cette marque de considération. Cette reconnaissance va s'avérer utile pour leur adhésion au projet d'aménagement de la baie, qui ne peut réussir sans elles. La disponibilité des populations à répondre aux questions et l'ambiance dans laquelle se sont déroulés les entretiens sont une atmosphère de bonne augure dans cette perspective. Il faut cependant déplorer l'absence de structure communautaire qui aurait pu empêcher les biais liés à la forte dispersion des personnes cibles. Il faut espérer que le démarrage du projet d'aménagement proprement dit permettra de résoudre ce problème.

Enfin, la spatialisation et la quantification des données ont été érigées en principe pour l'ensemble des activités de recherches. Ainsi, l'état de référence de la baie qui sera réalisé à l'issue du diagnostic écologique sera-t-il propice au suivi à long terme de l'évolution de l'écosystème. Il est cependant nécessaire de conserver le partenariat avec les institutions de recherche (IMROP & MNHN) pour l'actualisation des données. Il reviendra aux structures de gestion qui seront mises en place dans le cadre du projet d'aménagement de la baie de l'Etoile de veiller à pérenniser ce partenariat

## **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

L'année 2005, a été difficile tant sur le plan du déroulement des travaux sur le terrain que sur le plan moral pour le thésard. Cette situation découle de la disproportion entre les objectifs de recherche assignés au projet de thèse et les moyens mis à disposition pour les atteindre. Certains volets des travaux nécessitent la participation d'experts étrangers et la participation de techniciens de L'IMROP. Les premiers n'ont pas pu se présenter sur le terrain parce que le financement de leur déplacement n'a pu être trouvé ; les seconds n'ont pas été associés parce que leur institution exigeait désormais comme un préalable, la signature d'une convention cadre avec le MNHN. Les progrès réalisés dans l'avancement du projet de thèse sont en deçà

des objectifs fixés au début de la mission, mais ils n'en restent pas moins assez significatifs eu égard aux obstacles énoncés plus haut. Les travaux devraient connaître une progression plus importante en 2006, compte tenu de la signature récente d'une convention entre l'IMROP et le MNHN et l'espoir dans les démarches entreprises pour faire venir sur le terrain l'expert en benthos et celui en dynamique des peuplements. Rappelons que le rôle de ses deux experts n'est pas de se substituer au thésard mais simplement de l'initier aux montages des protocoles d'échantillonnage, le travail proprement dit revient bien évidemment au principal intéressé. En tout état de cause l'année 2006, va être décisive compte tenu des impératifs liés aux objectifs de formation académique du thésard.

Ce projet de thèse gagnerait à être articulé au « Bilan prospectif », organe chargé de recherche au sein du PRCM. Le thésard a entrepris de nombreuses démarches dans ce sens, sans succès. Il revient maintenant à la FIBA, partenaire financier du « Bilan prospectif », d'en prendre l'initiative. De même, il serait profitable que le thésard ait la possibilité de prendre part systématiquement aux manifestations scientifiques et techniques nationales et sous régionales touchant en rapport avec son projet de thèse.

## **7. Les actions planifiées pour l'année prochaine**

La programmation des activités en 2006 ne devrait pas connaître de modifications particulières par rapport à 2005. Toutes les activités qui ont été entamées seront poursuivies. Il s'agit de la caractérisation physique de la baie qui sera reprise dès le retour sur le terrain. Il en est de même des enquêtes socio-économiques ; mais celles-ci seront davantage concentrées dans la saison estivale, au cours de laquelle la baie de l'Etoile enregistre une fréquentation humaine plus importante. L'évaluation du patrimoine naturel va également se poursuivre dans les parties non encore visitées, si les contraintes sont levées. C'est également la condition à remplir pour permettre le début cette année (2006) des études de la dynamique de peuplements ichtyofauniques et des invertébrés, qui avaient été déprogrammées pour les mêmes raisons. Enfin le processus de maturation du projet de recherche, qui est une tâche quotidienne, sera entretenu.

## Participation au Premier Congrès Mondial sur les Aires Marines Protégées IMPAC1, Geelong, Australie, octobre 2005

- 
- **Institutions chargées de la mise en œuvre :** FIBA et secrétariat du PRCM
  - **Période :** Octobre 2005
  - **Durée :** 5 jours
- 
- **Montant financier total prévu pour l'activité :** 34.000 €
  - **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**
    - Fondation MAV A via FIBA 18.000 €
    - Fondation MAV A via secrétariat du PRCM 16.000 €
- Solde au 31 décembre 2005 sur fonds MAV A: - 6.819 €  
Niveau d'exécution financière / fonds MAV A: 137,9 %
- 





## **1. Résumé opérationnel**

Les aires marines protégées sont de plus en plus considérées comme des outils essentiels pouvant contribuer à la conservation de la biodiversité marine mais également à la gestion des ressources halieutiques. Elles font l'objet d'un programme de travail mondial découlant des objectifs du Millénaire et de la Convention sur la Diversité Biologique – CBD ; des objectifs ont été fixés, à l'horizon 2012, encourageant les Etats signataires de la CBD à établir des réseaux régionaux d'AMP.

Le PRCM s'est construit autour d'une vision partagée par divers acteurs institutionnels et non gouvernementaux, formalisée au travers de la Stratégie régionale pour les aires marines protégées en Afrique de l'Ouest. Soutenue par l'ensemble des Ministères en charge de l'environnement et de la gestion des pêches, cette stratégie représente l'un des principaux textes d'orientation de la FIBA. La reconnaissance du Réseau régional des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest – RAMPAO est recherchée au travers de son action et le PNBA joue un rôle leader, assurant le secrétariat de ce réseau et cherchant à capitaliser et diffuser à l'échelle régionale son expérience et ses compétences.

La FIBA, en lien avec le secrétariat du PRCM, a soutenu la participation de divers acteurs du PRCM, parmi lesquels le PNBA, certaines institutions en charge de la gestion ou de processus de création d'AMP, le secrétariat permanent de la Commission Sous-Régionale des Pêches, des représentants d'ONG locales, le Président du Forum Côtier et Marine et plusieurs projets en cours du programme régional.

Deux communications et un poster ont été présentés, et un effort de communication important a été développé, afin de donner au PRCM une visibilité internationale. Le PRCM a été cité par les organisateurs comme l'une des initiatives les plus avancées au monde ; ses acquis seront capitalisés au travers de réseaux d'échange et d'un ouvrage en cours de préparation par NOAA et l'UICN. Des contacts ont également été établis avec certains bailleurs de fonds soutenant les initiatives relatives aux objectifs à l'horizon 2012.

## **2. Rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

IMAPC1 a été annoncée en 2003 et le comité de pilotage du PRCM a sollicité à travers la FIBA un appui de la Fondation MAVA pour financer la participation des acteurs du programme les plus directement concernés par la mise en œuvre de la stratégie régionale pour les AMP en Afrique de l'Ouest.

Le secrétariat de la FIBA avait pris contact avec les organisateurs et plusieurs organisations impliquées (WWF LME, CI, TNC, WCS, WCPA) au cours du Congrès Mondial de la Conservation à Bangkok, en 2004. Le secrétariat du PRCM et la FIBA ont établi conjointement une liste de participants et contribué à la préparation de certaines communications. Les objectifs visés étaient la participation d'une délégation du PRCM, la communication de la démarche et de certains résultats régionaux et une contribution aux réflexions globales sur les liens entre la conservation des ressources marines et la gestion des pêches, ainsi que la prise de contacts avec les réseaux de travail spécialisés sur le thème des AMP et des réseaux d'AMP.

## **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

- Communication sur le processus de création de l'AMPC d'Urok en Guinée Bissau,
- Communication sur le rôle des AMP ouest africaines dans la gestion des pêches,
- Poster sur le réseau régional des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest - RAMPAO,

- Participations aux groupes de discussions sur la préparation d'un ouvrage de référence sur la mise en place de réseaux régionaux d'AMP (NOAA WCPA),
- Organisation d'un stand sur l'expérience du PRCM en matière de création de réseaux régionaux d'AMP,
- Contacts auprès d'organisations américaines agissant dans le domaine de la conservation marine et la création de réseaux régionaux d'AMP,
- Valorisation de l'expérience ouest-africaine dans les différents panels de discussions sur les thématiques abordées par le congrès.

#### **4. Les résultats clés**

- Présentation de deux communications et d'un poster,
- Citation du PRCM par les organisateurs du congrès comme l'une des expériences les plus avancées dans le monde en matière d'établissement de réseaux d'AMP,
- Invitation de la FIBA par The Nature Conservancy - TNC à venir présenter devant les représentants de TNC, CI, WWF USA et WCS le programme en cours et les perspectives de développement et de collaborations futurs liés au PRCM,
- Contribution à la préparation d'un ouvrage de référence,
- Valorisation de la Stratégie Régionale pour les AMP en Afrique de l'Ouest,
- Valorisation de la visite au PNBA, en août 2005, du "learning partnership team" conduit par le WWF LME, TNC et CI.

#### **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

Le texte fondateur du PRCM et du soutien politique acquis auprès des autorités nationales et régionales d'Afrique de l'Ouest est la Stratégie Régionale pour les AMP en Afrique de l'Ouest. La représentation à IMPAC1 du PRCM et les diverses communications présentées ont contribué à la capitalisation de l'expérience régionale et à sa visibilité internationale. Le PRCM est aujourd'hui l'une des expériences mondiales citées en référence et ses avancées en matières d'approche et de gouvernance ainsi que ses objectifs sont cités en référence.

Cette expérience aura contribué à renforcer les liens entre les participants, permis de constater que le PRCM évolue dans une voie positive et donné la possibilité d'établir des liens avec de nouveaux partenaires potentiels, tant sur le plan de la collaboration scientifique et technique que dans la perspective d'identifier de nouvelles sources de financement pour la prochaine phase du programme.

#### **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

Pas d'obstacle particulier.

#### **7. Les actions planifiées pour l'année prochaine**

- Maintien des contacts avec les partenaires rencontrés,
- Rencontre avec les ANG américaines intéressées à réfléchir leur éventuelle implication dans le programme,
- Distribution des actes du congrès,
- Participation à divers groupes de travail internationaux en lien avec les objectifs 2012 de la CBD,
- Contribution à la préparation d'IMPAC2.

## Renforcement des capacités en matière de suivi et de gestion des activités pétrolières offshore développées en Afrique de l'ouest

- 
- **Institution chargée de la mise en œuvre :** Organisations du PRCM
  - **Date de démarrage des actions :** janvier 2005
  - **Durée :** 1 an
- 
- **Montant du financement pour l'année considérée :** 74 000 €
  - **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**

MAVA via FIBA	34.000 €
WWF	18.600 €
UICN	13.900 €
Woodside	7.500 €
- Solde au 31 décembre 2005 sur fonds MAVA: - 8.865 €  
Niveau d'exécution financière / fonds MAVA : 126,1 %
- 

- **Période couverte par le rapport :** Janvier – décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## 1. Résumé opérationnel

Nous assistons depuis quelques années à un développement rapide de l'exploration pétrolière et gazière offshore le long des côtes ouest-africaines, du Sahara Occidental à la Guinée. La carte de la zone côtière est divisée en lot d'exploration, déjà attribués pour la plupart. Une exploitation commerciale doit démarrer durant le premier trimestre 2006 à 80 km au large de la Mauritanie. Cette évolution, à la fois peu visible et rapide, intervient dans des pays où les besoins du développement sont considérables et où les administrations et les sociétés civiles sont peu préparées à en mesurer les enjeux et maîtriser les impacts. Ce contexte semble mis à profit par certaines Compagnies pour effectuer des prospections ou envisager des systèmes d'exploitation ne respectant pas les critères internationaux adoptés dans les pays développés.

Cette situation est à son tour capable d'entraîner des répercussions négatives dans la mesure où elle est susceptible d'affecter l'environnement marin alors même que la pêche constitue une source de revenus, d'emplois et de sécurité alimentaire d'importance majeure pour les pays concernés et leurs populations. Les risques au plan environnemental sont d'autant plus menaçants que le littoral est essentiellement constitué de milieux sédimentaires abrités avec de grandes étendues de mangrove, des estuaires et des rias. Les modèles de dérive de nappes, en cas d'accident, montrent par ailleurs la probabilité de pollutions transfrontalières dans un contexte géopolitique relativement instable.

Pour faire face à cette situation, le Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine d'Afrique de l'Ouest – PRCM avec l'appui technique de la Commission des Politiques Environnementales Economiques et Sociales de l'UICN (CEESP), ont lancé quelques activités destinées à appuyer les acteurs concernés à mieux comprendre les enjeux liés à ces nouveaux développements. L'année 2005 a permis notamment :

- A une délégation d'Afrique de l'ouest de partir en visite d'étude au Nigeria pour apprécier les impacts de l'exploitation pétrolière,
- L'organisation à Nouakchott d'un atelier de renforcement des capacités de gestion environnementale de l'exploitation pétrolière,
- La préparation d'un atelier de restitution en Guinée Bissau,
- L'édition et la diffusion de deux livrets de sensibilisation sur les impacts écologiques et les aspects réglementaires de l'exploitation pétrolière.

Les efforts de cette année ont permis d'une part la sensibilisation d'un large public, tant de la société civile que de l'administration aux enjeux écologiques et économiques que représentent l'exploitation pétrolière et ce, au niveau national (avec les ateliers) au niveau sous-régional (avec les échanges ouest africains) et au niveau international (avec le lobbying exercé notamment auprès des Etats dont les compagnies pétrolières sont originaires).

Les premiers impacts visibles sont très encourageants, avec la signature de l'Etat Mauritanien à l'Initiative de transparence, le désir d'une gestion responsable de la Guinée Bissau, la mise en place d'un dialogue loyale avec les compagnies pétrolière enfin l'intérêt croissant de la communauté internationale pour le cas de l'Afrique de l'ouest (intervention accrue de la CEESP, Organisation Mondiale du trafic maritime...).

L'année 2006 s'affiche donc dans la continuité de cette logique d'intervention, en appui aux Etats souhaitant s'engager dans une politique de gestion environnementale de l'exploitation pétrolière.

## **2. Rappel sur la situation et des objectifs annoncés**

Le littoral ouest africain présente un intérêt écologique et socioéconomique majeur pour les Etats du PRCM. Les sous-sols du plateau continental recèlent des ressources pétrolières et leur exploitation en off-shore, après plusieurs années de prospection et d'exploration, est sur le point de démarrer en Mauritanie, puis dans le reste de la sous-région.

L'exploitation pétrolière constitue un nouveau secteur crucial de l'économie de nos pays, et contribuera au développement économique et social. Bien que basée sur l'extraction de ressources non-renouvelables, les pays devront pourtant chercher à inscrire l'exploitation pétrolière dans une perspective de développement durable.

Cette nouvelle activité génère des espoirs importants mais également certaines inquiétudes liées aux effets secondaires possibles de l'exploitation, notamment les risques de pollution et leurs conséquences sur la biodiversité et l'environnement marin. L'enjeu est d'autant plus fort que pour les Etats du PRCM, la pêche constitue un secteur d'importance primordiale, tant au niveau des ressources en devises que de la création d'emplois. La santé de l'environnement marin est de ce fait un capital important à préserver.

En choisissant de travailler avec des sociétés telles que Woodside, originaires de pays ayant une longue expérience de l'exploitation off-shore, les Etats relèvent un défi et s'engagent à réaliser des efforts de limitation des risques et des éventuelles nuisances liées à l'extraction et au transport des hydrocarbures.

Toutefois, il est possible d'aller plus loin, les sociétés pétrolières et les zones d'exploitation pouvant également jouer un rôle plus actif et plus effectif dans la conservation et la gestion durable des ressources et de la biodiversité.

C'est dans cette optique, que le PRCM souhaite appuyer les Etats d'Afrique de l'Ouest dans l'élaboration de leur politique d'exploitation des ressources pétrolières, en proposant des outils d'aide à la décision et à la gestion et en cherchant à appuyer une dynamique en faveur d'une approche de précaution profitable sur le plan social, économique et environnemental.

## **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

Dans le cadre du PRCM, la FIBA et l'UICN en collaboration avec le WWF ont invité des représentants institutionnels et de la société civile des pays du PRCM à participer à une visite d'échange accueillie par une ONG (Nigerian Conservation Foundation – NCF). La visite proposait une rencontre itinérante de sites deltaïques et des communautés côtières du Delta du Niger, au Nigeria, l'un des grands pays producteur de pétrole. A travers cette action, l'objectif était de proposer aux nouveaux et futurs pays pétroliers une grille d'analyse et un bilan de cinquante années d'exploitation du pétrole. Ce voyage devait permettre à la délégation :

- De prendre connaissance de la situation au Nigeria,
- De se forger une vision globale, spatiale et temporelle de l'exploitation pétrolière,
- De rencontrer des homologues nigériens,
- De discuter avec les représentants de la société civile,
- De rencontrer des dirigeants de sociétés d'extraction de pétrole.

A cette visite, sept participants mauritaniens (dont 2 représentants de l'Etat, 3 représentants de la société civile, 1 représentant des professionnels de la pêche et 1 journaliste), ainsi qu'un député de Guinée Bissau, un représentant de la direction de l'environnement sénégalaise, un représentant des pêcheurs sénégalais et un fonctionnaires de la direction des parcs de Gambie ont participé.

La confrontation aux réalités nigérianes a marqué l'ensemble de la délégation, qui dans son rapport de mission a élaboré une liste de recommandations destinées aux Etats de la sous-région, elle demande entre autre :

- D'avoir à l'esprit que le pétrole n'est pas durable,
- De relever le défi d'investir de l'argent du pétrole dans les secteurs de la santé, de l'éducation et autres secteurs durs,
- De créer un cadre juridique respectant les conventions internationales et des structures chargées de l'environnement,
- Le renforcement des capacités de bonne gouvernance (transparence, cogestion),
- De maîtriser la technologie du pétrole et de nationaliser progressivement l'exploitation.

En plus de cette prise de conscience face au cas du Nigeria, la diversité des participants tant dans leur fonction que dans leur nationalité a permis de créer un véritable débat, cadré par l'expert accompagnant, consultant pour la CEESP/IUCN.

Un atelier régional sur le renforcement des capacités de gestion environnementale de l'exploitation du pétrole en Afrique de l'ouest s'est tenu à Nouakchott du 7 au 9 mars.

Près de soixante dix participants de la sous-région (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et Nigeria) ont assisté à cet événement organisé par le PRCM et le Ministère des Pêches et de l'économie Maritime de Mauritanie, en collaboration avec la CEESP et Woodside Energy Ltd.

Cet atelier avait pour objectif :

- Le renforcement des capacités des acteurs concernés par l'exploitation off shore des hydrocarbures,
- La restitution des conclusions du voyage d'étude sur les conséquences de l'exploitation du pétrole au Nigeria,
- L'engagement des parties prenantes dans un processus de formulation d'une charte régionale d'exploitation du pétrole off shore,
- La formulation d'un accord de principe sur la nécessité d'une Evaluation Environnementale Stratégique Régionale,
- La mise en place d'une réflexion sur l'identification des zones PSSA de la zone côtière ouest africaine.

La restitution du voyage d'étude réalisé au Nigeria a mis en exergue les dégâts environnementaux et socioéconomiques que l'exploitation pétrolière incontrôlée peut provoquer. Cette restitution ainsi que la participation d'experts internationaux (de l'OMI, de la coopération Néerlandaise, de la CEESP) ont amené les participants à réfléchir, par groupe de travail sur :

- Les procédures de sécurité environnementales et sociales à mettre en œuvre dans le cadre de l'exploitation pétrolière,
- Aux conventions régissant le transport maritime et aux démarches à entamer pour la mise en place de mesure de protection,
- Au cadre juridique nécessaire à une gestion environnementale de l'activité,
- Aux règles et au rôle des études environnementales stratégiques.

A la suite de ces travaux, des recommandations fortes et complètes ont été élaborées pour un renforcement du cadre juridique permettant une meilleure implication de la société civile et une plus grande lisibilité dans les actions développées par les gouvernements et les compagnies pétrolières

Le compte-rendu de l'atelier a repris l'intégralité des recommandations issues du voyage au Nigeria et des groupes de discussion. Ce rapport a ensuite été largement diffusé auprès des services de l'Etat compétents, des compagnies pétrolières et de la société civile.

Cet atelier avait pour objectif secondaire d'ouvrir la porte à une série d'actions dans la sous-région ouest africaine en faveur d'une meilleure gestion environnementale de l'exploitation pétrolière. Il été ainsi programmé qu'une réunion de restitution de l'atelier soit organisée dans chacun des pays du PRCM.

- Réunion de restitution de l'atelier tenu à Nouakchott en Guinée-Bissau

La Guinée Bissau est le deuxième pays à entrer très prochainement dans le cercle des pays producteurs de pétrole. Des prospections dans les fonds marins au large de la côte guinéenne et plus récemment sur l'île de Bolama, ont confirmé l'existence du pétrole. Les nouvelles autorités s'appêtent à l'exploiter, sans pour autant évaluer les menaces et opportunités. Conscient de la problématique autour de l'exploitation pétrolière (crise sociale et économique, dégradation de l'environnement marin et perte de la biodiversité etc.), un groupe de travail sur le pétrole s'est créé, rassemblant 12 organisations de la société civile nationales et internationales et des institutions étatiques.

L'objectif de cette coalition est d'encourager la participation de différentes catégories d'acteurs sociaux à un système d'observation et de suivi du secteur pétrole en Guinée-Bissau, pour plus de transparence dans la circulation de l'information, le développement et la gestion des revenus de l'exploitation pétrolière.

Ce comité a contacté le PRCM pour organiser une réunion nationale de restitution de l'atelier de Nouakchott afin de lancer le premier débat national et informer l'opinion nationale et internationale sur les enjeux réels du secteur pétrolier guinéen.

L'Etat bissau-guinéen s'est dit favorable à cette initiative, il souhaite néanmoins que cette réunion soit précédée d'un ensemble de rencontres permettant d'ouvrir un processus de concertation et une réflexion au niveau national aboutissant ensuite à un débat plus large qui serait mené lors de l'atelier. Celui-ci se tiendra donc dans le courant de l'année 2006.

#### **4. Les résultats clés**

Il n'existe pas encore de projet et les actions n'ont débuté qu'en début d'année, il est donc un peu prématuré de faire une évaluation objective des impacts ainsi que de la durabilité de cet impact. Néanmoins il a noté que les actions ont permis:

- L'adhésion de l'Etat mauritanien à l'Initiative de transparence,
- L'intégration d'une délégation mauritanienne au groupe de réflexion sur l'Initiative de transparence,
- La sensibilisation d'une délégation ouest africaine aux enjeux écologiques et économiques de l'exploitation pétrolière,
- La mise en place d'un groupe de travail sur le pétrole en Guinée Bissau,
- L'édition et la diffusion de deux livrets sur les impacts écologiques et les aspects réglementaires de l'exploitation pétrolière.

## **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

Les actions, en 2005, ont été menées en vue d'élaborer par la suite et ce en fonction des résultats et de l'enthousiasme des acteurs, un document de projet. La logique d'intervention a donc été plutôt opportuniste, néanmoins les actions ont permis une appropriation de la problématique par la société civile ouest africaine, un renforcement des capacités des acteurs et une reconnaissance du PRCM par les compagnies pétrolières comme entité de pression.

Aussi, les actions engagées dans ce cadre répondent et contribuent entièrement aux objectifs que s'est fixé le PRCM, c'est à dire :

- Améliorer la durabilité de la gestion de la zone côtière et marine d'Afrique de l'Ouest au bénéfice des populations,
- Renforcer les outils et les capacités de gestion durable de la zone côtière d'Afrique de l'Ouest.

## **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

- Des pressions de la part des compagnies pétrolières,
- Une mauvaise connaissance des aspects réglementaires et des impacts environnementaux liés à l'exploitation pétrolière,
- Une méfiance des Etats vis à vis des actions développées dans le sens d'une amélioration des capacités des acteurs,
- Un manque de visibilité dans les transactions mises en œuvre.

Dans l'élaboration du PRCM, il n'était pas prévu que la thématique de l'exploitation pétrolière soit abordée, l'évolution rapide du contexte ouest africain en a voulu autrement. Le PRCM, pour contrer les difficultés présentées ci-dessus, adopte donc avant tout une approche de précaution, multiplie le dialogue et la concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués et les gouvernements, enfin tente de répondre à leurs attentes en matière d'appui institutionnel et de renforcement en capacité de gestion.

## **7. Activités prévues pour 2006**

- Organisation d'un atelier en Guinée Bissau,
- Entretien des liens avec les réseaux internationaux CEESP et WWF,
- Préparation d'un concept de projet régional,
- Recherche de fonds.



## Formation régionale sur les Etudes d'Impact Environnemental

- 
- **Institution chargée de la mise en œuvre :** WWF
  - **Date de démarrage des actions :** décembre 2005
  - **Durée :** 1 semaine
- 

- **Montant du financement pour l'année considérée :** 23.000 €
- **Les différents bailleurs et leur contribution financière :**

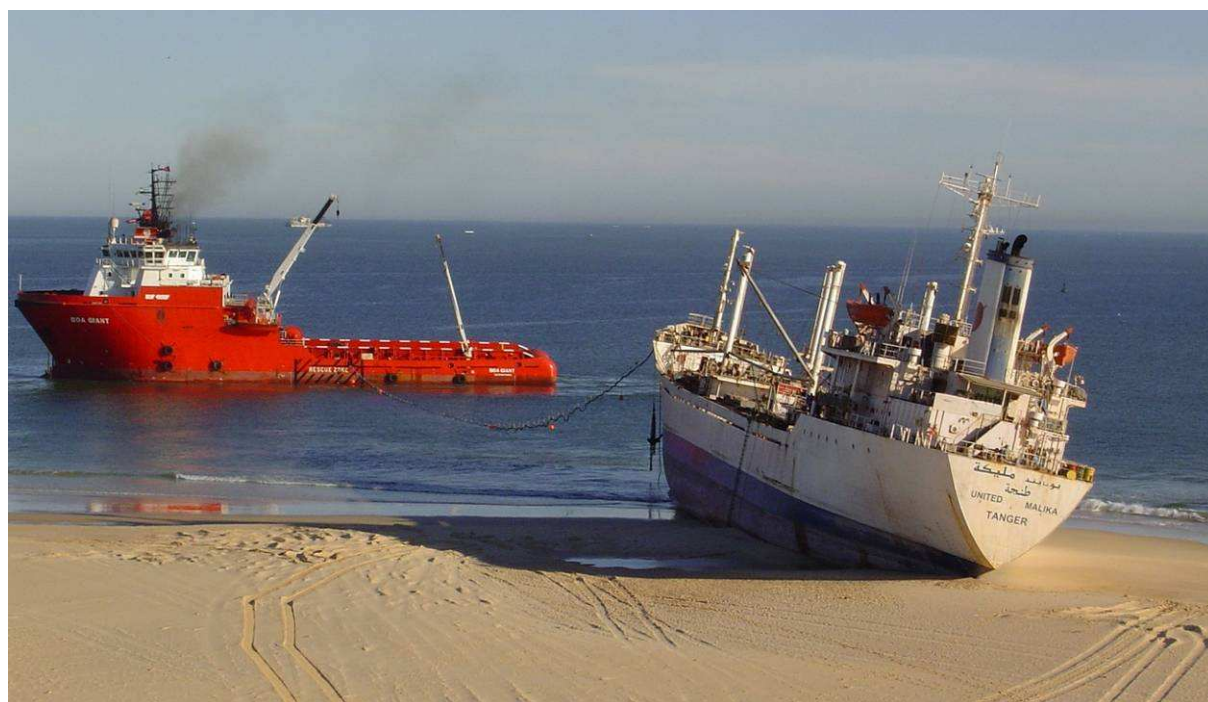
MAVA via FIBA	8.000 €
WWF	15.000 €

Solde au 31 décembre 2005 sur fonds MAVA : 2.701 €

Niveau d'exécution financière / fonds MAVA : 66,2 %

---

- **Période couverte par le rapport :** Décembre 2005
- **Date de rédaction du rapport :** Janvier 2006



## 1. Résumé opérationnel

L'Afrique de l'Ouest connaît en permanence des changements, voire des bouleversements, en lien avec les dynamiques de développement en cours. Construction d'infrastructure, soutien au développement d'activités économiques, migrations et établissement humains, extension des zones urbaines sont autant d'évolutions dont les impacts sont le plus souvent mal documentés. La simple obligation de réaliser une étude d'impact environnemental - EIE en amont de tout projet pouvant avoir des impacts directs ou indirects sur l'environnement n'est souvent pas respectée. La qualité des études est insuffisante, l'indépendance des équipes chargées de leur réalisation est parfois factice, le niveau de consultation du public et l'accès donné aux résultats sont souvent critiquables.

L'une des difficultés réside dans un manque de connaissances et de capacités des institutions et de la société civile à propos des EIE et du rôle du public au cours du processus d'étude. L'absence de réseaux d'expertise locaux est aussi un problème et on observe l'intervention quasi systématique de cabinets étrangers, lorsque les promoteurs de projets ne s'approprient pas tout simplement la responsabilité de produire l'EIE, comme en Mauritanie pour le projet d'exploitation du pétrole off-shore de la Cie Woodside.

Lors de la réunion du Forum marin et côtier à Conakry, en mars 2004, la FIBA avait annoncé qu'elle organiserait une formation régionale sur les EIE. En collaboration avec le WWF Wamer et en collaboration avec M. Loïc Trébaol, du réseau Repal, un programme de formation a été conçu. La formation a eu lieu à Banjul après la seconde réunion du Forum marin et côtier et a bénéficié à trente représentants d'institutions et d'ONG des pays du PRCM, membres du Forum. Cette formation sera prolongée par des sessions nationales plus poussées, la formation d'un réseau d'experts et la publication d'une brochure de synthèse qui devrait être éditée en 2006.

## 2. Rappel sur la situation et des objectifs annoncés

L'objectif principal de la formation était de **renforcer les capacités** en matière d'étude d'impact environnementale chez les acteurs de la gestion côtière de l'écorégion PRCM.

Les objectifs spécifiques étaient :

- Apporter connaissances & savoir-faire pour : mettre en oeuvre ou participer aux procédures d'évaluation environnementale de projets en zone côtière, et définir le cadre de référence, réaliser, faire réaliser, évaluer les rapports d'études d'impact environnemental,
- Susciter la création d'un cadre d'échange d'informations & d'expériences en matière d'EIE entre les différents pays du PRCM et avec d'autres parties du monde.

Les résultats attendus étaient que les participants :

- Maîtrisent les principes de bases, le vocabulaire, les objectifs et l'approche générale d'une EIE,
- Soient familiarisés avec les cadres réglementaires et institutionnels en matière d'EIE dans les pays PRCM, et avec les directives EIE des principaux bailleurs de fond,
- Soient en mesure de participer à une procédure d'EE en tant que maître d'ouvrage, service instructeur, service technique, société civile, et à la commande, la réalisation ou l'évaluation d'un rapport d'EIE,
- Décident la création d'un cadre pérenne d'échange d'information, d'expériences et d'expertise sur les EIE ainsi qu'un fond documentaire commun.

## 5. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints

La formation était organisée en 6 thèmes :

- Thème 1 : principe et fonction d'une EIE)
- Thème 2 : cadres institutionnels et réglementaires de l'EIE
- Thème 3 : outils et sources d'information sur les EIE
- Thème 4 : évaluation d'un rapport d'EIE
- Thème 5 : EIE et participation publique
- Thème 6 : cadrage préalable d'une EIE

Afin de répondre au profil et aux attentes des participants, et parce que l'évaluation environnementale est davantage du domaine du savoir faire que de la connaissance académique, l'accent a été mis sur les exercices pratiques qui ont occupé environ les 2/3 du temps de formation.

Les exercices ont porté sur des études de cas diversifiées d'EIE apportées par les animateurs ou par les participants, relatifs pour la plupart à la zone côtière (mer, lagune, bande littorale) et aux activités qui s'y rapportent (pétrole, barrage, émissaire d'eaux usées, assainissement, irrigation, route, industrie, tourisme, aquaculture, décharge d'ordures ... ). Les dossiers et études de cas étaient issus de pays de l'écorégion ou d'autres pays (Sénégal, Guinée, Gambie, Côte d'Ivoire, Gabon, Bénin, France).

La démarche adoptée a été résolument participative : restitution et débriefing après les exercices, échange d'expérience, présentation des contextes nationaux par les participants, table ronde sur le renforcement des capacités.

La formation s'est tenue sur 5 jours avec l'emploi du temps ci-après :

Vendredi 09 déc. :

- Allocutions d'ouverture par la FIBA (Mathieu Ducrocq) et le PRCM (Pierre Campredon et Ibrahima Niamadio)
- Tour de table de présentation des participants et des animateurs
- Thème 1 : « principe et fonction des EIE » (cours, 1ere partie, Loic Trébaol)
- Thème 1 : « matrice d'impact du projet de ferme marine en Corse » (exercice, par Loic Trébaol)

Samedi 10 déc. :

- Thème 1 : « principe et fonction des EIE » (cours, 2e partie, par Loic Trébaol)
- Thème 2 : « cadre juridique et institutionnel de l'EIE » (cours, par Loic Trébaol)
- Thème 2 : « présentation du cadre gambien » (par Nancy Njie)
- Thème 2 : « présentation du cadre Sénégalais » (par Elimane Ba)
- Thème 2 : « analyse comparée de textes réglementaires » (exercice, par Loic Trébaol et Elimane Ba)

Dimanche 10 déc. :

- Table ronde sur le renforcement des capacités en EIE dans l'écorégion PRCM (par Pape Samba Diouf et Arona Soumaré)
- Temps libre le reste de la journée.

Lundi 11 déc. :

- Thème 6 : « cadrage préalable de l'EIE du projet hydroélectrique Sambangalou » (exercice, par Loic Trébaol)

Mardi 12 déc. :

- Thème 4 : « évaluation d'un rapport d'EIE » (cours, par Arona Soumaré)
- Thème 4 : « évaluation d'un rapport d'EIE » (exercice, par Arona Soumaré et Loic Trébaol)
- Thème 2 : « Présentation du cadre EIE au Cap Vert » (par Nuno Ribeiro)
- Thème 3 : « Présentation du cadre EIE en G. Bissau » (par Meio Dia Sepa)

Mercredi 13 déc. :

Thème 5 : « jeu de rôle : simulation d'une audience publique » (exercice, par Loic Trébaol)

Thème 5 : « EIE et participation publique » (cours, par Loic Trébaol)

Thème 3 : « Outils et sources d'information » (cours, par Loic Trébaol)

Evaluation et table ronde sur le renforcement des capacités (par Pape Samba Diouf et Arona Soumaré)

Remise des certificats par le Directeur de cabinet du ministre gambien de l'environnement - Clôture de la formation

## **Présentation des contenus des différentes sessions :**

### ***Thème 1: principes et fonction des EIE***

Cours : Définitions des concepts « environnement », « projet », « impact », « EIE » ...). Typologie des actions anthropiques soumises à EIE. Typologie des impacts qui en résultent. Objectifs et étapes de la démarche d'EIE. Différentes parties d'un rapport d'EIE. Méthodes d'évaluation des impacts. L'EIE dans le cycle du projet. Le jeu des acteurs dans la procédure EIE (par L. Trébaol, 5 heures)

Exercices : (i) Elaboration de la matrice d'impact du projet de ferme marine de Santa Manza en Corse du Sud. (ii) Délimitation de la zone d'étude pour l'EIE du projet de barrage hydroélectrique de Sambangalou (Sénégal) (1 heure)

### **Thème 2 : Cadre juridique et institutionnel de l'EIE**

Cours : Exposé sur les grandes dates de l'adoption de la procédure d'EIE par les états et les bailleurs de fond (par L. Trébaol, 1/2 heure)

Présentation des cadres institutionnels et réglementaires nationaux : par Mme Nancy Njie, National Environmental Agency, pour la Gambie, et par les participants : Elimane Ba pour le Sénégal, Nuno Rubeiro pour le Cap Vert et Meio Dia Sepa pour la Guinée Bissau (2 heures)

Exercice : Analyse comparée de textes réglementaires EIE de l'écorégion (par L. Trebaol et E. Ba, 4 heures)

L'objectif est de faire prendre conscience des différences de vocabulaire et de procédure qui peuvent exister entre les réglementations nationales ou directives des bailleurs de fonds en matière d'EIE.

Les participants, par groupe de 3, ont analysé le corpus réglementaire sénégalais puis l'un ou l'autre des corpus suivants : Guinée, Mauritanie, Banque Mondiale, sur la base d'un questionnaire pré-établi afin de les comparer au cas « type » vu en cours et d'en souligner les

points forts et les points faibles. Restitution et débriefing.

Etude de cas : « impacts des activités pétrolières dans les aires protégées de Gamba (Gabon) : de la nécessité de disposer d'un cadre réglementaire et institutionnel en matière d'EIE » (communication L. Trébaol au colloque SF-AIEI de Cotonou, ½ heure)

### **Thème 3 : Outils et sources d'information sur les EIE**

Cours : Présentation des ouvrages de référence, guides méthodologiques, réseaux et associations professionnelles, sites web de référence. (par L. Trébaol, 1/2 heures)

Exercice : la consultation des sites web de ressource relatifs à l'EIE, prévue au programme initial, n'a pu être réalisée, le type de connexion internet disponible sur site étant incompatible avec une navigation rapide. Présentation du contenu du fond documentaire sur CD Rom remis aux participants

### **Thème 4 : Appréciation d'un rapport d'EIE**

Cours : Critères d'appréciation d'un REIE (par Arona Soumaré, 1 heure)

Exercice : Les participants, par groupe de deux, ont procédé à la revue de REIE existants, sur la base d'un formulaire établi par les animateurs : projet pétrolier Woodside (Mauritanie), ferme de crevette (Sénégal), projet de marina (Sénégal), projet touristique (Sénégal), extraction de zircon (Sénégal), extraction de sable (Cap Vert), rejet en mer (Côte d'Ivoire), extension de périmètre irrigué (Mali), extension de lagunage (France). (par A. Soumaré et L. Trébaol, 4 heures).

### **Thème 5 : EIE et participation publique**

Cours : Objectifs et modalités de la participation publique dans les EIE. L'enquête publique en France : cas de l'extension du lagunage de Gigean (par Loïc Trébaol, 1 heure)

Exercice : Jeu de rôle sur la base de l'EIE du projet de décharge de Ouessé, Bénin.

L'objectif était de faire prendre conscience aux participants du jeu des acteurs et des enjeux de la consultation du public.

Présentation du contexte et de la procédure béninoise d'audience publique. Distribution des rôles aux participants. Distribution d'un résumé de l'EIE et appropriation des rôles par les participants. Simulation de la séance d'audience publique. Débriefing.

La projection du film réalisé par l'ABPEE sur la véritable audience publique n'a pu être réalisée faute de sonorisation adéquate, mais se trouve dans le CD Rom remis aux participants.

### **Thème 6 : Cadrage d'une procédure d'EIE**

Cours : les EE de projets de barrages hydroélectriques. Différents types de barrages. Impacts des grands barrages. Institutions et grands barrages. Spécificité des EIE de grands barrages. (par L. Trébaol, 1h30)

Exercice : Cadrage préalable du projet hydroélectrique Sambangalou sur le fleuve Gambie, Sénégal (par L. Trébaol, 6 heures).

Les participants ont été répartis en 6 groupes s'occupant d'un secteur de la zone d'étude :

groupe A : la zone de la future retenue ;	groupe D : le Sénégal hors parc ;
groupe B : le site de projet ;	groupe E : le haut estuaire ;
groupe C : le parc national du Niokolokoba ;	groupe F : l'estuaire aval.

L'animateur a présenté le contexte du projet et des enjeux environnementaux zone par zone à partir de photos de terrain. Les groupes ont travaillé au cadrage à partir d'une grille d'analyse préétablie, de documents bibliographiques et cartographiques, et de compte rendus de terrains relatifs à la zone d'étude, de guides méthodologiques sur les projets de barrages. Il leur a été demandé de décrire les principales caractéristiques de la zone d'étude, d'identifier les principaux impacts, de proposer des mesures d'atténuation et d'établir des prescriptions pour les bureaux d'études en charge de l'EIE. Restitution en plénière des principales conclusions et recommandations par chacun des 6 groupes, suivi d'une discussion sur le projet Sambangalou.

#### **4. Les résultats clés**

- Formation effective de 30 personnes,
- Création d'un réseau,
- Planification de sessions de formation à conduire en 2006,
- Mise à disposition de documents et d'informations,
- Préparation d'une brochure à éditer en 2006,
- Renforcement du niveau de satisfaction des acteurs du Forum par rapport aux bénéfices apportés par le PRCM.

#### **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

- Renforcement des capacités d'acteurs de la sous-région à apprécier les risques et les enjeux associés aux projets d'aménagement de la zone marine et côtière et d'exploitation des ressources naturelles.

#### **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

Pas de difficultés majeures.

#### **7. Les actions planifiées pour l'année prochaine**

Avec le développement rapide et généralisé des prospections en offshore sur l'ensemble des côtes ouest-africaines existe désormais un besoin considérable de renforcement des capacités des acteurs concernés. Sur la base des recommandations de l'atelier de Nouakchott, les priorités à court terme concerneraient les points suivants :

- Réalisation d'ateliers nationaux d'information et de sensibilisation : au moins 3 ateliers nationaux (Sénégal, Gambie et Guinée Bissau),
- Appui aux gouvernements pour la révision ou l'élaboration de cadres juridiques appropriés (au moins 2 pays),
- Négociations en vue de la création éventuelle d'un système régional d'observation et de suivi du secteur pétrolier,
- Etude préliminaire pour la réalisation d'une Evaluation Environnementale Stratégique à l'échelle de la sous-région,
- Elaboration et mise en place d'une stratégie de communication régionale sur la problématique des hydrocarbures.

## Réunion du Conseil Scientifique du Banc d'Arguin

- 
- **Institutions chargées de la mise en œuvre :** PNBA
  - **Période :** février 2005
  - **Durée :** 1 jours
- 

• <b>Montant financier total prévu pour l'activité :</b>	8.000 €
• <b>Les différents bailleurs et leur contribution financière :</b>	
Fondation MAVA	8.000 €
 Solde au 31 décembre 2005 :	- 1.715 €
Niveau d'exécution financière :	121,4 %

---



### **1. Résumé opérationnel / Rappel sur la situation en début d'année et sur les objectifs annoncés dans la fiche annuelle de projet**

Le Conseil Scientifique du Banc d'Arguin est un organe consultatif institué par le gouvernement mauritanien, dont le rôle est de fournir un avis sur les projets de recherche, de développement, de conservation et sur les activités conduites dans le Golfe d'Arguin ou pouvant avoir un impact direct ou indirect sur le Golfe d'Arguin et ses populations résidentes. Du fait d'une incapacité du Gouvernement et du PNBA à financer les réunions du CSBA, celui-ci ne s'était pas réuni depuis trois années. Cette situation a été dommageable car plusieurs projets ont été mis en sommeil faute d'avoir été étudiés ; des points d'actualité majeurs pour le PNBA et le littoral mauritanien tels que le développement du secteur pétrolier et l'ouverture de la route Nouakchott – Nouadhibou n'ont pas fait l'objet de recommandations particulières du CSBA avant février 2005.

Le PNBA a sollicité la FIBA pour financer une réunion du CSBA en marge du Symposium de Bruxelles et du CA FIBA, profitant de la présence d'une partie de ses membres. Les objectifs de cette réunion étaient de prendre des décisions sur le fonctionnement du CSBA, sur les procédures de décision et de formuler avis et recommandation sur les projets en attente et sur les points principaux d'actualité concernant le Golfe d'Arguin. Un PV de réunion est disponible au secrétariat du CSBA, assuré par le chef du Département de Coordination Scientifique du PNBA ([pnba@mauritania.mr](mailto:pnba@mauritania.mr)).

### **3. Les activités réalisées, les produits identifiés et les résultats atteints**

- Tenue de la réunion,
- Rédaction et diffusion d'un PV.

### **4. Les résultats clés**

- Révision de la composition et de la gouvernance du CSBA,
- Préparation d'un règlement intérieur,
- Etablissement d'un mode de décision sur consultation électronique des projets soumis,
- Formulation de recommandations au Gouvernement mauritanien, au PNBA et aux partenaires pour la conduite des projets et concernant les sujets d'actualité pouvant affecter les écosystèmes rencontrés dans le Golfe d'Arguin, ses ressources et ses populations.

### **5. La contribution à l'objectif du projet et à l'objectif à long terme du PRCM**

La bonne gestion du PNBA et du Golfe d'Arguin, dépendant entre autres de recommandations scientifique et d'une vigilance internationale, contribue à la préservation d'un des sites naturels d'importance majeure et du renouvellement de ressources d'importance régionale.

### **6. Obstacles rencontrés et solutions identifiées**

Pas d'obstacle particulier.

### **7. Les actions planifiées pour l'année prochaine**

Tenue d'une réunion en 2006 et étude par les membres du CSBA des documents de projets et d'information soumis par son secrétariat.